

80<sup>e</sup> anniversaire de la  
création de l'association  
des anciens FTP

34<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL  
DE L'ANACR  
À PERIGUEUX

# LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD  
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

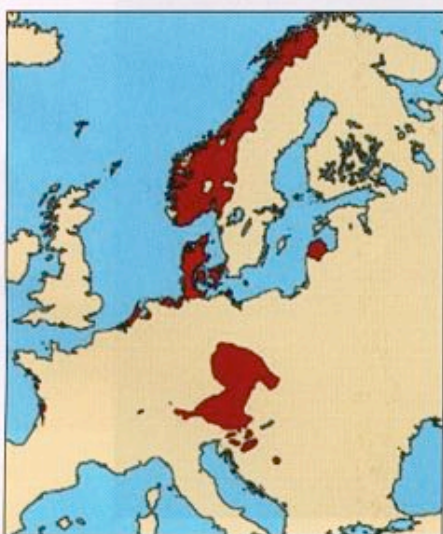
Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris  
N° SPÉCIAL CONGRÈS 2025

## 1945 : LA VICTOIRE CONTRE LES FASCISMES



Après 6 ans et demi d'affrontements meurtriers ayant causé la mort de plus de 40 millions de personnes, faisant des millions de blessés, de veuves et d'orphelins, ravagé des contrées entières, y détruisant nombre de monuments du patrimoine mémoriel, d'équipements sociaux, les armes vont se taire sur l'ensemble des fronts européens. Les forces allemandes d'Italie vont capituler le 29 avril, celle des Pays-Bas le 6 mai et, le 7 mai 1945 à Reims, à la tête d'une délégation militaire allemande, le général Alfred Jodl signe la capitulation sans conditions de toutes les forces armées du Reich. La signature se déroule à 2h41, dans une salle de l'actuel lycée Franklin-Roosevelt. Y participent les généraux Bedell-Smith (Alliés), Sousloparov (URSS), Jodl (Allemagne) et Sevez (France).

L'URSS ayant exigé une seconde cérémonie le 8 mai, à Berlin, une nouvelle capitulation est signée le 8 mai peu avant minuit, la France étant cette fois représentée par le général de Lattre de Tassigny, commandant la 1<sup>re</sup> Armée. Le maréchal Tedder signe pour le haut-commandement allié, le général Joukov pour le haut-commandement soviétique. Ce n'est enregistrée qu'à 01h01 en Union Soviétique. La victoire de la «Grande Guerre patriotique» se commémore ainsi le 9 mai en Russie.



En rouge, les dernières régions d'Europe encore contrôlées par des forces allemandes au moment de la

capitulation du 3<sup>e</sup> Reich: la Norvège, le Danemark, une zone à cheval sur l'ouest de la Yougoslavie, l'Autriche et néerlandaise et allemande, les «Poches de l'Atlantique» en France, la poche de Courlande en Lettonie, Jersey et Guernesey. Des combats résiduels auront lieu jusques vers la mi-mai dans les Balkans et en Courlande avec des restes de formations collaboratrices.

La défaite du 3<sup>e</sup> Reich consommée, les Alliés vont se réunir à Podstdam le 26 juillet et exiger la reddition sans conditions du Japon; ce que lui-ci rejette.

La guerre va donc encore durer, et des troupes françaises, intégrant des FFI s'étant engagés pour la durée de la guerre, vont être dirigés vers l'Indochine occupée par l'Empire nippon.

Ce ne sera qu'après de durs com-

bats aux portes même de l'archipel japonais et le lancer de deux bombes atomiques sur Hiroshima puis Nagasaki que l'Empire nippon déposera les armes.

### DANS NOTRE SOMMAIRE :

P. 2 : Hommage de Picasso

P. 3 : Editorial

P. 4-5 : Héros de la Résistance

P. 6-7 : Les «Indochinois»

P. 8-10 : Victoire sur le militaro-fascisme japonais

P. 11-34 : Le dossier du Congrès

P. 35-36 : Nos deuils

P. 37-39 : Avis de recherche

P. 40 : Les Livres

## HOMMAGE

### «MONUMENT AUX ESPAGNOLS MORTS POUR LA FRANCE»



Moins connu que son célèbre *Guernica*, ce tableau de Pablo Picasso (195x130 cm), réalisé dans la période 1945-1947, est un hommage aux Espagnols tombés dans les rangs de la Résistance sur le sol national dans la lutte contre les nazis et les fascistes. L'œuvre, donation de la France en 1990, est aujourd'hui à Madrid au Museo Reina Sofia

## L'HISTOIRE... ET LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

**L**e 8 mai 1945, la capitulation nazie à Berlin actait la fin d'un conflit ayant ravagé l'Europe, et dont la capitulation de la 6<sup>e</sup> armée allemande à Stalingrad le 2 février 1943 et le Débarquement allié sur les côtes de France en Normandie le 6 juin 1944 auront été les deux tournants majeurs dans l'affrontement armé qui opposa, six années durant, de 1939 à 1945, la coalition alliée au camp du fascisme et du nazisme.

**L**a victoire finale sur le fascisme – militairement agresseur en Europe dès 1939, le Reich nazi y envahissant la Tchécoslovaquie puis la Pologne, en Asie dès 1935, quand le Japon occupa la Mandchourie chinoise, et même en Afrique quand, en 1936, l'Italie s'empara de l'Éthiopie – ne fut pas pour autant aisée : il fallut surmonter bien des obstacles. En premier lieu politiques, car la réaction des démocraties face aux fascismes expansionnistes fut longue à être décidée et mise en œuvre, les opinions publiques, naturellement traumatisées par le bilan tragique de la Première Guerre mondiale – 9 millions de morts et disparus (1,4 million pour la France), plus de 21 millions de blessés (4 millions en France) – aspirant à préserver la Paix à tout prix, sans avoir conscience des implications des non-réponses aux agressions fascistes et, évidemment, de leur coût futur au regard de l'Histoire.

**C'**est ainsi que l'annexion (l'«Anschluss») de l'Autriche par le Reich nazi en mars 1938, interdite par les Traités de Paix de 1919, venant après sa remilitarisation de la Rhénanie en mars 1936, en violation des Traités de Versailles (1919) et Locarno (1925) qui l'excluaient, n'entraîna aucune réaction majeure des démocraties ni de la «Société des Nations», en dehors de condamnations aussi «vigoureuses» qu'inoopérantes. Et en octobre 1938, ce fut la Conférence de Munich, lors de laquelle la France et la Grande-Bretagne capitulèrent face à Hitler en lui abandonnant les Sudètes tchécoslovaques «pour sauver la Paix», ce qui ne fit que préfigurer la destruction par le dictateur nazi de la Tchécoslovaquie en mars 1939, laquelle entraîna des... protestations «énergiques» de la part de la France et de la Grande-Bretagne ; qui ne dissuadèrent pas le Führer de déclencher le 1<sup>er</sup> septembre 1939 son agression contre la Pologne, détonateur de la Seconde Guerre mondiale. Et, pour ce qui concerna les deux acolytes principaux de l'Allemagne hitlérienne, l'Italie mussolinienne et le Japon militarofasciste, leurs condamnations – elles aussi «vigoureuses» – par la SDN, et les sanctions économiques afférentes les accompagnant, ne les empêchèrent en rien de poursuivre leurs prédatations à l'encontre de la Chine en 1937 ou de l'Albanie en avril 1939.

**C'**est la conjonction de la lutte des peuples, tant en Europe qu'en Asie, mobilisés par les Résistances antifascistes, qui permit avec la force militaire des Armées alliées de vaincre les fascismes, de libérer les territoires qu'ils avaient occupés et même annexés, les peuples qu'ils avaient asservis. Elle ne fut pas d'emblée simple à réaliser : Roosevelt dut surmonter le puissant courant isolationniste existant dans son pays, mêlant milieux d'affaires intéressés au maintien du commerce avec l'Allemagne, sympathisants plus ou moins avoués de son régime et pacifistes sous-estimant le danger mortel qu'elle représentait. Churchill dut de même combattre dans son pays les tenants de la politique d'«apaisement» face à Hitler, ce qui se traduisit avant-guerre par les «Accords de Munich» et la politique britannique de non-intervention en Espagne face à Franco, et ce qui fut encore sensible au sein des milieux dirigeants anglais, quand Hitler, au lendemain de sa victoire à l'Ouest en mai-juin 1940, fit le 19 juillet suivant au Reichstag une proposition de... «Paix» ; sans évidemment parler d'évacuation des territoires occupés par la Wehrmacht en France, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg...

**C**hurchill ne tomba pas dans le piège d'une «paix» qui n'aurait que permis à Hitler de pérenniser ses conquêtes et de préparer dans de meilleures conditions de nouvelles agressions, déjà programmées dans les Balkans, contre l'Union Soviétique... Heureusement Roosevelt, avant même que les États-Unis entrent en guerre fin 1941, après l'agression japonaise à Pearl Harbour, fit en sorte que son pays fournisse à la Grande-Bretagne les équipements militaires ainsi que les denrées alimentaires lui permettant de poursuivre la lutte.

**C'**est ce choix de poursuivre, sans concessions aux agresseurs, le combat contre les régimes fascistes qui permit, avec la Résistance et le soulèvement des peuples européens subissant le joug nazi, la victoire de Stalingrad début 1943, en 1944 les débarquements alliés de Normandie et de Provence, la Victoire finale sur le nazisme capitulant le 8 mai 1945 à Berlin.

**L**e monde en ce premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle est différent de celui du milieu du XX<sup>e</sup> : L'ONU compte aujourd'hui 193 États indépendants contre 51 à sa fondation en 1945, la rivalité entre les deux systèmes socio-économiques a perdu de son acuité avec l'effondrement soviétique et des démocraties populaires, et alors qu'en 1945 un seul pays avait acquis l'arme nucléaire, employée au Japon à Hiroshima et Nagasaki..., ils sont au moins neuf à en posséder : États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne, Inde, Pakistan, Corée du Nord, Israël... On ne saurait donc plaquer les réalités de 1935 et 1945 sur celle de 2025. Pour autant, la multiplication des agressions et velléités expansionnistes contemporaines fait que tirer des leçons de l'Histoire n'est peut-être pas inutile...

Pierre MARTIN, Anne-Marie MONTAUDON

## A NOS LECTEURS

De sérieux problèmes de santé ont entravé la rédaction et la confection du *Journal de la Résistance*.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ce retard. En accroissant la pagination des prochains numéros, nous nous efforcerons de le combler.

# Irène WOSIKOWSKI

Née à Dantzig<sup>1</sup> en février 1910 dans la famille d'un tourneur et d'une institutrice<sup>2</sup>, sténo-dactylo de formation, Irène Wosikowski adhéra à 14 ans aux Jeunesses communistes allemandes (KJVD) puis en 1930 au Parti communiste (KPD).

De 1928 à 1932, elle travaille comme secrétaire à la représentation soviétique à Hambourg et à Berlin. Membre de la direction de la région berlinoise du KPD, elle échappe à l'arrestation après l'arrivée au pouvoir d'Hitler en janvier 1933. Sous le pseudonyme de Helga Rühler, elle partit en 1933, à Moscou suivre pendant deux ans les cours de l'École léniniste internationale du Komintern.

À l'issue de ce séjour moscovite et après un autre en Tchécoslovaquie, elle fut ensuite envoyée à Paris, où elle travailla à la maison d'édition de la *Deutsche Volkszeitung* (DVZ), un hebdomadaire publié à destination de l'émigration antinazie germanophone. Elle est aussi proche de Franz Dalhem<sup>3</sup>. Après l'interdiction de la DVZ en 1939 et avec les mesures prises à l'encontre des communistes et des ressortissants allemands – fussent-ils antifascistes – suite au Pacte germano-soviétique et à l'état de guerre avec l'Allemagne, elle

est arrêtée pendant la nuit du 12 au 13 mai 1940 et internée au camp de Gurs ; d'où elle s'évadera en juin 1940, avec Luise Kraushaar et Théa Saefkow, deux communistes allemandes liées aux appareils clandestins du KPD et du Komintern.

Elle se rendit d'abord à Toulouse, où se trouvait le siège du KPD clandestin, avant d'être envoyée à Marseille pour suivre son travail politique avec d'autres communistes allemands. Mais, interceptée par un contrôle dans le train, elle fut arrêtée dès son arrivée à Marseille par la gendarmerie française à la gare Saint-Charles, et incarcérée à la prison des Baumettes sous sa véritable identité jusqu'en janvier 1941.

Après sa libération début 1941, elle dut se présenter régulièrement à la police de Vichy, ignorant par ailleurs que les Allemands l'avaient placée sur la liste des opposants au Reich à rechercher.

Sous de fausses identités – *Paulette Monier* et plus souvent *Marie-Louise Duran* – elle rejoindra un groupe de résistance allemand à Marseille<sup>4</sup>, partagera un appartement avec une autre émigrée allemande et travaillera notamment à l'*Unitarian Social Committee* (organisation d'aide aux réfugiés européens créée en 1930 aux États-Unis par les protestants unitariens) dirigé par Noël Field Haviland

En liaison avec d'autres membres clandestins du KPD tels Adolf Ende<sup>4</sup> elle maintint le contact avec des internés dans les camps français de zone Sud, dont beaucoup d'anciens des Brigades internationales, elle aida à organiser la livraison de colis alimentaires.

Après l'occupation allemande de la zone Sud en novembre 1942, elle fut affectée au «Travail Allemand»<sup>5</sup>, dont les missions particulièrement dangereuses de prise de contact avec des soldats des forces d'occupation, pour sonder leur éventuelle capacité à diffuser des tracts et des journaux anti-nazis au sein de leurs unités, furent le plus souvent confiées à des femmes. Avant Irène Wosikowski, Mindla Djament, sœur de la photographe résistante Julia Pirotte, fut une des premières victimes de la mise en place du «Travail Allemand» : arrêtée en juillet 1942 sur la ligne de démarcation à Chalon-sur-Saône alors qu'elle transportait des tracts. Transférée en Allemagne, elle fut exécutée à Breslau le 3 juillet 1944.



De même, à Marseille, Irène Wosikowski entra en contact avec un marin allemand, Herman Frischalowski, qui se déclara prêt à diffuser des tracts anti-nazis. Munie de plusieurs exemplaires du journal *Soldat am Mittelmeer* (*Soldat en Méditerranée*) publié en France en direction des soldats allemands d'occupation, elle se rendit le 26 juillet 1943 au rendez-vous fixé avec lui près du zoo de Marseille. Trahie par le marin, elle fut arrêtée par la police allemande et de sécurité (Sipo-SD).

Après de longues séances d'interrogatoires et de tortures au siège du SD à Marseille, rue Paradis, durant lesquelles elle ne livra aucun nom, elle fut transférée à Fresnes puis en Allemagne à la prison de Hambourg-Fuhlsbüttel le 30 octobre 1943. Mise en accusation pour haute-trahison, atteinte au moral de l'armée et agissements en faveur de l'ennemi, elle fut condamnée à mort le 13 septembre 1944 par le «Tribunal populaire» nazi présidé par le sinistre Freisler, le «*Volksgeschichtshof*» de Berlin, et guillotinée le 27 octobre suivant à la prison de Berlin-Plötzensee.

Le 13 janvier 1948, sa mère, Alice Wokisowski, porta plainte devant le tribunal de Hambourg contre le matelot Frischalowski, plainte qui ne fut pas reçue alors par les tribunaux allemands, au motif que ce soldat n'avait fait que son devoir en s'opposant à la démoralisation de la Wehrmacht.

Le verdict de 1944 ne fut annulé que par la loi allemande du 25 août 1998 abrogeant les jugements nazis injustes.



*Soldat am Mittelmeer* («*Soldat en Méditerranée*»), créé après l'invasion de la zone Sud par la Wehrmacht.

<sup>1</sup> Alors ville de l'Empire allemand, en Prusse-Orientale, elle sera ville libre de 1920 à 1939 ; c'est aujourd'hui la ville polonaise de Gdansk.

<sup>2</sup> Sa mère Alice, institutrice de maternelle, fut membre du SPD, adhéra au KPD en 1921, fut députée au parlement du Land de Hambourg de 1927 à 1933. Elle subira la répression nazie, étant internée en 1933 et 1936/37 au camp de concentration de Moringen, et de 1939 à 1941, à celui de Ravensbrück.

<sup>3</sup> Franz Dalhem : membre du KPD, élu en 1921 au Landtag de Prusse, en 1928 au Reichstag, il émigra en France où il constitua avec Wilhelm Pieck et Wilhelm Florin la direction du KPD à l'étranger. Arrêté, emprisonné à Colombes puis au Vernet, livré par les pétainistes en septembre 1941 aux Nazis ; déporté à Mauthausen, il en sera libéré le 7 mai 1945.

<sup>4</sup> Adolf Ende ; alias Lex Ende, membre de la direction du KPD de la Ruhr, député au Reichstag, émigré en Sarre en 1935, en Tchécoslovaquie en 1936, à Paris en

1937 où il fut rédacteur à la DVZ, interné au Vernet en 1939. Évadé, rejoignant la région marseillaise qu'il représentera dans la direction illégale du KPD formée à Toulouse en août 1940.

<sup>5</sup> «Travail allemand» (T.A.), mis en place en octobre 1941 par le PCF et la M.O.I. qu'il dirige. Le T.A. a à sa direction Otto Niebergall (Sarrois, KPD), Franz Marek (Autrichien, K.P.Oe.), Arthur London (Tchécoslovaque, KSCJ), il publie *Soldat im Westen*, et, à partir de 1943, *Soldat am Mittelmeer*.

## René PATY

Né le 17 mars 1891 à Montrieux-en-Sologne, petite commune rurale du Loir-et-Cher alors de 942 habitants, René Augustin, Constant, Florentin, Lucien Paty était le fils de Lucien Constant Paty, instituteur, et de Florence Augustine Soutif, future institutrice.

Pensionnaire à 12 ans de l'École primaire supérieure (EPS) d'Onzain, créée en 1881 – et aujourd'hui collège de près de 650 élèves –, René Paty poursuit sa scolarité en entrant en 1906 à l'École normale d'instituteurs (ENI) de Blois, y obtenant à 18 ans le Brevet supérieur et un C.A.P. d'instituteur.

Affecté instituteur-adjoint à l'EPS d'Onzain, il fut en 1912 appelé à effectuer son service militaire, alors de deux ans, restant mobilisé en 1914 et pendant la Grande Guerre, qu'il fit comme musicien-brancardier.

Démobilisé, il se maria le 8 mai 1920 à Paris (XVII<sup>e</sup> arr.), avec l'institutrice Louise Eugénie Vallet, veuve de Gaston Faisant, tué à l'ennemi le 6 octobre 1915, à 26 ans.

René Paty et Louise Vallet vont être tous deux enseignants, lui à Paris, rue Pouchet, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, et elle à Clichy. En 1934, il fut nommé directeur de l'école de la rue Émile-Zola à Saint-Ouen, son époux dirigeant celle de la rue Legendre (Paris, XVII<sup>e</sup>).

René Paty s'engagea au Syndicat national des instituteurs (SNI) créé en 1920 et dont, pendant plusieurs années, il fut responsable pédagogique de la section de la Seine ; à partir de 1929, il assurera la partie pédagogique de la revue hebdomadaire *l'École libératrice* fondée par son ami Georges Lapière<sup>1</sup>.

René Paty adhéra aussi à la «Ligue de l'enseignement»<sup>2</sup>, ainsi qu'au Parti socialiste SFIO. Et, il sera initié le 6 mai 1925 à «l'Étoile Polaire», loge du «Grand Orient»<sup>3</sup>, dont il sera «vénérable» de 1932 à 1933 puis de 1934 à 1936, il était en relations avec Marceau Pivert<sup>4</sup> qui lui-même fut aussi vénérable de «l'Étoile polaire».

Secrétaire adjoint du Groupe fraternel de l'enseignement, regroupant les francs-maçons enseignants, il deviendra membre du Conseil supérieur de la protection de l'enfance.

En 1933, René Paty est directeur d'école à Saint-Ouen, puis son épouse Louise l'ayant remplacé à Saint-Ouen, il prendra la direction de l'école de la rue Legendre à Paris 17<sup>e</sup>.

En 1936, Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale du Front populaire, ayant demandé au Syndicat des Instituteurs de lui proposer quelqu'un pour s'occuper à son cabinet de l'enseignement primaire, René Paty sera nommé chef-adjoint du cabinet du ministre de l'Éducation Nationale. Il le demeurera dans les cabinets successifs de Jean Zay et dans ceux de deux autres ministres de l'Éducation nationale (Yvon Delbos le 21 septembre 1939, puis Albert Chautemps, en avril-mai 1940).

Le 1<sup>er</sup> octobre 1938, René Paty est nommé directeur de l'École de garçons rue Lacordaire à Paris 15<sup>e</sup> ; étant toujours au cabinet du ministre de l'Éducation Nationale, il charge un des instituteurs, M. Giudicelli, de la direction par intérim.

En 1939, René Paty continue son activité auprès d'Yvon Delbos, En juin 1940, il quitte le ministère et reprend son emploi de directeur d'école rue Lacordaire à Paris.

Dès juillet 1940, il noue des contacts avec des amis enseignants, socialistes, francs-maçons, décidés à lutter contre le nouveau gouvernement et l'Occupation. En novembre 1940, il a participé à l'élaboration de la manifestation du 11 novembre à l'Arc-de-Triomphe.

De même Il participa à la création en septembre 1940 du «Comité d'action maçonnique» qui s'intégra dans l'Organisation civile et militaire (OCM), et fut fondateur du Conseil provisoire de la maçonnerie française, y représentant le comité d'action de l'enseignement public avec Georges Lapière.

Il va aussi dès octobre 1940 appartenir à «Maintenir», un groupe d'enseignants qui s'organisèrent pour entretenir des contacts, protéger les avoirs des diverses organisations et créer les conditions d'une action résistante, au sein du SNI clandestin, de Libération-nord, de la loge maçonnique *Patriam Recuperare*...

Les lois antimaçonniques ayant été promulguées en juillet 1941, il est révoqué de l'enseignement ainsi que son épouse : ils vont, avec l'aide financière d'amis, acquérir une petite librairie place Saint-Michel à Paris, qui



va devenir un lieu de rendez-vous pour clandestins engagés dans des actions de renseignement, de reconstitution d'associations dissoutes et de préparation de l'après-guerre.

Le 2 mars 1943, vers 10 heures du matin, deux policiers allemands vinrent l'arrêter à la librairie, de même que vont l'être quasi-simultanément moment tous les membres de son groupe d'enseignants résistants, dont Georges Lapière, Augustin Malroux, Maurice Dirand Georges Vidalenc et Claude Bellanger. Après une perquisition à son appartement, René Paty sera emmené au ministère de l'Intérieur, rue des Saussaies, puis à la prison de Fresnes où il restera jusqu'en septembre 1943.

Déporté par la Gare de l'Est en Allemagne avec ses compagnons, et après être passé par le camp sarrois de Neue Bremm, il sera incarcéré au Kommando de Bad Saarow, du camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen, près de Berlin, sous un régime semblable au *Nacht und Nebel*.

L'avancée de l'Armée rouge sur le front Est va conduire les Allemands à déplacer les déportés vers l'ouest. Ainsi, en février 1945, René Paty et plusieurs de ses compagnons sont transférés au camp de concentration de Bergen-Belsen, un camp surchargé où sévissent la famine et le typhus.

Le 10 avril 1945, René Paty Claude Jordery et Augustin Malroux meurent les uns à côté des autres.

Une plaque commémorative à sa mémoire est accrochée dans le hall de l'école du 9 rue Lacordaire dont il fut directeur.

<sup>1</sup> Georges Lapière, né en 1886, instituteur depuis 1906, adhère en 1920, au Syndicat des membres de l'enseignement laïque de la Seine (affilié à partir de 1921 à la CGTU) avant de rejoindre ensuite le SNI – affilié depuis 1925 à la CGT – dont il sera en 1926 élu membre de la Commission permanente. Résistant, il mourra à Dachau le 4 février 1945.

<sup>2</sup> Fondée sous le Second Empire, la Ligue lança en 1871 une pétition pour une «instruction gratuite, obligatoire et laïque» qui recueillit plus d'1,3 million de signatures. Elle appuiera la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État, et jouera un rôle déterminant dans la défense de l'école publique.

<sup>3</sup> Grand Orient de France : c'est la plus ancienne – née en 1773 – et plus importante obédience maçonnique

française. Le «Vénérable maître» dirige les travaux de la loge maçonnique.

<sup>4</sup> Marceau Pivert : professeur de sciences physiques, militant du syndicalisme et du socialisme révolutionnaires, leader de l'aile gauche de la SFIO, secrétaire général de sa Fédération de la Seine en 1938. Il animera la scission du Parti Socialiste Ouvrier et paysan (PSOP).

# «ANNAMITES», «TONKINOIS», «INDOCHINOIS»...

Lors de la Première Guerre mondiale, de 1914 à 1918, plus de 600 000 hommes, issus des populations autochtones des colonies françaises d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique, vont être mobilisés par l'Armée française. Parmi eux, 48 900 « tirailleurs annamites », appellation générique des originaires de toute l'Indochine française, envoyés en France ; 43 000 étant dirigés vers les arrières des fronts (infirmiers, bataillons d'étape, conducteurs...). 4 800 seront affectés à des unités combattantes, 1 123 « tomberont au Champ

d'honneur ». Par ailleurs, plus de 40 000 autres Indochinois seront recrutés, requis, pour le travail en France. La guerre finie, beaucoup seront rapatriés en Indochine, d'autres resteront en France, y nouant parfois des liens familiaux.

Vingt ans plus tard, ils seront rejoints par d'autres originaires, mobilisés, réquisitionnés ou pour une part volontaires pour venir en aide à la France, engagée dans une nouvelle confrontation avec l'Allemagne, avec le Reich nazi...

Le 2 septembre 1939, en réponse à l'agression de la Wehrmacht nazie contre la Pologne, venant après l'occupation et la destruction de la Tchécoslovaquie en mars précédent, la France, ayant décrété la mobilisation partielle dès le 24 août puis générale le 1<sup>er</sup> septembre, entre en guerre contre le Reich le 3 septembre.

S'ouvre une période de plus de 8 mois durant laquelle, après l'écrasement de la Pologne intervenu fin septembre, le front franco-allemand, en Alsace et en Lorraine ne connaîtra que des opérations militaires limitées, les forces françaises s'appuyant sur les fortifications de la ligne Maginot.

En avril 1940, le Reich attaque et occupe le Danemark et la Norvège, les menaces s'accroissent sur la Belgique et les Pays-Bas. Et, le 10 mai 1940, attaquant aussi les Pays-Bas, la Wehrmacht passe à l'offensive contre la France à travers la Belgique et la forêt ardennaise, contournant la ligne Maginot...

Comme lors de la Première Guerre mondiale, la France va faire appel au concours des populations de son Empire colonial. En août 1939 a été créé, au sein du Ministère du Travail à Paris, un Service de la «Main-d'œuvre Indigène, Nord-Africaine et Coloniale» (M.O.I.)<sup>1</sup>.

Le 7 septembre, la France étant entrée en guerre, Georges Mandel, ministre des Colonies, assure pouvoir faire venir de l'Empire français 300 000 soldats et 500 000 travailleurs coloniaux sur le sol métropolitain...

Ainsi, concrétisant en Indochine cette déclaration, un premier transport de quelques centaines de travailleurs – à bord du cargo «Yang-Tsé»<sup>2</sup> armé d'un canon de 90 mm – quitte le 12 octobre 1939 le port tonkinois d'Haiphong pour rejoindre, via le canal de Suez, Marseille où il arrive le 21 novembre. Les transportés – dans des conditions précaires – seront pendant quelque temps hé-

bergés dans la nouvelle prison des Baumettes, avant d'être répartis comme travailleurs dans divers camps à travers la France.



Le cargo mixte «Yang-Tsé», premier transport de tirailleurs et ouvriers indochinois vers la France.

Un 15<sup>e</sup> et dernier transport de troupes, le «Muinam», un cargo danois en escale à Saïgon où, après l'occupation du Danemark par l'Allemagne le 9 avril 1940, il fut saisi le 17 avril et rebaptisé le 26 avril sous pavillon français «Saint-René», quittera Saïgon début mai 1940 pour Marseille, où il arrivera le 6 juin, avec à son bord près d'un millier de Tirailleurs annamites.

À leur arrivée, les Indochinois sont répartis en 3 «légions» subdivisées en 73 compagnies de 200 à 300 membres, au sein desquelles ils sont – bien que requis civils – soumis à une discipline militaire. La 1<sup>re</sup> est stationnée à Toulouse, Lodève, Agde et Décines, la 2<sup>e</sup> répartie entre Bordeaux et Bergerac, la 3<sup>e</sup> est positionnée à Sorgues et à Grenoble et en 1940, une 4<sup>e</sup> Légion est formée à Toulouse ; une base de commandement «subdivision indochinoise» – transformée en 1942 en 5<sup>e</sup> Légion – sera installée à Marseille.

### « REQUIS ET TRAVAILLEURS »

Les Travailleurs indochinois, «Ouvriers non Spécialisés» (O.N.S.), encadrés par des militaires ou des fonctionnaires issus de la «Coloniale», épaulés, notamment comme interprètes, infirmiers..., par des cadres indochinois «lettrés», issus de la «Garde indigène» d'Indochine, logés dans des camps souvent à l'équipement sommaire, sont répartis dans 24 départements ; en premier lieu dans des établissements industriels travaillant pour la Défense na-

tionale, telles – pour 70 % d'entre eux – dans les poudreries, comme la «Poudrerie nationale» de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), celles de Bergerac (Dordogne), de Saint-Chamas-Miramas (Bouches-du-Rhône)... ; ainsi que dans des arsenaux, des cartoucheries, ateliers de construction navale et aéronautique... D'autres compagnies furent recrutées par des entreprises privées du secteur textile ou industriel.

Avant la fin de ce mois de juin 1940, dans le contexte d'une situation militaire très difficile, la Wehrmacht est entrée dans Paris le 14 juin, le président du Conseil Paul Reynaud, démissionnaire, aura été remplacé le 16 juin par le Maréchal Pétain ; lequel annonce le 17 juin : «il faut cesser le combat». L'armistice franco-allemand, signé le 22 juin, consacre la défaite française, et la division de la France en deux zones ; la zone nord – pour l'essentiel au nord de la Loire et avec la façade maritime atlantique – étant sous occupation allemande. Le 18 juin, à Londres, le général de Gaulle a appelé à poursuivre le combat...

Lorsque l'armistice est signé en cette fin juin 1940, 27 000 Indochinois sont arrivés en France depuis le début des hostilités : 7 000 Tirailleurs et 20 000 travailleurs<sup>3</sup>, qui dans leur grande majorité se trouvent alors positionnés dans la zone Sud non occupée, où le Gouvernement français, replié à Vichy, va prendre le nom d'«État français» avec pour «chef» Pétain.

La défaite de juin 1940 conduira au repli en zone Sud de la plupart des compagnies de travailleurs indochinois. En 1941-42, «période sylvestre», les requis sont alors majoritairement employés dans les travaux forestiers et agricoles (riziculture en Camargue, salines du sud, forestage en Aveyron...), en 1942-1944, «période industrielle», ils sont à nouveau affectés dans les usines. Après l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht en novembre 1942,

<sup>1</sup> À ne pas confondre avec la «Main d'Œuvre Immigrée», la M.O.I., structure politique et syndicale progressiste créée en 1923 pour regrouper les travailleurs immigrés.  
<sup>2</sup> Ex-cargo allemand «Reimscheld» remis à la France en 1920 au titre de réparations de guerre.

<sup>3</sup> À 90%, les travailleurs sont des requis de force parmi les populations pauvres d'Annam et du Tonkin, 10 % sont des volontaires issus de familles aisées et de notables, qui seront utilisés pour l'encadrement.

43 % des travailleurs indochinois vont travailler directement ou indirectement pour les troupes allemandes d'occupation.

L'Armistice de juin 1940 ayant laissé sous souveraineté de la France son empire colonial, les autorités pétainistes vont organiser entre janvier et juillet 1941 le retour en Indochine, à bord de 13 bateaux, de 4 434 travailleurs (dont 3 900 originaires du Tonkin).

Les premiers retours se feront par la route maritime Marseille - Dakar - le Cap-Madagascar et Saïgon, avec un rythme ralenti par la priorité donnée au rapatriement des militaires face aux menaces siamoises<sup>4</sup> sur l'Indochine ; avant que les liaisons France-Indochine ne s'interrompent du fait des arraisonnements britanniques<sup>5</sup>, au large des côtes africaines et dans l'Océan Indien, des navires dépendant de l'État français allant en Indochine ou en revenant. La dernière tentative, celle du paquebot *Eridan*, avec près de 600 embarqués sera, à son second voyage vers l'Indochine, stoppée à Oran le 5 décembre 1941 sur la route de Gibraltar et du Cap...

Il reste alors 14 200 des Indochinois arrivés en France de l'automne 1939 au printemps 1940 qui, durant leur présence en France, sont entrés en contact avec une communauté indochinoise plus ancienne sur le sol national, en grande partie composée d'ouvriers réquisitionnés de la Première Guerre mondiale restés en métropole, d'artistes, d'étudiants, d'intellectuels, qui se sont liés avec les organisations sociales et politiques françaises.<sup>6</sup>

## AVEC LES RESISTANTS

Après l'invasion de la Zone Sud par la Wehrmacht, les Allemands vont exiger le redémarrage au service de leur économie de guerre des structures industrielles. En janvier 1944, une dizaine de compagnies indochinoises seront mobilisées pour, dans le cadre de l'Organisation Todt, construire les fortifications de la côte méditerranéenne.

Moins de six mois plus tard aura lieu le Débarquement allié de Normandie et éclatera l'Insurrection nationale. De nombreux Indochinois y prendront part.

Le 4 juillet 1944, la 14<sup>e</sup> compagnie de Travailleurs indochinois du GMCR n°1, basée à Rioupéroux (Isère) forte de 137 hommes et la 13<sup>e</sup> compagnie

vont rejoindre le maquis de l'Oisans. Dès le 12 juillet, elles auront à repousser un assaut allemand ; un premier tirailleur tombera.

Au sein des forces du maquis réorganisées, les Indochinois formeront le «1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie coloniale FFI de l'Oisans», commandé par le capitaine Grand, et le «1<sup>er</sup> Groupe d'artillerie coloniale FFI de l'Oisans», commandé par le capitaine Lanvin. Les combats se poursuivront jusqu'en Maurienne, 11 soldats indochinois tomberont.

Plusieurs autres compagnies de travailleurs indochinois vont entrer en contact avec la Résistance, telles la 62<sup>e</sup> à Cajarc, la 19<sup>e</sup> à Brive. La 16<sup>e</sup> va être incorporée au groupe de Résistance A.S. *François 1<sup>er</sup>* à Bergerac, lors de la phase insurrectionnelle les Indochinois seront 250 sur un effectif total de 900 hommes. Dans la Drôme, une section de travailleurs indochinois, intégrée au 1<sup>er</sup> régiment FTP, participe à Montélimar au défilé de la Libération, dans l'Hérault, à Bédarieux, des travailleurs de l'Organisation Todt rejoignent le réseau «Action ouvrière» du commandant Janvier.

À Nîmes, la 73<sup>e</sup> compagnie se mutine, emprisonne ses cadres jugés collaborateurs et rejoint les FTPF, formant avec la 33<sup>e</sup> compagnie et la fanfare de la MOI, le «bataillon Viet-nam» ; lequel défilera en août 1944 à Uzès sous drapeau rouge à étoile d'or en tête.

À Marseille, 300 travailleurs indochinois rejoignent les FTP et feront partie du régiment *la Marseillaise*, d'autres feront de même dans l'Hérault.

En octobre 1944, l'effectif des Indochinois du Sud-Est passés à la Résistance est de l'ordre de 2 000 hommes.

À la Libération, le gouvernement prend des mesures d'amélioration des conditions de vie sans répondre au désir de démobilisation et de rapatriement.

Les 15 et 16 décembre 1944 se réunissent en congrès en Avignon des représentants des travailleurs indochinois venus des diverses compagnies, qui mettent en place un organisme représentatif, la «Délégation générale des Indochinois», qui reprendra ces deux revendications.

Le 18 octobre 1945, le Gouvernement (G.P.R.F.) décidera la dissolution de la «Délégation générale des Indochinois». Mais, quelques semaines plus tard, en réponse à cette dissolution est formé à Marseille le 3 décembre 1945 le «Rassemblement des ressortissants annamites» (*Viet Kieu Lien Minh*) qui affirmera sa solidarité avec le combat anticolonialiste en Indochine.

Le Gouvernement imposera le 31 décembre 1952 comme date limite du rapatriement - surveillé - des requis aux frais de l'État...

## MORTS POUR LA FRANCE

### HUYNH KUONG AN

Né le 7 mai 1912 à Saïgon, fils d'un directeur d'école, il vint en France en 1924 à l'âge de 12 ans, étudia au lycée du Parc à Lyon puis poursuivit ses études à Toulouse, y obtenant une Licence en lettres.



Secrétaire des Étudiants et Lycéens communistes de Lyon en 1936, il prépare l'agrégation en 1938 à Paris. Nommé 1940 professeur stagiaire de latin au Lycée de Versailles, il n'a cessé malgré l'interdiction du Parti communiste en septembre 1939 d'y militer clandestinement. Arrêté le 18 juin 1941 par la police française, qui découvrit à son domicile du matériel de propagande communiste, il fut emprisonné à la Santé ; puis interné le 13 juillet au camp de Choisel. Livré aux Allemands par Pucheu, ministre de l'Intérieur pétainiste, il sera l'un des 27 otages fusillés à Chateaubriant le 22 octobre 1941.

Sa compagne, Germaine Barjon, ils eurent en 1937 un enfant, militante responsable des «Amis de l'Union Soviétique», arrêtée elle aussi le 18 juin 1941, fut en mai 1944 déportée à Ravensbrück puis à Zwodau ; d'où elle revint.

### NGUYEN HAN

Né en 1912 à Haïphong au Tonkin, Nguyen Han, intégré au sein du «Groupe militaire d'indigènes coloniaux rapatriables» n°1, (GMICR), comptant dans ses rangs la 14<sup>e</sup> Compagnie Indochinoise, rejoignit avec elle le maquis AS de l'Oisans le 6 juillet 1944. Il sera tué au combat avec les Allemands le 22 août 1944 à Rioupéroux, village de la commune de Livet-et-Gavet.

Il obtint la mention «Mort pour la France».

### LE VAN SOM

Lê Som fut tué au combat le 12 juillet 1944 au lieu-dit Rochebleue, commune de Vaujany (Isère). Il obtint la mention «Mort pour la France».

Il est enterré dans la Nécropole Nationale de La-Doua à Villeurbanne.

### TU TRAN TUHO

Militaire de carrière, tirailleur de 1<sup>re</sup> classe dans la 14<sup>e</sup> Compagnie Indochinoise du GMICR n°1, ayant rejoint le maquis de l'Oisans, sera tué le 22 août 1944 à Séchillienne (Isère) au combat avec les Allemands.

Il obtint la mention «Mort pour la France».

<sup>4</sup> À partir de 1939, le Siam prend le nom de Thaïlande.

<sup>5</sup> Le 18 mai 1941, le cargo «Lieutenant Saint-Loubert Bie», sera arraisonné par les Britanniques au large de Sainte-Hélène, avec à son bord 1 700 rapatriés en Indochine, qui seront débarqués à Durban en Afrique du Sud. Certains rejoindront les Français Libres.

<sup>6</sup> Tel Nguyen Sin Cung qui, ayant pris le nom de Nguyen Tat Than, arrivera à Marseille en 1911 pour un premier séjour en France. Participant en décembre 1920 sous le nom de Nguyen Ai Quoc au Congrès de Tours fondateur du Parti Communiste Français, il sera connu plus tard sous le nom... d'Ho Chi Minh.

# VICTOIRE SUR LE MILITARO-FASCISME JAPONAIS

Le 7 décembre 1941, en attaquant la flotte des États-Unis dans la base de Pearl Harbor, à Hawaï, le Japon avait déclenché la Guerre du Pacifique, poursuivant son agression en attaquant le protectorat américain des Philippines...

Le 25 novembre 1936, l'Allemagne nazie et le Japon militariste avaient signé à Berlin le «Pacte anti-komintern», auquel s'était jointe le 6 novembre 1937 l'Italie fasciste. Le 27 novembre 1940, les trois pays concluaient un pacte d'alliance militaire tripartite, concrétisant un «Axe Rome-Berlin-Tokyo».

Ces trois signataires du «Pacte anti-Komintern» vont, dans les années qui suivirent, s'engager dans des politiques d'agressions militaires et d'annexions, qui plongeront le monde dans un second conflit mondial,

L'Allemagne nazie annexera l'Autriche en 1938 et en 1938-1939 les Sudètes puis la Bohême tchécoslovaques. Elle attaquera la Pologne en 1939, les pays d'Europe occidentale – dont la France – en 1939-1940, la Yougoslavie et la Grèce début 1941, l'Union Soviétique le 22 juin 1941.

L'Italie, qui a agressé et annexé l'Éthiopie en octobre 1935, attaque et annexera de fait l'Albanie en avril 1939, attaquera la Grèce le 28 octobre 1940. Elle s'était jointe le 10 juin précédent à l'Allemagne dans son offensive à l'Ouest, attaquant la France sur la frontière alpine, la Grande-Bretagne en Égypte ; et, après le 22 juin 1941, elle participera à l'agression contre l'URSS.

Quant au Japon, qui en 1931 avait mené une première guerre contre la Chine ayant conduit à la mise en place sous son contrôle d'un régime fantoche en Mandchourie (*Mandchoukuo*), il va récidiver en déclenchant une seconde guerre contre la Chine à partir de juin 1937.

En septembre 1940, son attaque contre le Tonkin en Indochine française sera le prélude à sa prise de contrôle de fait de toute la colonie, laquelle restera toutefois théoriquement sous contrôle français pétainiste.

Occupant à partir du 10 décembre 1941 les îles américaines de Wake et Guam, les Japonais vont attaquer les colonies britanniques



Extension maximale des territoires contrôlés en 1942 par les Japonais.

de Hong-Kong (prise le 25 décembre 1941), de Malaisie, de Singapour, février 1942 du Nord de Bornéo, début 1942, les Indes néerlandaises (actuelle Indonésie) occupées en 1942, la Birmanie, l'ouest de l'Inde (printemps 1944). L'offensive nipponne s'étendra dans les îles du Pacifique central, en Nouvelle-Guinée, son aviation mènera des raids de bombardement sur Ceylan, l'Australie.

### Tournants stratégiques

Des tournants stratégiques d'importance vont intervenir durant l'année 1942, puis au début 1943 : l'offensive germano-italienne vers le canal de Suez sera stoppée et les Anglo-américains débarqueront au Maroc et en Algérie le 11 novembre 1942 ; avant de, en 1943, libérer la Tunisie, conquérir la Sicile puis prendre pied dans le sud italien ; ce qui entraînera la chute de Mussolini puis la sortie de l'Italie du conflit. Au début de l'année 1943, l'offensive de la Wehrmacht sera stoppée par la victoire soviétique à Stalingrad et dans le Caucase.

L'année 1944, sera décisive en

Europe, avec les débarquements alliés en Normandie le 6 juin et en Provence le 15 août, qui vont mener les Alliés aux portes du Reich et, avec l'offensive soviétique de la seconde moitié de l'année, libérer l'essentiel du territoire soviétique et entamer la libération de l'Europe orientale et balkanique.

Et en 1945, la conjonction des deux offensives à l'Ouest et à l'Est contre le Reich, dont le territoire est atteint puis envahi.

### Fin de l'«Axe»

La coopération militaire du Japon avec ses alliés de l'Axe avait été ténue : seuls trois sous-marins nippons et deux allemands purent durant la guerre, entre avril 1942 et novembre 1943, effectuer une liaison entre le Reich et l'Empire du Soleil levant. A partir de mai 1945, le Japon va être désormais le seul des trois fondateurs du Pacte anti-Komintern et du Pacte tripartite à poursuivre le combat contre les Alliés, qui vont concentrer leurs forces sur le théâtre d'opérations asiatique et du Pacifique

<sup>1</sup> Komintern : acronyme russe désignant l'Internationale communiste, fondée en 1919 et dirigée de facto par le Parti communiste soviétique.

Dans le Pacifique, l'expansion japonaise avait été stoppée à Midway (3 au 7 juin 1942), à Guadalcanal (février 1943), en Nouvelle-Guinée (fin 1942-début 1943), avant d'être contrainte de refluer face aux offensives aéronavales américaines appuyées par les Britanniques, les Australiens et les Néo-Zélandais dans les îles du Pacifique central et en Nouvelle-Guinée. Un reflux qui se poursuivra, archipel reconquis ille au prix de dures batailles.

## Le repli japonais

L'année 1944, qui avait vu en Europe le Reich nazi reculer sur tous les fronts, à l'Ouest, à l'Est, dans les Balkans, en Italie, aura été aussi celle de nouveaux et importants revers pour le Japon en Asie du Sud-est et dans le Pacifique : ainsi l'«Opération U-Go» de pénétration dans l'Est de l'Inde (Manipur et Nagaland) se conclura, après les épuisantes batailles de Kohima (4 avril-22 juin) et Imphal (8 mars-8 juillet), par un repli des troupes japonaises, prélude à la reconquête britannique de la Birmanie.

Dans le Pacifique, les Américains débarquent le 15 juin à Saipan, dans les Mariannes du Nord, ex-colonie allemande passée sous contrôle japonais après la Première Guerre mondiale, et en achèvent la conquête le 9 juillet ; l'île voisine de Tinian étant prise du 24 juillet au 1<sup>er</sup> août. Saipan va être le 24 novembre le point de départ d'un premier raid de bombardement sur Tokyo.

Début 1945, le 9 janvier, 175 000 Américains débarquent aux Philippines sur l'île de Luzon, la principale de îles de l'archipel, où se situe la capitale du pays de Manille, qui sera libérée le 3 mars. Sur le continent asiatique, en Birmanie, les Britanniques reprennent Mandalay le 20 mars, le soulèvement de l'Armée birmane sous la conduite du Parti communiste birman le 27 mars libère la capitale Rangoon au sud du pays ; lequel sera totalement libéré fin juillet.

Alors que se poursuit la libération des Philippines, avec du 10 mars au 15 août 1945 la bataille de Mindanao (2<sup>e</sup> île de l'archipel, près de 100 000 km<sup>2</sup>), les Américains vont conquérir, du 15 février au 26 mars, à 1 000 km au sud du Japon, l'île d'Iwo Jima (22 km<sup>2</sup>) – rendue célèbre par la photo de G.I. plantant le drapeau américain au sommet du



Le 23 juillet 1945, six marines et un infirmier américains hissent le drapeau américain au sommet du mont Suribachi sur Iwo Jima. (Photo célèbre de Joe Rosenthal).

mont Suribachi, défendu par 22 000 Japonais : 6 820 Américains seront tués et 19 189 blessés, seuls 216 des défenseurs japonais survécurent. L'île va devenir une base de départ des chasseurs américains escortant les bombardiers B.29 en mission sur le Japon.

Sur le plan militaire, alors que l'essentiel de la flotte nippone a été envoyé par le fond, tel le 7 avril 1945 son plus gros navire, le cuirassé *Yamato*, l'état-major impérial va généraliser les attaques-suicides par avion («kamikaze») contre des navires alliés, initiées lors de la bataille de Leyte (2 octobre 1944) et employées lors de celle d'Okinawa (400 attaques) : elles se compteront par milliers jusqu'à la reddition japonaise.

## La reddition

Cette reddition, par leur déclaration de la Conférence interalliée de Potsdam, les Alliés exigent le 9 juillet qu'elle soit sans condition, implique l'occupation du Japon et sa totale démilitarisation. Ce que rejette l'état-major japonais, pour des raisons d'orgueil national, qui

En blanc, les zones terrestres et en vert les zones maritimes encore avec présence militaire japonaise fin août 1945.



contrôle encore d'importants territoires et qui est dans l'espoir que de nouvelles pertes infligées aux Alliés les contraindront à moins d'exigences.

L'ampleur de ces pertes alliées depuis le début de la reconquête et le comportement suicidaire des militaires japonais refusant de se rendre, les pertes civiles japonaises liées aux bombardements classiques – 100 000 habitants de Tokyo ont été tués par les bombes incendiaires larguées sur la ville le 9 mars – vont, avec la perspective d'une poursuite de la guerre pendant plusieurs mois, conduire les Américains à décider d'utiliser une arme nouvelle, de destruction massive : la bombe atomique. Lancée le 6 août sur Hiroshima, elle y fait 95 000 à 165 000 morts, et, utilisée à nouveau le 9 août à Nagasaki, elle fera 60 000 à 80 000 morts.

Le 8 août, dénonçant le Pacte Nippo-soviétique de non-agression signé le 13 avril 1941, par lequel l'URSS s'engageait à respecter l'intégrité territoriale du Mandchoukouo tandis que le Japon s'engageait à respecter celle de la République populaire de Mongolie, l'URSS déclare la guerre au Japon. Le 9 août, plus d'un million de Soviétiques et de Mongols passent à l'offensive sur 4 000 km de front. Faisant près de 600 000 prisonniers au terme de trois semaines de combat, les Soviétiques vont occuper le sud de Sakhaline, les îles Kouriles, la Mandchourie et le nord de la Corée.

Le 15 août, l'empereur Hirohito, annonce la reddition sans condition<sup>1</sup> du Japon et demande l'arrêt des combats : les forces japonaises capitulent en Chine le 21 août (celles de Corée feront de même le 8 septembre, de Singapour le 12 septembre...). Le débarquement des Alliés sur Honshu le 28 août marque le début de l'occupation du Japon.

Et, le 2 septembre sur le cuirassé américain *USS Missouri*, ancré en baie de Tokyo, les plénipotentiaires japonais signent, au nom de Hirohito, la capitulation de l'empire nippon, mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale, un conflit qui aura fait de 60 à 80 millions de morts, des millions de blessés, causé d'immenses destructions.

<sup>1</sup> En fait, il y avait une condition : le maintien de l'Empereur sur le trône impérial.

# SECONDE GUERRE MONDIALE

## ACTES DE CAPITULATION DU JAPON

Agissant par ordre et au nom de l'Empereur, du Gouvernement japonais et du Quartier général impérial japonais, nous déclarons, par ces présentes, accepter les conditions posées dans la déclaration qui a été publiée par les Chefs des Gouvernements des États-Unis, de la Chine et de la Grande-Bretagne, le 26 juillet 1945, à Potsdam et à laquelle a adhéré, par la suite, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, lesquelles quatre Puissances sont ci-après désignées sous le nom de «Puissances Alliées».

Nous proclamons par ces présentes la reddition inconditionnelle aux Puissances Alliées du Quartier général impérial japonais, de toutes les forces armées japonaises et de toutes les forces armées sous contrôle japonais partout où elles se trouvent.

Nous ordonnons par ces présentes à toutes les forces japonaises, partout où elles se trouvent, ainsi qu'au peuple japonais, de cesser immédiatement les hostilités, de préserver et de sauver de tous dommages tous les navires, avions et biens militaires et civils, et de se conformer à toutes les exigences qui pourront être imposées par le Commandement Suprême des Puissances Alliées ; ou par des organismes du Gouvernement japonais d'après ses ordres.

Nous ordonnons par ces présentes au Quartier général impérial japonais de donner immédiatement aux Commandements de toutes les forces japonaises et de toutes les forces sous contrôle japonais, partout où elles se trouvent, l'ordre de se rendre sans condition, avec toutes les forces placées sous leur commandement.

Nous ordonnons par ces présentes à tous les fonctionnaires civils et à tous les officiers de l'Armée et de la Flotte d'obéir et de faire porter effet à toutes les proclamations, à tous les ordres et à toutes les instructions que le Commandement Suprême des Puissances Alliées jugera propres à assurer l'exécution effective des conditions de cette reddition, et qui seront publiés par lui ou sous son autorité, et nous leur ordonnons de rester à leur poste et de continuer à assurer leur service comme non-combattants, à moins d'en être spécialement relevés par lui ou par son ordre.

Nous nous engageons par ces présentes, au nom de l'Empereur, du Gouvernement japonais et de ceux qui lui succéderont, à exécuter de bonne foi les clauses de la Déclaration de Potsdam et à donner tous les ordres et prendre toutes les mesures qui pourront être exigées par le Commandant Suprême des Puissances Alliées ou par tout autre représentant qualifié des Puissances Alliées pour en assurer l'exécution.

Nous ordonnons par ces présentes au Gouvernement japonais et au Quartier général impérial japonais de libérer immédiatement tous les prisonniers de guerre et internés civils alliés qui se trouvent actuellement sous contrôle japonais et de veiller à leur protection, à leur entretien et subsistance ainsi qu'à leur transport immédiat aux lieux qui seront fixés.

Dans la direction de l'État, l'autorité de l'Empereur et du Gouvernement japonais sera subordonnée à celle du Commandant Suprême des Puissances Alliées, qui prendra toutes les mesures qu'il estimera propres à assurer l'exécution des conditions de la reddition.

SIGNE dans la Baie de Tokyo, Japon, à 0904 le deuxième jour de septembre 1945.



La délégation des puissances alliées



La délégation japonaise

### Mamoru Shigemitsu

Par ordre et au nom de l'Empereur du Japon et du Gouvernement japonais

### Yoshijiro Umezu

Par ordre et au nom du Quartier général impérial japonais

Accepté dans la Baie de Tokyo, Japon, à 0908 le deuxième jour de septembre 1945 pour les États-Unis, la République de Chine, le Royaume-Uni et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et dans l'intérêt des autres Nations Unies en guerre avec le Japon.

### Douglas MacArthur

Commandant Suprême des Puissances Alliées

### Chester Nimitz

Représentant des États-Unis

### Hsu Yung-Chang

Représentant de la République de Chine

### Bruce Fraser

Représentant du Royaume-Uni

### Derevyanko

Représentant de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

### T.A. Blamey

Représentant de l'Australie

### Moore Cosgrave

Représentant du Canada

### Philippe Leclerc

Représentant du Gouvernement provisoire de la République française

### C.E.L. Helfrich

Représentant du Royaume des Pays-Bas

### Leonard M. Isitt

Représentant de la Nouvelle-Zélande



# CONGRES NATIONAL DE L'ANACR PERIGUEUX 7-8-9 NOVEMBRE 2025



**L**e précédent congrès de l'ANACR s'est tenu il ya trois ans à Troyes, fin juin 2022, cinq ans après celui de Dax, au sortir de la grave crise du covid, ayant affecté L'ANACR, comme l'ensemble de la société française, et dont les répercussions des effets négatifs se font ressentir jusqu'à nos jours.

**E**n premier lieu, la terrible épidémie, ajoutant aux effets de l'âge s'avancant pour tous, nous a enlevés plusieurs centaines de camarades, nombre – notamment ancien(e)s Résistant(e)s – ayant compté parmi les premiers adhérents de l'ANACR, parmi ses fondateurs, sur le plan local, départemental et national.

**P**ar ailleurs, les restrictions de réunion, internes et externes, mises en place par les Pouvoirs publics pour enrayer la diffusion du virus ont, avec les réticences de participation à des réunions et rassemblements qu'elle suscita, entravé notre action dans la population, de recrutement de nouveaux adhérents et affecté gravement nos ressources.

**A** l'issue de trois jours de travaux prenant en compte cette réalité, les délégués au Congrès de Troyes en juin 2022 réaffirmeront leur volonté de préserver, au-delà des difficultés, le patrimoine matériel et moral de l'ANACR, et – c'est sa raison d'être – de poursuivre son combat contre les résurgences du fascisme, contre la xénophobie anti-immigrés, le racisme antisémite, antiarabe, antitsigane, contre les expansionnismes bellicistes, les menaces contre la démocratie que représente la progression de l'extrême-droite, dans le Monde, en Europe, tous fléaux et menaces qui se sont perpennisés voire accrus depuis notre précédent congrès.

**D**epuis le 24 février 2022, suite à l'agression russe contre l'Ukraine, la guerre fait rage en Europe orientale, l'attaque terroriste du Hamas contre une rave party en Israel le 7 octobre 2023 a déclenché une guerre meurtrière de Tsahal contre les populations civiles palestiniennes de la bande de Gaza y faisant des dizaines de milliers de morts. L'élection avec 43 % des voix en septembre 2022 de Georgia Meloni en Italie, le retour de Netanyaou au pouvoir en Israel en novembre suivant, les succès électoraux de l'extrême-droite aux Pays-Bas, au Portugal et, en France, les 31,27 % du RN de Bardella aux Européennes de juin 2024 font plus qu'inquiéter pour l'avenir.

**C**'est dans ce contexte que s'est tenu notre 34<sup>e</sup> congrès, réaffirmant la volonté de l'ANACR de poursuivre, en fidélité à celui de la Résistance, son combat antifasciste.



## LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

**P**rès de 250 personnes venues de Dordogne, de 40 autres départements et d'une Amicale, ont fait du Congrès national de l'ANACR qui s'est tenu du 7 au 9 novembre 2025 à Périgueux, un moment important de transmission de la mémoire et des valeurs de la Résistance.

Ce vendredi après-midi 7 novembre, les délégués, participants et accompagnants prirent place à partir de 13h15 dans la salle du Congrès, dans la Filature de l'Isle.

### Le Bureau du Congrès

Puis, à 13h30, **Jean-Paul BEDOIN** monta à la tribune et, après avoir rappelé que, statutairement, les pouvoirs du Bureau National élu au congrès de Troyes, en juin 2022 prenaient fin à l'ouverture du congrès, demanda aux délégués d'élire un Bureau du Congrès, chargé tout à la fois d'assurer son bon déroulement et la permanence de la direction de l'Association jusqu'à l'élection du nouveau Bureau national. Il soumit alors au vote les noms suivants :

Patricia BIZZARI, Jean-Paul BEDOIN, Pierre CHEVALIER, Bruno COLLIN, Sylvie DAEMS, Bernard DELAUNAY, Pascal FREY, Anne FRIANT-MENDRES, Paul GOS, Jean-Claude HERBILLON, Marie-Ange LAYER, Hélène MALECHA, Jean-Paul MARIE, Pierre MARTIN, Anne-Marie MONTAUDON, Colette PALLARES, Martine PETERS, Annie PEZ, Nicole PRIMARD, Dany ROUVEYRE-VIGNETTES, Charles SANCET, Christiane TARDIF, Jacques VARIN.

Ces propositions adoptées à l'unanimité, **Pierre Martin** est porté à la Présidence du congrès ainsi qu'à celles des travaux de la Séance d'ouverture et des séances plénières.

Il déclare alors le congrès ouvert, puis demande à Jean-Paul Bedoin d'inviter le congrès à désigner les présidences de la **Commission des Mandats (Jean-Paul**

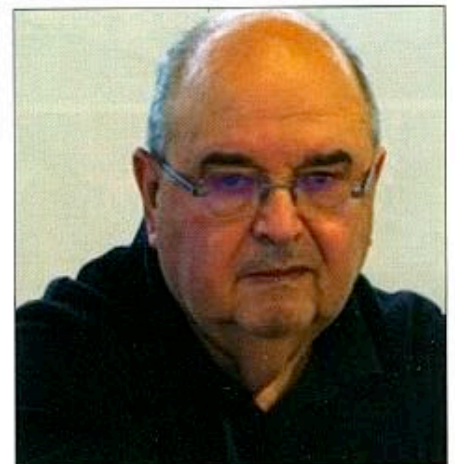
**Bedoin)** et de la **Commission des Candidatures (Charles Sancet)**, de la **Commission d'Organisation-Orientation (Présidence : Pierre Martin, Martine Peters et Jacques Varin)**, de la **Transmission de la mémoire (Présidence : Jean-Paul Bedoin, Pierre Chevalier, Bernard Delaunay, Anne Friant-Mendrés)**.



**Pierre MARTIN**

Pierre MARTIN demande ensuite à Patricia BIZZARI, Jean-Paul BEDOIN, Anne FRIANT-MENDRES, Martine PETERS, et Jacques VARIN de prendre place à ses côtés au 1<sup>er</sup> rang de la tribune, pour accueillir les représentants officiels.

Puis à prendre place au 1<sup>er</sup> rang de la salle devant la Tribune à Pierre CHEVALIER, Bruno COLLIN, Sylvie DAEMS, Bernard DELAUNAY, Pascal FREY, Paul GOS, Jean-Claude HERBILLON, Marie-Ange LAYER, Hélène MALECHA, Jean-Paul MARIE, Colette PALLARES, Annie PEZ, Nicole PRIMARD, Dany ROUVEYRE-VIGNETTES, Charles SANCET, Christiane TARDIF, qui viennent d'être élus membres du Bureau du Congrès.



**Jean-Paul BEDOIN**

### Les invités

**Pierre MARTIN** invite à prendre place à la tribune au 1<sup>er</sup> rang à Madame **Marie AUBERT**, Préfète de Dordogne, à Monsieur **Emeric LAVITOLA**, maire de Périgueux ancien ministre, à Monsieur **Jacques RANOUX**, Délégué départemental à la Mémoire et à la Citoyenneté représentant Monsieur **Germinal PEIRO**, Président du Conseil départemental de Dordogne, à **Madame Caroline AUDARD**, Directrice départementale de l'ONACVG, à Monsieur le colonel **Xavier ROCHE**, Délégué militaire départemental.

Puis à prendre place devant la tribune au 1<sup>er</sup> rang de la salle à **M. Filippo GIUFFREDA**, vice-président de la Fédération Internationale des Résistants, la F.I.R., représentant aussi l'Association Nationale des Partisans italiens, l'A.N.P.I., à Monsieur **Jean-Claude COSTE**, vice-président de l'ANPAC, à Monsieur **Régis SAPHORES**, secrétaire national de L'ARAC, à Monsieur **Guy LEGRIP**, président départemental de Dordogne, représentant la F.N.A.C.A. à

Monsieur le colonel **Jeremy LAURAIRE**, commandant le Groupement de Gendarmerie de Dordogne, à Monsieur **Xavier LHERMITTE**, directeur de l'Ecole Nationale de Police, à Monsieur **Serge MARILLOU**, sénateur.

Puis **Pierre Martin** s'adresse aux invités : «Madame la Préfète, Monsieur le Maire de Périgueux, Monsieur le Président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Délégué militaire Départemental, Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie, Monsieur le vice-président de l'ANPI, Monsieur le vice-président de la F.I.R., Monsieur le représentant de l'UFAC, je veux, au nom du Bureau de notre congrès, au nom de tous les congressistes ici réunis, vous remercier d'avoir répondu à notre invitation et d'honorer de votre présence l'ouverture de nos travaux.

«Nous tenions à organiser ce congrès à Périgueux, en Dordogne, dans une ville, dans une région qui furent terre de Résistance, terre de martyre.

«À l'issue de cette séance solennelle d'ouverture de notre congrès, nous irons devant le monument à la Résistance pour rendre hommage aux Résistants périgourdiens, à celles et ceux tombé(e)s dans la lutte contre le fascisme et pour libérer la France.

«Nous sommes 81 ans après la Libération de la France, 80 ans après la Victoire contre le nazisme.

«Nous devons à celles et ceux qui s'engagèrent dans la Résistance, à celles et ceux qui tombèrent dans la lutte contre l'envahisseur nazi et ses complices, qui périrent sous la torture ou dans les camps de la mort, de perpétuer le souvenir de leur combat, de leur sacrifice et les valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques qui les motivèrent. C'est un devoir et aussi un besoin, en particulier pour les jeunes générations.

«Tel fut ainsi le sens du combat que, pendant près de 25 ans, notre Association mena pour l'instauration de la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, acquise depuis juillet 2013 et qui associe ainsi officiellement dans cet hommage mémoriel le monde associatif ancien combattant, au premier rang duquel celui de la Résistance, avec les Pouvoirs publics, national en la personne du représentant de l'Etat, et locaux, comme ici à Périgueux.

«Madame la Préfète, connaissant vos contraintes d'emploi du temps, nos congressistes seront heureux de vous entendre dès l'ouverture de ce congrès, je vous laisse la parole :

## **Madame Marie AUBERT, Préfète de la Dordogne**

*«Merci, Monsieur le Président, pour votre invitation.*

*«Merci aussi, et surtout, pour tout le travail accompli par l'ANACR, depuis des décennies, au service de la reconnaissance de toutes celles et ceux qui sont tombés pour la France, de leurs familles et de leurs proches. Au service de la mémoire, notamment auprès des plus jeunes. Au service de la défense des valeurs républicaines que chaque enfant de notre Nation a en partage.*



**Madame Marie AUBERT,**  
Préfète de Dordogne

*«Monsieur le président de l'ANACR,  
« Mesdames et Messieurs les élus,  
« Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,*

*« Mesdames et Messieurs,  
« C'est un honneur d'être présente à vos côtés aujourd'hui pour l'ouverture solennelle du 34<sup>e</sup> congrès de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance*

*«Ce congrès, Mesdames et Messieurs, intervient peu après le cycle commémoratif exceptionnel, commencé il y a deux ans, à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, dont la dernière date officielle, le 2 septembre dernier, marquait la fin de la guerre dans le Pacifique, et, avec elle, la fin de la Seconde Guerre mondiale.*

*«Ce temps de commémoration d'une richesse inédite a permis à un large public, en Dordogne et partout en France, de participer à de grands événements mémoriels ainsi qu'à des milliers d'actions commémoratives, dont les plus emblématiques et porteuses de sens ont été labellisées et subventionnées*

*«La tenue du 34<sup>e</sup> congrès national de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, en cette fin d'année, arrive donc au bon moment, à l'heure des bilans des nombreuses actions mémorielles que vous avez menées pendant cette année anniversaire.*

*«C'est aussi l'occasion de rappeler toute votre importance. L'ANACR, avec près de 7 000 adhérents en France, et 350 en Dordogne, reste non seulement l'association la plus représentative de ce que fut la Résistance dans sa diversité, mais également une association fortement engagée dans la transmission des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, des valeurs patriotiques, démocratiques, humanistes et de solidarité qui animèrent les Résistantes et les Résistants, aux heures les plus sombres de l'histoire de notre pays.*

*«Ces deux années anniversaires nous ont concrètement permis de nous rassembler pour honorer la mémoire de*

*ces hommes et de ces femmes, qui, au-delà de leur opinion politique ou de leur confession religieuse, ont choisi de lutter ensemble contre l'ennemi commun qui occupait le pays, pour un idéal de liberté qu'ils nous ont légué en partage.*

*«Leur sacrifice pour la Victoire a été immense, ne l'oublions jamais !*

*«Depuis sa création, l'ANACR s'investit dans la perpétuation du souvenir de ces héros, de leurs combats, de leurs sacrifices, de leurs espérances d'un monde en paix. Par son action, l'association porte également ce devoir de vigilance qui doit être transmis aux générations futures, peut-être plus encore aujourd'hui qu'hier au regard du climat international incertain que nous traversons depuis quelques mois.*

*«Permettez-moi donc de vous adresser, Monsieur Jean-Paul Bedoin, mes félicitations appuyées, vous qui ne comptez ni votre temps, ni votre énergie, depuis plus de 30 ans désormais. Ce volontarisme, cette constance dans l'action ont sans doute contribué à ce que la direction nationale choisisse notre département pour l'organisation de ce rassemblement, quand on constate le travail remarquable mené par votre association au niveau local, et la qualité des relations que vous avez su établir.»*

Pierre Martin, après avoir remercié Madame la Préfète pour ses paroles chaleureuses, donne ensuite la parole à **Charles SANCET** pour, avant de poursuivre nos travaux, évoquer la mémoire de tous nos camarades disparus dans tous les départements depuis le dernier congrès de Troyes, citant notamment ceux qui appartenaient aux organes nationaux de l'ANACR :



**Charles SANCET**

## **MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL NATIONAL :**

BAULET Francis (Haute-Savoie), CHARRET Pierre-André (Nord), FORESTIER Lucienne (Somme), GUILLEMANT Jean-Jacques (Val-de-Marne), JULLIAT Jean (Puy-de-Dôme), LEON-GONZALES Pépita (Pyrénées-Orientales), FAY Andrée (Gironde), LITTOUX Eugène (Finistère), MEUNIER Denise (Isère), MOREAU Jean (Indre), PLISSON Suzanne (Indre-et-Loire), REINAUDAT Maurice (Cher), SKROBEC Naf-tali (Paris), VIDAL Gilbert (Pyrénées-Orientales).

## MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL :

ANDRE Yvette (Loir-et-Cher), AUVIEUX Alain (Indre), BABY Jean (Haute-Garonne), CALMELS Paul (Haute-Loire), CLAVERIE Marie-Thérèse (Bouches-du-Rhône), DARFEUILLE Marcel (Haute-Vienne), DOUCHET Michel (Ardèche-Drôme), GABERT Pierre (Bouches-du-Rhône), GARCIA Marie-Louise (Tarn-et-Garonne), GEET Yvelain (Loir-et-Cher), MOLHERAT Michel (Aude).

## MEMBRES DU BUREAU NATIONAL :

CASSANAS Bruno (Hérault), COLAS Michel (Seine-Maritime), FOREAU-FENIER Robert (Aisne).

## MEMBRE DU COMITE D'HONNEUR

MARTIN-ZAY Catherine

Les délégués se lèvent alors pour une minute de silence à la mémoire des disparus.

**Pierre Martin**, soulignant l'aide apportée à l'organisation du congrès par la municipalité de Périgueux et ses services, invite Monsieur le maire à prendre la parole.

## M. Emeric LAVITOLA, ancien ministre, maire de Périgueux



Emeric LAVITOLA

«Mesdames et Messieurs, Chers délégués, chers amis de l'ANACR,

«C'est une **grande fierté pour Périgueux** et pour la Dordogne d'accueillir votre congrès national.

«Ici, sur cette terre de mémoire et d'engagement, **la Résistance n'appartient pas au passé** : elle continue d'inspirer notre présent et d'éclairer notre avenir.

«Ce rendez-vous, qui réunit les représentants de vos 7 000 adhérents venus de toute la France, est bien plus qu'une rencontre statutaire.

«C'est un **moment de fidélité et de transmission**, un moment où nous rendons hommage à celles et ceux qui ont su dire non, mais aussi à ceux qui, aujourd'hui, cherchent encore à construire un monde plus juste et plus fraternel.

«La Résistance fut un **acte de courage et d'unité**. Des femmes et des hommes, de toutes origines, de toutes convictions, se sont rassemblés autour d'un idéal commun : **la liberté, la justice, la démocratie**.

«C'est cet esprit qui a nourri le **Programme du Conseil National de la Résistance**, dont nous continuons à vivre les héritages les plus précieux : la Sécurité sociale, les droits sociaux, la dignité du travail.

«La **Dordogne** fut, de ce point de vue, **une terre exemplaire et douloureuse à la fois**. Avec plus de mille cent quatorze victimes, elle fut l'un des départements les plus frappés par la répression nazie. «Ici, chaque village, chaque vallée, chaque nom de stèle raconte une histoire de courage et de fidélité.

«Et si cette mémoire demeure vivante, c'est aussi grâce à l'**action inlassable de l'ANACR**, présente dans les écoles, sur les chemins de mémoire, dans le cœur des cérémonies républicaines.

«Permettez-moi, à cet instant, d'avoir une pensée particulière pour **Hercule et son épouse**, figures du courage et de l'amour partagé dans la Résistance.

«À travers leur histoire et l'exposition présente dans le hall, nous rappelons combien **les femmes** aussi ont été, dans cette période, des actrices décisives, souvent dans l'ombre, toujours dans la dignité. Leur engagement parle aussi à **la jeunesse d'aujourd'hui**, qui cherche, parfois autrement, à défendre des causes, à se battre pour le climat, la solidarité, la liberté.

«Dans un monde où les repères s'effacent, où la violence verbale et la haine se propagent si facilement, **la Résistance nous apprend la vigilance et la lucidité**.

«Elle nous rappelle que **la démocratie n'est jamais acquise**, qu'elle se protège et se nourrit de courage civique.

«Albert Einstein disait : *«Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire.»*

«Ces mots résonnent aujourd'hui avec une force intacte. Ils nous rappellent que **résister, c'est refuser l'indifférence**, c'est choisir la dignité, la vérité, la fraternité.

«Je veux enfin **remercier très sincèrement** celles et ceux qui, en Dordogne, font vivre au quotidien cette mémoire collective.

«Merci à **Jean-Paul Bedoin et Dominique Boucharel**, à la **famille Ranoux**, et à l'ensemble des **bénévoles de l'ANACR Dordogne**, pour leur engagement constant, leur rigueur historique et leur dévouement.

«Par leur travail patient, leur présence dans les écoles, leurs commémorations et leurs actions sur le terrain, ils assurent **la continuité du devoir de mémoire**.

«Ils rappellent que transmettre n'est pas un geste du passé, mais un **acte d'engagement civique**, un **choix de fidélité et d'avenir**.

«Votre congrès est donc un **rendez-vous d'espérance**. Espérance que la mémoire ne s'éteindra pas. Espérance que la jeunesse s'en emparera, non pas comme un fardeau, mais comme une boussole.

«Espérance, enfin, que notre République reste fidèle à ce qu'elle a de plus beau : **sa capacité à unir, à protéger et à émanciper**.

«J'aurai le plaisir de vous retrouver ce soir pour la cérémonie au Cénotaphe de,

Périgueux et à la réception à l'Hôtel de ville qui suivra.

«Bienvenue à Périgueux, et merci, au nom de la Ville, de **faire vivre ici la flamme de la Résistance**».

«**Pierre Martin** remercie Monsieur le maire de Périgueux pour l'accueil du congrès dans sa ville et ses mots de bienvenue, et invite ensuite Jacques Ranoux, représentant de Monsieur **Germinal Peiro**, Président du Conseil départemental, à prendre la parole.

## M. Jacques RANOUX, délégué départemental à la Mémoire et à la Citoyenneté



Jacques RANOUX

«Madame la Préfète Monsieur le Maire de Périgueux, cher Emeric Lavitola,

Monsieur le président national de l'ANACR, cher Pierre Martin,

«Monsieur le président de l'ANACR Dordogne, cher Jean-Paul,

«Mesdames Messieurs les élus»

«Mesdames Messieurs les présidents et délégués de l'ANACR et des associations mémorielles

«Mesdames, messieurs, chers amis, chers camarades

«J'ai le plaisir et l'honneur de m'adresser à vous au nom du Président du conseil départemental, Germinal Peiro, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui, et qui m'a chargé, en tant que Délégué à la Mémoire et à Citoyenneté, de le représenter.

«Je vous adresse en son nom ses salutations les plus fraternelles et je vous souhaite la bienvenue en Périgord, terre de résistances et de révoltes mais aussi terre d'accueil et de refuge comme ce fut le cas durant l'occupation.

«Nous sommes très heureux de recevoir et d'accueillir le 34<sup>e</sup> congrès de l'ANACR et des Ami(e)s de la Résistance.

«C'est aussi pour moi une mission toute particulière. Je dois dire que mon père fut membre du Bureau national de l'ANACR. Nous avons évoqué hier soir, cher président, avec beaucoup d'émotion, lors du vernissage de l'exposition «Hercule et Claude», des souvenirs et des moments que vous avez partagés autour des valeurs et des engagements de l'ANACR lors des instances nationales.

«Avec le soutien et la complicité de Jean-Paul Bedoin, président départe-

mental, il a consacré beaucoup de son temps et de son énergie, comme tant d'autres Résistants après la Libération, à transmettre le souvenir des combats et des idéaux de la Résistance, arpentant sans relâche collèges et lycées à la rencontre des jeunes générations.

«Aujourd'hui, l'ANACR 24 est toujours un partenaire essentiel pour le département et les collectivités, pour animer et conduire un grand nombre d'actions mémorielles, mais aussi pour accompagner de nombreuses initiatives de création de chemins et de lieux de mémoire.

«À ce titre, je dois remercier son président Jean-Paul Bedoin pour l'important travail mené auprès des jeunes depuis de nombreuses années, avec René Gay et l'AFMD24, dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation, en partenariat avec les services de l'État et l'Éducation nationale, les collectivités, les enseignants et les établissements.

«Je dois remercier également les responsables locaux et Amis de la Résistance qui, à l'heure où les derniers témoins disparaissent, œuvrent sans relâche pour perpétuer et transmettre les valeurs et l'histoire de la Résistance auprès de notre population et en particulier auprès des jeunes générations.

«Cette transmission est d'autant plus importante à l'heure où nous traversons une période des plus inquiétantes pour l'avenir de nos démocraties, de plus en plus menacées par la montée des extrêmes qui font alliance avec les plus grandes fortunes pour faire main basse sur l'information, la presse, les médias, les réseaux sociaux. Ils financent avec d'énormes moyens des influenceurs, et s'immiscent ainsi jusque dans notre vie quotidienne, avec de faux experts auto-proclamés, dans un but de surveillance et de manipulation des populations.

«C'est une véritable fabrique à penser, une véritable arme de destruction massive de l'esprit critique de nos concitoyens et de nos jeunes, plus fragilisés que jamais.

«Avec l'arrivée de l'intelligence artificielle dans des espaces bien trop peu réglementés, nous sommes rendus désormais à l'ère du totalitarisme cognitif, du technofascisme investi par les très grandes entreprises et nations de la tech. C'est une nouvelle forme de guerre qui ne dit pas son nom, qui a largement franchi nos frontières et menace désormais notre État de droit et les fondements même de notre république.

«Dans ce contexte on ne peut plus inquiéter, avec la guerre en Ukraine, une nation à nos portes lutte pour sa survie et aussi pour la nôtre. Un terrible génocide à Gaza, de nombreux foyers de guerre de par le monde, de plus en plus de peuples sous la botte de dictatures, réduits à la misère et à l'exil, poussés par un dérèglement climatique que certains voudraient mettre sous le tapis, pour dissimuler les conséquences dramatiques d'une course effrénée pour toujours plus de profits.

«Tout cela démontre une fois de plus que résister se conjugue toujours et plus que jamais au présent. Tout cela démontre éga-

lement que l'action que vous menez, et que nous menons à vos côtés pour mettre en avant ce que fut l'engagement de la Résistance face au nazisme, à la collaboration et au fascisme, a aujourd'hui d'étranges résonances avec notre actualité et garde plus que jamais tout son sens.

«Ce devoir de transmission en direction des jeunes, est désormais vital pour les accompagner dans la lutte difficile qu'ils vont devoir mener pour garder les portes de l'avenir grandes ouvertes.

«Aujourd'hui, nous avons ensemble pour mission de redonner l'espoir à la jeunesse de notre pays, et pour cela nous devons dans nos assemblées au sein de nos institutions, lui faire une large place. Ce sont eux n'en doutons pas, qui portent désormais les clés de l'avenir. Nous devons pour cela les soutenir, les encourager, leur transmettre ce que notre démocratie doit à la Résistance, cette capacité de s'indigner, de dire non et d'agir.

«Face aux réformistes, aux révisionnistes, aux falsificateurs de l'histoire, nous devons leur transmettre cet attachement indéfectible à la nécessité de comprendre plutôt que de croire, à la nécessité vitale de décrypter l'information, de rechercher la vérité sans laquelle il ne saurait y avoir de liberté. Et enfin de s'engager en tant que citoyen, dans ce combat vital pour l'avenir, et pour cela nous devons faire confiance à la jeunesse de notre pays, qui a toujours été présente lors des grands rendez-vous de notre histoire.

«La Résistance nous a donné la feuille de route qu'il nous faut retenir : c'est la jeunesse qui a porté il y a plus de 80 ans le souffle de la liberté et des valeurs de notre république, c'est la jeunesse qui a porté au-delà de la libération les acquis du CNR.

C'est avec la jeunesse aujourd'hui que nous ouvrirons les portes d'un monde en tout point conforme à l'esprit et à l'idéal de ces jeunes combattants de l'ombre, et à ces victimes de la répression et de la barbarie. C'est ce formidable espoir qu'ils ont porté au plus profond d'eux-mêmes, dans les combats et parfois jusqu'au dernier souffle, sous la mitraille et la torture, que nous devons transmettre à la jeunesse d'aujourd'hui.

«Nous avons hier soir, en avant-première de votre congrès, avec le président Germain Peiro, installé le Centre départemental de la mémoire et des résistances, le CDMR, près des Archives départementales avec lesquelles nous avons des liens naturels de proximité, en partenariat avec l'ANACR, le soutien précieux d'enseignants, d'historiens et d'amis de la Résistance.

«Ce lieu, qui sera prochainement aménagé comme un espace à l'échelle du département, de découverte des résistances d'hier à aujourd'hui, sera ouvert au grand public, mais aussi aux classes et leurs enseignants.

«Notre propos est d'accompagner toutes les initiatives mémorielles pour lesquelles nous sommes sollicités, et plus particulièrement en direction des jeunes des collèges et des lycées.

Nous souhaitons mettre à leur disposition des supports et des outils pédago-

giques modernes, adaptés à leur culture et leurs pratiques, en les accompagnant dans la transmission à leur tour de leurs travaux de recherche, en utilisant toutes les formes d'expression qui sont celles de leur génération, en leur donnant la parole pour que celle-ci soit relayée et partagée le plus largement possible.

«Mesdames, Messieurs, chers camarades de l'ANACR, je vous remercie et je remercie également nos amis de Dordogne qui ont mis toute leur énergie dans la préparation et la réussite de ce 34<sup>e</sup> congrès. Je vous souhaite d'excellents travaux et un agréable séjour en Périgord, avec l'envie, j'en suis certain, de vous voir revenir aux beaux jours pour apprécier les superbes paysages et le patrimoine exceptionnel de notre Périgord.

«Vive l'ANACR et vivent à jamais les idéaux de la Résistance».

Après avoir remercié Jacques RANOUX, Pierre Martin donne la parole à Jean-Paul Bedoin.

## Jean-Paul BEDOIN, Président départemental ANACR de Dordogne.

«Trois ans se sont écoulés depuis Troyes où, après la pandémie de Covid-19 qui avait affecté nombre de structures associatives de tous ordres et figé l'activité publique de l'ANACR et même l'essentiel de sa vie interne, nous avions eu la joie de nous retrouver tous ensemble à l'Espace Argence et de pouvoir à nouveau resserrer les liens entre nous.

«Vous voici venus, en cette année où s'achève un cycle mémoriel de trois ans d'événements historiques majeurs pour notre pays, l'Europe, le monde : celui des 80<sup>es</sup> anniversaires des années 1943, 1944 et 1945, à Périgueux, ville d'art et d'histoire, capitale du Périgord, pour la tenue de notre 34<sup>e</sup> Congrès national. Le comité départemental de la Dordogne, pour qui c'est un grand honneur, est très heureux de vous recevoir ici, à la *Filature de l'Isle*.

«La Dordogne, terre de forte résistance et de maquis, «*porte en elle*, pour reprendre les mots d'Anne-Marie Cocula dans «*La Dordogne dans la Seconde Guerre mondiale*», l'héritage de résistances paysannes périgourdines bien antérieures au tracé, en 1790, des limites du département».

«Sans être véritablement farouches, les Périgourdins ont maintes fois montré leur réprobation et leur hostilité devant les abus de l'État. Les conditions très difficiles de l'existence ont développé avant tout, chez eux, un fort instinct de survie qui guide leur méfiance vis-à-vis de l'autorité.

«Depuis des siècles, les «*Croquants*» du Périgord ont marqué l'histoire par leurs insoumissions, leurs colères, guidées par le désespoir et leurs révoltes violentes comme en 1593, 1637, 1707, 1790 et enfin en 1830 qui inspira le célèbre roman d'Eugène Le Roy. Rien d'étonnant à ce que l'un des premiers maquis constitués en Périgord se soit nommé «*Jacquou le Croquant*».

«Tout naturellement, aux heures les plus sombres de notre histoire, notre département, attaché farouchement à sa liberté, se leva face à l'occupation nazie et aux

souffrances qu'elle faisait subir aux Périgourdins et, une fois le département libéré, de nombreux résistants issus de l'AS ou des FTP, et souvent des fils de paysans, décidèrent malgré tout de continuer le combat, intégrèrent les Forces Françaises de l'Intérieur puis furent amalgamés à la nouvelle armée française renaissante. La majorité d'entre eux combattirent sur les poches de l'Atlantique, le « front des oubliés ». Les autres s'enrôlèrent dans la Brigade indépendante Alsace-Lorraine constituée début septembre 1944 ou participèrent aux combats de l'Est, dans le cadre de la première armée française, prenant part à la grande bataille qui s'achèva par la victoire alliée signifiée par la capitulation allemande du 8 mai 1945.

«Le Comité départemental qui travaille harmonieusement avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les municipalités, les services départementaux et académiques de l'Éducation nationale en ce qui concerne les jurys départemental, académique et national du Concours de la Résistance et de la Déportation, tient à remercier très sincèrement la municipalité de Périgueux et tout particulièrement M. Emeric Lavitola, maire de Périgueux, M. Germain Peiro, Président du Conseil Départemental de la Dordogne, M. Jacques Auzou, Président de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, M. Jean-Jacques de Peretti, ancien ministre, maire de Sarlat, Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, M. Jean-Marc Gouin, Président de la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord, Mme Sylviane Grandchamp et MM. Pascal Serre, Philippe Gimenez, Lionel Vergnaud, Nicolas Platon, Jean-Pierre Valentin, Jean-Louis Amelin, Jean-Luc Blanchard et Francis Colbac, respectivement maires des communes de Badefols-d'Ans, Chancelade, Cognac-sur-l'Isle, Le Pizou, Ribérac, Saint-Germain-des-Prés, Sanilhac, Thenon et Trélissac pour leur soutien. Il adresse également ses remerciements aux comités locaux ANACR de Bergerac, Montignac et Mussidan pour leur contribution.

«Il adresse ses plus vifs remerciements à MM. Clément Bijou, directeur de cabinet de M. le Maire de Périgueux, Richard Bourgeois et Michel Lemaire, respectivement maire-adjoint délégué au devoir de mémoire et conseiller municipal délégué au souvenir mémoriel ainsi qu'à tout le plateau technique de la Filature de l'Isle pour leur aide indispensable et, bien entendu, à toutes les petites mains qui ont œuvré pour préparer ce congrès.

«Le Comité départemental espère que vous conserverez un bon souvenir de ce Congrès et se tient prêt, une fois le devenir de l'ANACR assuré, à vous guider, si vous pas vous ramènent un jour en terre périgordaise, sur les Chemins de la Mémoire et Sentiers de la Résistance et à vous faire découvrir, outre la gastronomie locale, les hauts-lieux de cette Résistance que notre brochure – c'est notre souhait – vous permettra de découvrir.

«Dans le monde dans lequel nous vivons, nous devons plus que jamais passer la mémoire des sacrifices des Résistants,

des espérances dans un monde et une société plus juste, fraternelle, solidaire et en paix qui furent les leurs et restent les nôtres et garder en mémoire ces mots de François Hollande prononcés le 27 mai 2015 à Paris à l'occasion de l'entrée au Panthéon de Pierre Brosolette, Germaine Tillion, Geneviève De Gaulle-Anthonioz et Jean Zay : «Chaque génération a un devoir de vigilance [...]. Chaque individu a le choix d'agir [...]. Ne pas plier, ne pas se replier, espérer et lutter, tel est l'esprit inextinguible, inépuisable, de la Résistance ».

## La lecture du Rapport

Jacques Varin donne ensuite lecture du Rapport présenté par le Bureau National sortant, envoyé aux Comités départementaux de l'ANACR avant le Congrès et publié ci-après pages...

Pierre Martin : C'est l'ensemble vocal Arnaut de Mareuil, qui va clore cette séance solennelle d'ouverture, en interprétant plusieurs hymnes patriotiques et de Résistance.



L'ensemble vocal Arnaut de Mareuil

Après quoi, il est demandé aux congressistes de se déplacer vers le Centre-ville, Place Montaigne, pour la cérémonie du Souvenir devant le Monument de la Résistance et de la Déportation, prévue à 18h30.

A l'issue de la cérémonie, les congressistes se rendront à pied à l'hôtel-de-ville de Périgueux, 23 rue du Président Wilson, pour le «pot de l'amitié »

## La cérémonie patriotique



«Dordogne, terre de Résistance», et aussi de martyre, c'est en mémoire et en hommage au combat des Résistantes et Résistants du Périgord, dont nombre sont tombés au combat ou morts en déportation, que les congressistes avec leurs drapeaux, y retrouvant des représentants des autorités civiles et militaires et des Associations patriotiques de la ville, se sont rendus Place Montaigne, devant le «Cénotaphe».

Jean-Paul Bedoin retraça l'historique de ce «Monument de la Résistance et de la Déportation œuvre du sculpteur Louis Perin, édifié en 1986 et inauguré le 8 mai 1987 par Yves Guéna, alors maire de Périgueux, sur le lieu-même où, le 13 juin 1944, les nazis fusillaient pour l'exemple cinq jeunes résistants pris en otage.

Le 26 août, après la Libération de Périgueux, on érigea en leur honneur un cénotaphe qui deviendra le symbole de la Ré-

sistance. Le monument sera restauré lors d'une rénovation de la place et une seconde fois inauguré le 8 mai 1987.

Ce monument comporte trois bas-reliefs en bronze : à gauche, la foudre et l'éclair représentant la justice et le châtiment, symbolisant également le combat des maquisards et des F.F.I. Au milieu, le soleil symbolise la force et la vie manquant cruellement durant la guerre. Enfin, à droite, c'est le mal qui domine avec les flammes rappelant les camps de la mort et les tortures subies par les déportés.



Pierre Martin, Martine Peters et Anne Friant-Mendrés déposent la gerbe d'hommage des congressistes.

## Réception à l'Hôtel-de-ville



Pierre Martin, avec Emeric Lavitola, maire de Périgueux, Jean-Paul Bedoin et Michel Lemaire, conseiller municipal délégué au Souvenir mémoriel.

À l'issue de la cérémonie patriotique, les congressistes se rendirent à l'Hôtel de ville de Périgueux où une amicale réception avait été organisée à leur intention par la municipalité.

Une municipalité à laquelle Pierre Martin adressa au nom de tous les congressistes ses plus vifs remerciements, pour le concours actif apporté à l'organisation du congrès, remerciant Monsieur le maire pour son accueil chaleureux et ses rôles bienvenue à l'ouverture du congrès.

Sous le portrait de Jean Moulin, M. Lavitola évoqua la la Résistance périgourdine, le passage de la mémoire de son combat, qui associe la ville et l'ANACR.



Dans les salons de l'Hôtel-de-ville...

# LA JOURNÉE DE SAMEDI

## Travaux des Commissions

Comme lors de chaque congrès, la matinée du samedi est consacrée aux réunions de commissions. L'évocation de leurs travaux est présente dans les pages ci-dessus.

### «Organisation et Orientation»

Placée sous la présidence de Pierre Martin et animée par Martine Peters et Jacques Varin, elle s'est réunie salle du congrès.

Sont intervenus de 45 à 50 délégués, notamment de l'Allier, de l'Aisne, l'Ardeche, de Charente, Corrèze, de Dordogne, de Haute-Garonne, de l'Isère, du Jura, de Lozère, du Lot-et-Garonne, du Nord, de l'Oise, des Pyrénées-Orientales, de Haute-Saône, de Savoie, de Seine-Saint-Denis, du Vaucluse, de Haute-Vienne, des Yvelines, de Libération-PTT...



À la Commission d'Orientation-Organisation

La dualité organisation/orientation va entremêler les thématiques d'intervention, d'autant plus que sur plusieurs aspects, les deux approches sont liées.

Sur l'orientation, le contexte international, les conflits majeurs en cours en Ukraine, au Proche-Orient, qui menacent dans le détroit de Taiwan mais aussi dans d'autres régions en Afrique ou Amérique latine, interrogent sur les dangers de guerre, sur les politiques



d'armement, sur le rôle de l'ONU, et en son sein de la France qui, tout en étant ferme sur la défense des droits de l'homme, des droits nationaux des peuples et le respect de l'indépendance des États, devrait avoir une diplomatie plus active dans la recherche de solutions négociées – respectueuses de valeurs – aux meurtriers conflits en court (Gaza, Ukraine...).

Va être aussi évoquée la plus qu'inquiétante progression de l'extrême-droite, dans le monde, en Europe, en France, en France bien sûr ; plusieurs délégués rappelant le score cumulé des listes Bardella (31,37 %) et Maréchal (5,47 %), l'extension nationale et régionale de l'extrême-droite, qui crédibilise le risque de sa victoire à la présidentielle française de 2027.

L'attitude à observer l'égard de la présence d'élus d'extrême-droite (maires, conseillers départementaux et régionaux, parlementaires – notamment du R.N. – lors de cérémonies patriotiques, qu'ils en soient participants voire même dans certains cas organisateurs fait l'objet d'un échange d'expériences diversifiées, se concluant par le souhait de l'élaboration d'une position commune à tous les comités locaux et départementaux face à ce problème qui s'étend, du fait des résultats électoraux.

Un échange – récurrent – a lieu autour de la simplification de la carte d'adhérent(e), de l'éventualité d'un tarif de cotisation de cotisation «jeune», sur la liaison avec les jeunes et les initiatives visant à les associer à notre activité (porte-drapeaux...), sur la nécessité d'avoir des liens avec des enseignants, notamment pour le CNRD.

Durant les travaux de cette commission ont aussi été abordés, suite à l'intervention d'un délégué du Lot-et-Garonne visant à les justifier, les agissements d'un certain nombre de dirigeants du comité départemental afin de soustraire au contrôle de la direction nationale de l'ANACR d'un bien historique national de l'ANACR depuis plus de sept décennies, legs des Résistants géré par une SARL puis une SCI dont elle possédait la quasi-totalité des actions et à partir de 1972 par l'«Association du Domaine Férié»,

créée alors pour des raisons fiscales et sous la présidence de Pierre Villon avec à ses côtés Charles Fournier-Bocquet, par la Direction nationale de l'ANACR afin de gérer ses biens immobiliers et ses fonds mobiliers jusque-là dans la SCI. Cette mission de Gestion «au profit de l'ANACR» est explicitement mentionnée au Journal Officiel à la création de l'Association.

Les décennies se succédant et les Résistants à sa tête disparaissant, la Direction nationale de l'ANACR a été amenée, pour assurer la Présidence de l'«Association du Domaine», à faire appel en lui faisant confiance à un adhérent local de l'ANACR ; cette confiance s'est révélée une erreur. Il y a à mener bataille pour faire échec à une opération – dont les acteurs se sont mis hors de l'ANACR – visant à s'emparer du Domaine de Ferrière, site sur lequel est le Centre Delestraint-Fabien et qui de plus n'est pas sans intéresser des groupes hospitaliers privés...



À la Commission Transmission de la Mémoire

### «Transmission de la Mémoire»

Présidée par Anne Friant-Mendres, Jean-Paul Bedoin, Pierre Chevalier et Bernard Delaunay, la Commission Transmission de la mémoire s'est réunie samedi matin dans une salle annexe de la Filature avec la participation d'environ 80 personnes, une cinquantaine d'entre elles prirent part aux débats qui furent riches.

18 des Comités départementaux représentés à la Commission participent activement au Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD), et 8 aux commissions départementales Mémoire de l'ONACVG.

Le CNRD a focalisé une partie des débats, avec le souci exprimé de faire en sorte que les sujets alternés entre la Résistance et la Déportation ne soient

pas trop élitistes, «universitaires» et soient proches des réalités et mémoires départementales et régionales de la Résistance, sur lesquelles les participants au concours peuvent s'appuyer.

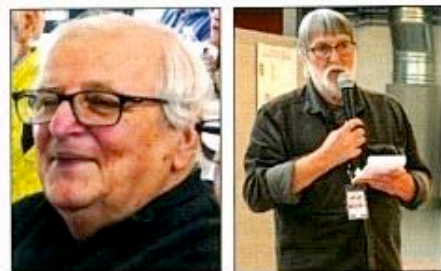
S'appuyant sur quelques exemples départementaux, un débat a aussi lieu quant au commencement du travail de mémoire auprès des élève des écoles primaires, l'élaboration d'initiatives mémorielles en direction de la jeunesse, la création de jeux de société autour des thèmes de la Résistance.

Un autre débat – en en montrant les possibilités mais aussi les limites – organisation mais aussi orientations différentes – de coopération avec d'autres structures engagées directement (AN-CAC, FNDIRP, UJRE...) ou potentiellement dans le travail de mémoire, (associations syndicales, culturelles, sportives, régionales...).

Ont été soulignés aussi la nécessité d'avoir des sites Internet national et départementaux modernes, vivants, d'avoir une visibilité sur les réseaux sociaux et l'intérêt de mutualiser les expériences.

Et d'organiser une campagne nationale visant à débaptiser les plaques de rues portant encore des noms de collaborateurs avérés afin de les remplacer par ceux de Résistant(e)s.

Les plaques de rues, les stèles et monuments doivent être préservés à l'heure des rénovations urbaines...



### Séance plénière

La séance plénière du samedi après-midi a repris à 14h15 sous la Présidence de Pierre Martin, poursuivant pendant environ ¾ d'heure des interventions inachevées des débats des commissions du matin.

Elle est aussi le moment consacré au Centre Delestraint-Fabien, œuvre sociale emblématique de l'ANACR, de l'écoute du message de la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.), et à la présentation des comptes financiers de l'ANACR.



### Le Centre Delestraint-Fabien



Madame Hélène Malecha, directrice

«Le 25 mai 1945, était inaugurée dans le Lot-et-Garonne, au Château de Ferrière, à Penne-d'Agenais, non loin d'Agen, une «Maison», c'est sa première dénomination, où des Anciens Résistants et Anciennes Résistantes, blessé(e)s lors des combats de la Libération, sortis des prisons où certains avaient été torturés, épuisés par les privations et le stress de la vie clandestine, bientôt rejoints par des anciens prisonniers de retour des stalags, vont – parfois accompagnés de leur famille – venir, pendant quelques semaines ou mois selon leur état, reconstituer leur santé.

L'acquisition et l'aménagement de cette «Maison» de Penne-d'Agenais – située dans le vaste parc boisé du «Domaine de Ferrière», furent l'œuvre de l'«Association Nationale des Amis des FTPF», qui se transformera par la suite en «Association Nationale des Anciens FTPF-FFI» ; puis, en 1954, en «Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance», l'ANACR.

«La Maison de Penne-d'Agenais» prendra en 1955 le double nom de deux héros de la Résistance, celui du Général

Delestraint, dirigeant de l'Armée Secrète, assassiné dans le camp nazi de Dachau le 19 avril 1945, et celui du «Colonel Fabien», commandant FTP-FFI de la Brigade de Paris devenue le 15-1 tombé en Alsace le 27 décembre 1944, devenant ainsi le «Centre Delestraint-Fabien».

«La «Maison» – puis le «Centre» – a été étroitement liée à l'Association Nationale, à l'ANACR. Plusieurs de ses directeurs, tels Gilbert Paltrié, André Husser et Robert Courtois, furent membres du Bureau National de l'ANACR.

Pendant près d'une trentaine d'années, le «Centre» va se définir comme un «Centre de repos et de convalescence», accueillant – surtout à ses débuts – pour l'essentiel des anciens Résistants et leurs familles, et en priorité des membres de l'ANACR.

«Les années de la Libération et de la Victoire s'éloignant, les conséquences des blessures ou des privations s'estompant heureusement pour nombre de ceux qui en furent victimes, mais aussi hélas les disparitions des Résistants les plus âgés, vont réduire l'importance de la population fréquentant le «Centre», et conduire à la nécessité d'en redéfinir l'activité.

En 1976, le «Centre Delestraint-Fabien» devient ainsi un «Centre de soins de suite et de réadaptation», un SSR, conventionné PSPH, c'est-à-dire «Participant au Service Public Hospitalier» et bénéficiant à ce titre d'une dotation annuelle de fonctionnement de la part de l'administration de la Santé, qui contribue à son budget. Avec en contrepartie l'insertion du «Centre» dans l'offre régionale de santé en matière de soins de suite, et le contrôle exercé par la Ddass – aujourd'hui l'«Agence régionale de Santé (ARS)» – tant dans le domaine de la qualité des soins que dans celui de la gestion.

Le «Centre Delestraint-Fabien», intégré dans une Fédération Hospitalière (FEHAP) regroupant des établissements du même type à but non lucratif, a depuis lors et jusqu'à aujourd'hui été ouvert à tous les assurés sociaux sur dossiers médicaux. Cependant, au fil des ans, la nécessité de le moderniser s'est imposée, le Château de Ferrière étant devenu vétuste et inadapté, car évidemment non conçu comme établissement médical lors de son édification.

Cela conduisit à partir du milieu des années 80 au développement d'une réflexion, menée par la direction de l'ANACR en liaison avec celle du «Centre» et qui débouchera, dix ans plus tard, sur la construction d'un nouveau «Centre», moderne, bénéficiant des équipements nécessaires, dispensant des soins de qualité, offrant un cadre agréable aux patients, qui est celui que nous connaissons aujourd'hui et qui fut inauguré en 1998 en présence des dirigeants nationaux et locaux de l'ANACR, des représentants des Pou-

voirs publics et de l'administration de la santé, d'élus locaux, départementaux et régionaux.

«Le «Centre» actuel comporte 60 lits, répartis dans 52 chambres simples et 4 chambres doubles, toutes de plain-pied. En termes d'équipements, le Centre dispose d'une salle de kinésithérapie, d'un bassin de balnéothérapie et d'une salle d'ergothérapie, d'un parcours de marche extérieur permettant aux opérés de la hanche ou du genou de se réhabiliter. De plus, le Parc de 11 ha du Domaine de Ferrié, sur lequel est implanté le «Centre» et dans lequel les patients peuvent se promener quand le temps le permet, est un cadre apprécié...

«Les soins sont assurés en permanence, 24h/24 et 7j/7, par les médecins du «Centre», présents ou en astreinte le week-end.

«Le personnel du «Centre» comprend une cinquantaine de professionnels, parmi lesquels des médecins, IDE, AS, ASH, Kiné, Ergo, Educateur sportifs, Assistante social, Diététicienne, Sophrologue, Orthophonistes, personnels administratifs, de cuisines, et des services techniques.

«En 2024, le «Centre» accueille 600 à 700 patients. L'essentiel des patients provient du Lot-et-Garonne ainsi que des départements limitrophes que sont le Tarn-et-Garonne et le Lot, mais tout patient adressé par l'intermédiaire d'un établissement de santé ou d'un médecin traitant, et bénéficiant d'une prise en charge de la Sécurité sociale, peut, si son dossier médical le justifie et dans la limite des places disponibles, être accueilli au «Centre».

«Le «Centre Delestraint-Fabien» est la propriété de l'ANACR, Le Bureau national de l'ANACR valide les options fondamentales prise par le «Centre» et en contrôle l'activité et la gestion.

«Grâce notamment au «Conseil de Gestion», instance placée sous la présidence du Président national de l'ANACR, le plus souvent représenté par le secrétaire général de l'Association, et auquel participent la Directrice, l'attachée de direction, les Médecins, le Directeur des soins, la cadre de santé, les partenaires dans la restructuration du Centre, le Directeur départemental de l'ONAC, la Directrice de la Direction territoriale du Lot-et-Garonne de l'A.R.S., le représentant du Conseil départemental, de la municipalité, le Préfet et le Sous-préfet.

«Le Conseil de gestion, comme son nom l'indique, prodigue avis et conseils visant à améliorer le fonctionnement du «Centre», à élargir son audience et sa réputation dans les milieux de santé ainsi que dans la population pouvant avoir potentiellement besoin de recourir à ses services.

«Œuvre sociale à but non lucratif de l'ANACR, qui de ce fait n'en tire strictement aucun bénéfice financier direct

ou indirect, le «Centre Delestraint-Fabien» est directement issu des préoccupations sociales exprimées par le Programme du «Conseil National de la Résistance» et mises en œuvre à la Libération. Il est remarquable que, 80 ans après sa création, le «Centre», continuateur de la «Maison» de la Libération, poursuive sa mission dans le cadre de l'ANACR, dont il est partie constituante.

«C'est grâce à l'engagement de l'ANACR que le «Centre» a eu un passé, a un présent et aura un avenir.

«Bien sûr, cet avenir est conditionné par l'évolution – à bien des égards préoccupante – de la politique de santé des Pouvoirs publics. Et le «Centre Delestraint-Fabien» est partie prenante de la bataille de l'ANACR pour maintenir vivantes, et leur prise en compte par les responsables politiques, économiques et sociaux, les aspirations humanistes et de solidarité qui inspirèrent à la Libération les Résistants qui le créèrent, et dont les «Ami(e)s de la Résistance» sont les héritiers.

«Même si ce ne fut pas toujours le cas, et s'il faut rester prudent en la matière, aujourd'hui les finances du «Centre» sont tout à fait saines et permettent d'envisager de façon optimiste l'avenir du centre et même d'avoir pour lui des projets, visant à la fois à garantir son devenir, sa pérennité, mais également à répondre pleinement aux enjeux de santé publique de son territoire.

«C'est ainsi qu'à la faveur du renouvellement des autorisations d'activités liées aux établissements de soins médicaux et de réadaptation rendu obligatoire suite à la publication de nouveaux décrets en définissant les conditions de fonctionnement et d'autorisation, Le «Centre» a œuvré pour la reconnaissance d'une seconde spécialisation : «la gériatrie».

«Nous avons donc obtenu en avril 2025 deux autorisations d'activité pour les mentions «polyvalent» et «gériatrie». Ces autorisations sont valables 7 ans et s'accompagnent d'un certain nombre d'obligations définies dans les nouveaux décrets et notamment celle de proposer deux modes de prise en charge : l'hospitalisation complète, ce que nous proposons déjà, et l'hospitalisation de jour, ce qu'il nous faut développer.

Pour ce faire, le «Centre» a entrepris la réalisation de travaux d'extension afin de permettre la création d'un espace de rééducation de 1 500 m comprenant une nouvelle balnéothérapie, et de nouveaux plateaux techniques dédiés à la kinésithérapie, l'activité physique adaptée, la musculation, l'ergothérapie... et permettra également la création de 3 salles de repos dédiées à l'hospitalisation de jour.

Ce sont ainsi 30 patients supplémentaires qui pourront être accueillis chaque jour du lundi au vendredi dans le cadre d'une hospitalisation à la demie journée.

Nous avons ciblé certaines populations de patients pour lesquels l'offre est insuffisante sur notre territoire, à savoir les patients insuffisants respiratoire chroniques, les patient artériels, les patients atteints de la maladie de parkinson.

Nous prévoyons également de développer un volet prévention autour de la personne âgée afin de repérer, scorer et prévenir les signes de fragilités et ainsi maintenir le plus longtemps possible les patients à leur domicile en évitant les hospitalisations itératives et les passages évitables aux urgences.

Ces travaux pour lesquels le permis de construire a été délivré devrait débuter en mars 2026 pour une première livraison en avril 2027 et une seconde en juin 2028.

Enfin je terminerai mon propos avec le sujet qui nous importe le plus, la qualité des soins – Périodiquement, le «Centre» est – comme tous les établissements de santé – soumis à un audit de certification de la Haute Autorité de la Santé, visant à évaluer la qualité des soins, celle des équipements, la qualification des personnels, des mesures de sécurité médicales ou générales à mettre en œuvre. Cette dernière «visite», c'est ainsi que cela s'appelle, a eu lieu en septembre 2024. À son issue, le «Centre Delestraint-Fabien» a été certifié pour 4 ans. La prochaine visite devrait donc avoir lieu en septembre 2028.

Le rapport de certification du «Centre» est comme ceux de l'ensemble des établissements de santé rendu public sur le site de la HAS, il traduit le résultat des efforts du personnel, des équipes médicale, soignante, administrative et d'entretien, de l'investissement de l'ANACR. Nous vous invitons donc à le consulter. Nous nous efforcerons de garder ce rang, qui fait honneur au «Centre Delestraint-Fabien», à l'ANACR.

C'est le sens de mon action en tant que Directrice du «Centre».

## Le Rapport financier



Patricia Bizzari

«Les comptes de l'ANACR présentés et approuvés au congrès de Troyes concernaient les années 2017, 2018, 2019 et 2020.

«Aujourd'hui, au congrès de Périgueux, je vais vous présenter ceux des

années 2021, 2022, 2023 et 2024 avec un développement particulier pour ceux de 2024.

«Je précise que ces comptes ont été contrôlés puis certifiés réguliers et sincères par le Commissaire aux comptes de l'ANACR.

«Vous avez dans le dossier qui vous a été remis à l'accueil les comptes annuels 2024 de l'ANACR et le rapport du Commissaire aux comptes comme j'ai souhaité qu'il fut fait à Troyes»

«Comme à Troyes, les données significatives de ces années ont été rassemblées dans 2 tableaux qui figurent également dans les documents mis à votre disposition à l'ouverture de nos travaux :

L'ANNEXE 1 : bilan et compte de résultat des comptes combinés de l'ANACR (Siège national + Centre Delestraint Fabien)

L'ANNEXE 2 : bilan et compte de résultat du Siège National

«Les comptes de l'ANACR sont appelés comptes combinés car ils sont la somme des comptes du siège national et de notre établissement le Centre Delestraint-Fabien.

«Ces comptes combinés figurent en ANNEXE 1. Ils sont excédentaires de 845 575 €. La formation de ce résultat est la suivante :

- Excédent centre Delestraint-Fabien : 905 860 €

- Déficit siège national : - 60 322 €

«L'excédent du Centre Delestraint-Fabien vient s'ajouter à ceux constatés les années précédentes. Il alimente un fonds de réserves qui est utilisé pour financer une partie des travaux d'agrandissement du Centre

«L'ANNEXE 2, c'est le tableau de la vie comptable du siège national, dans lequel les principaux postes sont regroupés. Le compte de résultat se caractérise par :

- Des produits pour 127 376 €

- Des charges pour 187 698 €

«La différence fait apparaître un déficit de 60 322 €. À Troyes, j'avais annoncé un déficit de 166 000 €. L'«information» anonyme qui vous a été distribuée hier devant l'entrée du congrès vous informant que la situation s'était encore dégradée depuis le congrès de Troyes est donc fautive.

«Le montant de ce déficit est certes en diminution par rapport aux exercices précédents, mais cela reste un déficit avec ses conséquences.

«Par ailleurs le budget prévisionnel que nous avons établi pour 2025 fait ressortir un nouveau déficit qui devrait se situer autour de 85 000 €.

«En juin 2022 au congrès de Troyes, dans le rapport que j'y ai présenté, je disais à propos des comptes du siège national que «les déficits enregistrés contribuaient à la dégradation préoccupante de notre trésorerie, et qu'à terme rapproché cela affecterait les capacités organisationnelles et d'action

de l'Association». J'avais annoncé qu'il ne nous restait que huit à dix mois de fonctionnement.

«Pour continuer d'agir et je dis bien pour continuer d'agir et pour rien d'autre, nous avons mis en place en avril 2023 une convention de prêt en trésorerie de 150 000 € avec l'« Association du Domaine de Ferrié».

«Cette Association a été créée en 1972 par décision du Bureau national de l'ANACR pour bénéficier d'une fiscalité plus avantageuse que celle des SCI. L'ANACR a ainsi apporté à la nouvelle Association le «Domaine de Ferrié» (biens immobiliers et sa trésorerie) dont elle était propriétaire (via une SCI dont elle possédait la quasi-totalité des actions), l'objet social de l'« Association du Domaine de Ferrié» – publié au *Journal officiel* – ainsi créée étant «la gestion du domaine de Ferrié au profit de l'ANACR». C'est pourquoi il nous semblait naturel de nous tourner vers l'une de nos structures pour conclure cette opération, de préférence à un coûteux emprunt bancaire...

«La mise en place de cette facilité de trésorerie, légitime pour qui connaît et est fidèle à l'histoire de l'ANACR, a été difficile : réticent, le président de l'« Association du Domaine de Ferrié», n'ayant d'autre légitimité que d'avoir été mis en place par la Direction nationale de l'ANACR a, afin d'en prendre le contrôle, écarté de fait des instances dirigeantes du «Domaine» d'autres membres désignés par le Bureau national pour siéger à son Conseil d'administration.

Et aujourd'hui même, les membres de cette Association qui se sont prêtés à cette opération signifient, par huissier, un commandement à payer, pour exiger le remboursement immédiat des 150 000 €.

«Nous allons entrer dans un conflit juridique. Il a eu comme première conséquence, en application de nos statuts, de placer les acteurs de cette opération en dehors de l'ANACR».

À l'issue de ce congrès la nouvelle direction nationale devra dans ses priorités établir un budget prévisionnel pour 2026, qui intégrera nécessairement des mesures structurelles qui, ajoutées aux simples mesures d'économies déjà prises, permettra d'être raccord avec l'affirmation que «nous nous battons pour que l'ANACR existe demain».

En conclusion de ce rapport, et après avoir répondu à d'éventuelles questions, nous vous demanderons, après avoir entendu **Jean-Paul Marie**, Président de la Commission Nationale de Contrôle financier de l'ANACR,



d'approuver les comptes 2021, 2022, 2023 et 2024 de l'ANACR.

«Les comptes de l'ANACR qui viennent de vous être présentés par notre trésorière nationale sont établis par deux sociétés d'expertise comptable : le cabinet BAROUH à Agen pour notre établissement du Centre Delestraint-Fabien et le cabinet SOFRAGECO à Paris pour le siège national. C'est ce dernier qui réalise la combinaison des comptes du siège national et de notre établissement du Centre Delestraint-Fabien. Ainsi établis, les comptes combinés de l'ANACR sont transmis au Commissaire aux comptes, le cabinet COEXCO, qui développe alors sa mission de contrôle légal à l'issue de laquelle il délivre son rapport.

«Pour les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024, il a donné l'opinion suivante :

«**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ANACR à la fin de cet exercice** ».

«De son côté la Commission nationale de contrôle financier de l'ANACR se réunit chaque année pour examiner les comptes et ensuite communiquer son analyse au bureau national.

«Les comptes ainsi établis sont, conformément à l'article 17 des statuts «validés par le congrès national». Celui-ci ne se réunissant pas annuellement, il s'écoule donc 3 voire 4 exercices comptables entre chaque communication aux membres délégués.

«Nous proposons donc qu'à compter de l'exercice 2025 les comptes et la synthèse établie chaque année par la commission nationale de contrôle financier soit adressée aux Présidents des comités départementaux, à charge pour eux d'en assurer la diffusion aux comités locaux.

«Dans les tableaux de synthèse qui figurent dans le dossier remis aux délégués, le déficit du siège national, fruit de la différence entre les charges (187 698 €) et les produits (127 376 €), ressort à 60 322 €. Un retraitements analytique des charges indique que 18 % sont imputables aux locaux du siège national (charges locatives et de copropriété, assurances, impôts fonciers et taxe sur les bureaux) 36 % aux salaires et charges sociales, 22 % au fonctionnement (honoraires, bureautique et communication) et 23 % à l'activité (publication du *Journal* notamment).

Quant aux produits de cotisations, ils totalisent 71 102 € et ne couvrent que 38 % des charges.

«Certes, le rayonnement de l'ANACR ne se mesure pas uniquement dans les chiffres du résultat comptable. Mais l'équation de formation du résultat continue d'être déficitaire.

ANNEXE 1				
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'ANACR				
(Assemblée Négociationnelle et Comité Exécutif National)				
BILAN				
	2014	2013	2012	2011
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations nettes	1 954 222	1 607 171	1 738 454	1 698 690
Stocks et Créances	786 346	726 177	628 276	507 546
Titres	9 783 979	9 830 904	9 231 752	9 182 238
Comptes de régularité	81 549	11 363	49 700	49 817
<b>Total</b>	<b>12 506 196</b>	<b>12 175 615</b>	<b>10 648 182</b>	<b>11 438 291</b>
<b>PASSIF</b>				
Fonds associatifs	3 475 194	4 654 781	3 658 111	2 857 789
Résultat de l'exercice	547 506	811 496	1 648 587	748 542
Provisions	131 789	21 880	22 500	29 062
Subventions accordées	99 212	189 882	72 400	65 694
Divers	1 188 706	1 231 221	1 648 218	871 843
<b>Total</b>	<b>5 402 397</b>	<b>6 796 260</b>	<b>5 961 816</b>	<b>4 774 738</b>
COMPTE DE RESULTAT				
	2014	2013	2012	2011
<b>PRODUITS</b>				
Charges d'adhésion	9 338 217	9 194 123	9 037 990	8 906 183
Autres produits d'exploitation	55 343	88 316	66 064	56 721
Autres	137 313	181 316	156 799	137 760
<b>Total</b>	<b>9 530 873</b>	<b>9 463 755</b>	<b>9 250 853</b>	<b>9 100 664</b>
<b>CHARGES</b>				
Autres	247 427	243 736	231 182	229 814
Charges externes	1 668 335	1 726 607	1 288 360	1 127 517
Impôts et taxes	212 111	268 478	229 644	281 288
Salaires et charges	3 246 721	2 978 136	2 824 588	3 397 689
Dotations et amortissements	191 789	167 345	136 619	122 086
Autres charges d'exploitation	30 989	82 619	43 382	111 123
Autres	130 130	24 805	41 449	29 513
<b>Total</b>	<b>5 805 336</b>	<b>5 312 561</b>	<b>4 556 313</b>	<b>4 449 536</b>
<b>Résultat</b>	<b>365 537</b>	<b>632 094</b>	<b>1 694 540</b>	<b>461 128</b>

«C'est pourquoi les travaux de préparation du séminaire national devront aussi intégrer une réflexion sur les mesures structurelles à prendre, sur les produits et les charges, pour que l'ANACR ait un avenir».

Soumis au vote, le rapport financier présenté par Patricia Bizzari est adopté, avec 9 contre et 24 abstentions, quitus lui étant donné pour sa gestion (7 contre).

## Salutations de la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.) Par Filippo Giuffrida, vice-président



Filippo Giuffrida

«Mesdames et Messieurs les Résistants,  
«Monsieur le Président,  
«Monsieur le Secrétaire général,  
Cher Jacques,  
«Autorités, Mesdames et Messieurs, dans vos titres, grades et qualités,  
«Membres, dirigeantes et Camarades de l'ANACR,

ANNEXE 2				
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE NATIONAL				
BILAN				
	2014	2013	2012	2011
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations nettes	19 869	20 849	24 297	48 379
Stocks et Créances	21 266	74 974	28 907	21 324
Titres	84 242	146 859	144 224	265 131
Comptes de régularité	2 091	5 142	2 289	8 828
<b>Total</b>	<b>127 428</b>	<b>247 825</b>	<b>209 697</b>	<b>343 662</b>
<b>PASSIF</b>				
Fonds associatifs	2 163	208 761	219 181	282 567
Résultat de l'exercice	-68 322	98 462	118 119	-168 484
Provisions	150 210	240 000	325 640	121 489
Divers	1 314	1 602	1 757	1 026
<b>Total</b>	<b>127 428</b>	<b>247 825</b>	<b>209 697</b>	<b>343 662</b>
COMPTE DE RESULTAT				
	2014	2013	2012	2011
<b>PRODUITS</b>				
Charges d'adhésion	21 850	39 391	37 782	18 970
Contributions volontaires	1 810	3 163	3 213	4 482
Contributions autres	69 267	15 313	82 093	68 749
Autres produits	310	28 814	28 112	18 981
Autres produits d'exploitation	21 818	44 848	6 340	5 611
Autres	1 310	8 340	881	881
<b>Total</b>	<b>127 376</b>	<b>149 857</b>	<b>135 812</b>	<b>109 299</b>
<b>CHARGES</b>				
Autres et services de sociétés	-127	1 100	115	771
Charges externes	74 844	97 249	97 211	90 446
Impôts et taxes	6 825	4 993	465	1 689
Salaires et charges	47 902	63 336	51 306	58 993
Titres et autres services	16 449	33 336	34 300	14 922
Services au journal	22 702	51 600	83 806	168 000
Autres charges	19	21 876	474	213
Charges financières	77	100	4 550	7 834
<b>Total</b>	<b>201 696</b>	<b>248 080</b>	<b>241 986</b>	<b>274 764</b>
<b>Résultat</b>	<b>-68 322</b>	<b>98 462</b>	<b>118 119</b>	<b>-168 484</b>

«Chères amies, chers amis,  
«Distingués invités,  
«C'est pour moi un grand honneur et un profond privilège, au nom de la **Fédération Internationale des Résistants (FIR)** et de l'**Associazione Nazionale Partigiani d'Italia (ANPI)**, d'être à nouveau parmi vous à l'occasion de votre Congrès national, afin de célébrer ensemble un anniversaire qui n'appartient pas seulement à votre histoire, mais à la conscience démocratique de toute l'Europe. Nous fêtons aujourd'hui l'**anniversaire de la victoire sur le nazi-fascisme**, ainsi que celui de l'**ANACR**.

«Permettez-moi donc, au nom de la FIR – qui célébrera ses 75 ans l'an prochain – et de l'ANPI – qui a fêté ses 80 ans l'année dernière – d'exprimer mes plus sincères **félicitations** pour cette étape extraordinaire, des années d'engagement, de mémoire, d'éducation civique et de fidélité aux valeurs universelles de **liberté, de justice et de solidarité**.

La FIR, l'ANPI et l'ANACR sont unies par un patrimoine commun : celui de la **Résistance européenne au nazi-fascisme**, de la libération des peuples, de la construction de sociétés démocratiques fondées sur la dignité et l'égalité.

À la FIR nous avons écrit dans notre statut que «**l'éradication du nazisme et de ses racines est notre principe directeur**» et que «**la construction d'un monde nouveau de paix et de liberté**» demeure notre objectif permanent.

L'ANPI est née pour «**rendre au Pays une pleine liberté et instaurer un régime démocratique afin d'empêcher, à l'avenir, le retour de toute forme de tyrannie et d'absolutisme et pour faire reconnaître, au plan national et international, la contribution effective apportée à la cause de la liberté par l'action des partisans**».

L'ANACR, de son côté, entend «**rassembler, sans distinction d'opinions, les femmes et les hommes qui s'opposent aux**

*réminiscences contemporaines du fascisme, du racisme et de la xénophobie*».

«Ces paroles témoignent d'une **profonde consonance morale et politique** entre nos organisations. À une époque où le fascisme tente de réapparaître sous de nouvelles formes – moins reconnaissables mais non moins dangereuses – notre devoir est de **rester vigilants et d'agir**.

«En France comme ailleurs en Europe, nous assistons à la **banalisation de langages et de symboles**, qui rouvrent des blessures que l'on croyait refermées : l'exaltation d'une identité nationale exclusive, le mépris de la différence, la nostalgie d'une autorité forte.

«L'antifascisme n'est pas un souvenir du passé : c'est une **nécessité du présent** !

«Dans ce réseau antifasciste qui traverse l'Europe, l'**ANPI – Associazione Nazionale Partigiani d'Italia** – est la sœur naturelle de l'ANACR. Avec sa large présence territoriale et plus de **160 000 adhérents**, l'ANPI entretient la mémoire de la Résistance italienne et défend les valeurs de la **Constitution républicaine née de l'antifascisme**. Comme l'ANACR, elle promeut l'éducation civique, la participation des jeunes et la défense des droits fondamentaux. Nos trois organisations partagent un engagement concret contre le **révisionnisme historique**, contre la **banalisation du langage de la haine** et contre **toute forme de discrimination ou de racisme**.

«Ensemble, nous construisons un **antifascisme vivant et militant**, capable d'intervenir dans le débat public, de former des consciences libres et de renouveler, jour après jour, notre engagement pour la liberté, la justice sociale et la paix.

«L'alliance entre la FIR, l'ANPI et l'ANACR devient aujourd'hui un **phare pour tous ceux qui croient en une Europe des peuples, solidaire, démocratique et antifasciste**.

«Permettez-moi maintenant un regard sur l'actualité de l'Union européenne – une perspective depuis Bruxelles, où je vis depuis près de quarante ans.

«Malgré ses succès historiques, l'Europe contemporaine est traversée par de **nouvelles tensions** : la montée des mouvements illibéraux, le renforcement de nationalismes agressifs, la prolifération de la désinformation et de politiques qui fragilisent l'État de droit. Comme nous l'avons récemment dénoncé avec l'ANPI lors de plusieurs rencontres nationales, **celle-ci n'est pas l'Europe que nous voulons** : ce n'est pas l'Europe des mères et des pères fondateurs, ce n'est pas l'Europe voulue par les Résistants, ce n'est pas l'Europe de Jean Monnet, de Robert Schuman ni de Simone Veil, qui écrivait dans son discours d'investiture au Parlement européen des mots d'une actualité brûlante :

«Dans un monde où l'équilibre des puissances nous a jusqu'ici permis d'éviter la violence suicidaire d'un conflit armé entre superpuissances, les guerres localisées, en revanche, ont proliféré. La période de paix dont nous avons bénéficié en Europe a été une chance incroyable, mais nul ne devrait en sous-estimer la fragilité. Faut-il rappeler combien cette situation est nouvelle pour une Europe dont l'histoire est un long chapitre de guerres fratricides et sanglantes ?»

«Dans ce contexte, l'ANACR et l'ANPI – fortes de leurs expériences éducatives – et la FIR – par sa dimension internationale – peuvent jouer un rôle essentiel : **promouvoir la mémoire active**, former les jeunes générations et défendre les principes du **Conseil National de la Résistance**, qui demeurent aujourd'hui le cœur battant de l'idée européenne.

«Mais souvenons-nous : la démocratie ne vit pas seulement d'institutions ; elle vit aussi de **liberté d'expression, de pluralisme et d'information indépendante**.

«Permettez-moi une brève digression personnelle.

«En Europe, la **liberté de la presse** est de plus en plus menacée. Selon le *Media Pluralism Monitor 2025*, la majorité des États membres de l'UE se trouvent dans une **zone de risque moyen**. La plateforme indépendante *Mapping Media Freedom* a recensé plus de **700 violations** à l'encontre de journalistes européens au cours des dix derniers mois : menaces, violences, intimidations numériques, procès abusifs, contrôle politique des médias publics.

«Moi-même, j'ai été privé du droit d'exercer mon métier de journaliste professionnel pendant neuf mois : mon habilitation de sécurité m'a été retirée pour une raison aussi simple qu'effrayante : *je suis un journaliste antifasciste*.

«Neuf mois sans salaire, neuf mois de lutte judiciaire pour faire valoir mes droits, jusqu'à obtenir une décision qui rétablit le principe fondamental : on peut être journaliste et antifasciste, et continuer à exercer son métier avec honneur.

«Une victoire pour nous tous, mais aussi un signal d'alarme : comme le rappelle *Reporters Sans Frontières*, l'indépendance économique et la sécurité des journalistes sont aujourd'hui gravement menacées. Défendre la presse libre, c'est défendre la démocratie elle-même.

«C'est défendre la vérité contre la manipulation, la transparence contre la propagande, la voix des citoyens contre le silence imposé par le pouvoir.

«De même que les Résistants combattaient le mensonge et la censure, nous devons aujourd'hui nous opposer à ceux qui veulent déformer ou faire taire la réalité.

«Chères amies, chers amis,

«Votre quatre-vingtième anniversaire n'est pas seulement une célébration du

passé, mais un acte de confiance en l'avenir.

«Votre histoire prouve que la mémoire peut être une force, et que l'engagement civique peut se transformer en espoir collectif.

«La FIR est à vos côtés, comme l'ANPI, dans ce combat pour la vérité, la démocratie et la liberté.

«Ensemble, nous continuerons à défendre les valeurs de la Résistance, à combattre les nouvelles formes du fascisme et à bâtir une Europe plus juste, solidaire et libre

«À la mémoire — et à l'action !

«À la Résistance — et à la vigilance quotidienne !

«Vive l'ANACR, vive la Résistance !

## «Un conteur de pays...»

La fin de l'après-midi fut culturelle, spectacle offert par le comité départemental ANACR de Dordogne, avec la prestation de Daniel Chavaroche, un instituteur de village qui, auteur depuis textes et de chansons en français et langue occitane – ils seraient plus de 200 000 locuteurs en Nouvelle Aquitaine, plus de 35 000 en Dordogne – s'est exprimé pendant plus d'une heure en français émaillé de quelques expressions occitanes pour évoquer Zéphirin Calmont, un ancien paysan résistant du hameau de Canteloube dans le Périgord noir, sa vie, ses engagements et ses obsèques, à l'âge de 80 ans : «Aux obsèques de Zéphirin Calmont, c'est un pais qu'on enterre...»



Et Daniel Chavaroche de donner vie à Jauféré le cantonnier fossoyeur, au bistrotier Pelhou, à la veuve Mélanie, au paysan Ricou, à Kéké, le bœuf, et même au chien de Zéphirin ; avec en fin de cortège les Refusants...

## Réception du Conseil départemental



À la fin de cette journée de travaux, c'est le **Conseil départemental de Dordogne**, représenté par **Jacques Ranoux**, Conseiller départemental délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, qui offrit aux congressistes une amicale réception sur les lieux mêmes de la tenue du congrès, à la Filature de l'Isle.

## Au «Mur des fusillés»...



Traditionnellement, à l'occasion de chaque congrès national, une petite délégation de congressistes se rend sur un haut-lieu de la Résistance pour un hommage et un dépôt de gerbe. Le 34<sup>e</sup> congrès n'a pas dérogué à la règle et une quinzaine de personnes se rendit samedi après-midi au Mur des Fusillés, sis alors à l'arrière de la caserne du 35<sup>e</sup> RAD (Régiment d'artillerie divisionnaire) où l'occupant cantonnait et qui servait de lieu de détention.

Le président du Comité départemental de la Dordogne retraça l'historique du lieu où, dès octobre 1944, une plaque commémorative «provisoire» fut inaugurée. Dix ans plus tard, le 17 octobre 1954, le monument actuel était inauguré, sous la présidence du général Koenig, ancien chef suprême des F.F.I., et la population put alors découvrir l'imposante sculpture de Gilbert Privat, Grand prix de Rome : une statue de 3,50 m, en pierre de Chauvigny, adossée à une Croix de Lorraine et personnifiant la Résistance sous les traits d'une femme énergique venant de briser ses chaînes et, près d'elle, des combattants, à l'échelle humaine, dont les visages expriment à la fois la surprise et l'espoir.

Jean-Paul Bedoin rappela qu'alors que l'exaspération des Allemands était à son comble, cinq résistants, condamnés à mort par un conseil de guerre, sont exécutés en juin 1944. Rien ne se passe jusqu'au séjour du général-major Arndt que le haut-commandement allemand, inquiet du comportement du chef de garnison, le colonel Sternkopf, d'origine autrichienne, dépêcha à Périgueux du 9 au 12 août 1944 pour reprendre les choses en main ; grief étant fait à Sternkopf de ne pas avoir fait fusiller «au moins 90 % des salauds» enfermés au 35<sup>e</sup>.

Après le départ de Arndt le 12 août, le lieutenant-colonel Von Renteln demeura sur place, commande de fait la garnison et fait exécuter, entre le 12 et le 17 août (Périgueux est libérée le 19), quarante personnes. Quelques figures emblématiques de la Résistance furent évoquées parmi lesquelles Charles Mangold, Marie Guyonnet (la seule femme) ou Serge Baptiste et Jacques Pomier (les deux plus jeunes fusillés, respectivement à 15 ans et 8 mois et 16 ans).

Puis, sous la conduite de Pierre Martin et en présence de cinq porte-drapeaux, la délégation du Congrès déposa une gerbe, et observa une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de la barbarie nazie et de ses valets français, avant d'entonner le *Chant des Partisans*.

## Journée «Accompagnants»

Le 8 novembre au matin, 14 «Accompagnants» se rendirent d'abord jusqu'à Montignac-Lascaux, où ils furent accueillis par le responsable des guides de Lascaux IV qui assura leur pilotage au cœur du fac-similé des grottes de Lascaux.

Puis ils rejoignirent Pierre Gaillard, Président du comité ANACR de Montignac et ancien Secrétaire départemental de l'ANACR 24 qui, accompagné de sa trésorière, les accueillit chaleureusement à proximité du monument FTP de Montignac, avec un petit discours sur sa réalisation.

Après le repas au restaurant le «Relais de Montignac» et un détour par La Roque Saint-Christophe et la traversée du petit village de Saint-Léon sur Vézère, franchissant la rivière sur un pont type Eiffel, l'étape suivante sera à une vingtaine de kilomètres Rouffignac ; où Raymond Marty, maire de la ville, sera leur guide pour la visite du «Centre de la Mémoire» (CDM), commentant les exactions dont fut victime ce gros bourg le 31 mars 1944, entièrement incendié par la division nazie Breherer.

La ville se verra décerner La Croix de guerre 1939/1945 avec palmes sur décision du Général De Gaulle.

## LA SÉANCE DE CLÔTURE



Des votes de 80 à 100 % en faveur des diverses motions et résolutions présentées.

La dernière séance du 39<sup>e</sup> congrès national de l'ANACR s'est en présence de plus d'une centaine de délégués ouverte à 9h30 dimanche matin, sous la présidence de Pierre Martin, ayant à ses côtés Anne-Marie Montaudon, présente malgré ses problèmes de santé, et Jacques Varin, qui assura l'organisation de la succession des interventions.

Prent en outre place à la tribune les président(e)s des commissions du Congrès élus à son ouverture, commissions s'étant réunies samedi : **mandats, candidatures, orientation-organisation, transmission de la mémoire** : Jean-Paul Bedoin, Pierre Chevalier, Bernard Delaunay, Anne Friant-Mendres, Martine Peters, Charles Sancet.

Pierre Chevalier rendit compte des travaux de la Commission «Transmission de la mémoire», à laquelle ont pris part 80 délégués de 22 départements et de Libé-PTT, une cinquantaine prenant la parole.

Les différents thèmes abordés sont recensés dans la Résolution de la commission, publiée par ailleurs page... Une intervention attirera l'attention sur la nécessité, en prenant en compte la modernisation concomitante de nos moyens d'expression, de recruter des adhérents plus jeunes que ceux présents au congrès, de leur faire de la place à tous les ni-



## LE CONGRES EN CHIFFRES

La commission des mandats a examiné 248 fiches d'inscription. Dans celles-ci, on relève : 136 délégués, 90 participants et 22 accompagnants. Les délégués se composent d'un Résistant (absent pour des raisons de santé) et de 135 Ami(e)s. Difficile d'établir une moyenne d'âge, faute de fiches correctement renseignées. A Troyes, elle était de 70 ans pour les femmes et de 67 ans pour les hommes. Sur la base des renseignements partiels récoltés, elle est, à Périgueux, de 73 ans et demi pour les femmes et 73 ans pour les hommes. Les délégués se répartissent en 50 femmes (36.8 %) et 86 hommes (63.2 %), provenant de 40 départements et d'une association (Libération Nationale PTT-ANACR). Les départements de Dordogne et Corrèze ont été représentés chacun par 9 délégués, Libération Nationale PTT-ANACR ainsi que l'Isère, par 8 délégués, la Haute-Vienne par 7 délégués, le Jura et les Pyrénées-Orientales par 6 délégués, l'Ariège, la Charente, la Drôme, le Nord, la Lozère, le Pas-de-Calais et la Haute-Savoie, par 4 délégués. Le délégué le plus âgé aurait dû être Raymond, 99 ans, de la Dordogne. En son absence, les doyens ont été 3 : Marie-Claude de la Nièvre, Pierre Martin, notre président, des Côtes d'Armor et Michel, de l'Isère, tous trois âgés de 88 ans ; les benjamins : ont été Cécile, de Haute-Garonne, 55 ans, et Boris, du Gers, 39 ans.

veaux dans les directions de l'ANACR.

L'attention est attirée sur le fait que ce congrès est le premier auquel aucun (e) Résistant(e) ne participe, ce qui n'est pas sans conséquence sur le déroulé et la tonalité des débats. Il note aussi une élévation de l'âge moyen des délégué(e)s par rapport au congrès précédant à Troyes ; d'où la nécessité d'efforts spécifiques de recrutement.

Marie-Ange Layer présenta le rapport de la Commissions des mandats – publié en encadré ci-dessous – portant sur les 40 départements représentés à Périgueux. Plusieurs comités départementaux – tels ceux de Haute-Corse, des Landes, du Rhône, Saône-et-Loire, du Var, de l'Yonne... – n'ont pas envoyé de délégation du fait de l'indisponibilité, souvent pour raisons de santé de leurs responsables, et aussi du coût d'un déplacement dépassant leurs ressources financières, tant individuelles que collectives.

Après une intervention intempestive d'un délégué lot-et garonnais cherchant – sans succès – à solidariser lors de cette finale du congrès les congressistes avec les agissements tendant à soustraire à l'ANACR le domaine de Ferrié, un délégué appela à revenir à l'essentiel : le combat pour la Paix et la solidarité ; puis l'on passa à l'élection des organes dirigeants de l'ANACR.

## L'ELECTION DES ORGANES DIRIGEANTS

Charles Sancet va ensuite présenter – soulignant un souci de resserrement, pour des raisons d'efficacité mais aussi financières, de leurs effectifs – successivement la liste des membres et membres honoraires du Conseil National ainsi que de la Commission Nationale

de Contrôle financier, liste qui, soumise au vote, recueillit un vote très largement majoritaire, à l'exception de 7 contre et 5 abstentions, puis la liste des membres et membres honoraires du Bureau National.

Après avoir avancé la proposition de reconduction de Pierre Martin à la Présidence de l'ANACR, Charles Sancet fit part de la demande, pour raison de santé, d'Anne-Marie



Anne-Marie Montaudon,  
Présidente honoraire



Jean-Paul Bedoin,  
Co-secrétaire général

Montaudon de devenir Présidente honoraire et, après la re proposition de Jacques Varin comme secrétaire général, celui-ci suggéra que Jean-Paul Bedoin, secrétaire général adjoint dans le bureau précédent, soit élu avec lui co-secrétaire général.

Puis Charles Sancet lut la liste des autres membres du BN, en mentionnant les 4 nouveaux : Pascal Frey, Hélène Malecha, Jean-Paul Marie, Colette Pallarès.

Votée, cette liste recueillit aussi l'approbation des délégués, exceptés 9 contre et 10 abstentions.

Quant au rapport du BN d'ouverture du congrès, il fut approuvé avec seulement 2 contre et 10 abstentions.

Puis les thèmes à faire figurer dans la Résolution finale du congrès à publier dans ses actes furent codécidés par les délégués : «Paix et solidarité», avec la nécessité d'un rôle actif de la France en faveur de la paix, la solidarité avec les couches sociales défavorisées, en se référant aux acquis issus du CNR, avec les immigrés, la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie, la menace de l'extrême-droite...

Le «Chant des Partisans» puis la «Marseillaise», interprétés *a cappella*, marquèrent la fin du congrès.

Animé musicalement par les «Amis de Louise», un repas fut pour tous un dernier moment d'amitié partagé.

### COMITÉ D'HONNEUR NATIONAL

**Monique GEORGES**, fille de Pierre Georges, le Colonel Fabien, Mme **Hélène MOUCHARD-ZAY**, fille du ministre Jean Zay, assassiné par la Milice.

#### MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

##### PRÉSIDENT :

- **Pierre MARTIN**, co-Président du C.D. des Côtes d'Armor, vice-président de l'U.F.A.C.

##### PRÉSIDENTE HONORAIRE :

- **Anne-Marie MONTAUDON**, vice-présidente du C.D. de Haute-Vienne

##### SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX :

- **Jean-Paul BEDOIN**, Président-délégué du C.D. de Dordogne

- **Jacques VARIN**, Président du C.D. de l'Essonne

##### VICE-PRÉSIDENTS :

- **Anne FRIANT-MENDRES**, Présidente du C.D. du Finistère

- **Martine PETERS**, Présidente-déléguée du C.D. de l'Isère

- **Jacques WEILLER**, F.F.I. de la Creuse, co-président du C.D. de Paris

##### TRÉSORIÈRE NATIONALE :

- **Patricia BIZZARI**, Présidente du C.D. de l'Aube

##### TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

- **Christiane TARDIF**, Trésorière du C.D. de l'Essonne

#### UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS (UFAC)

À l'issue de son Assemblée générale, tenue à Paris le 13 mai 2025,

**Pierre MARTIN**, Président de l'ANACR, a été réélu **vice-président de l'UFAC**.

##### MEMBRES :

**Bruno COLLIN**, Vice-président du C.D. de l'Aube

**Sylvie DAEMS**, Présidente-déléguée du C.D. du Nord

**Bernard DELAUNAY**, Co-président du C.D. de Corrèze

**Pascal FREY**, responsable départemental de l'ANACR de Paris

**Jean-Claude HERBILLON**, Co-président du C.D. du Jura

**Hélène MALECHA**, Directrice du Centre Delestaint-Fabien

**Jean-Paul MARIE**, Président de la Commission Nationale de Contrôle Financier

**Colette PALLARES**, Secrétaire-Générale de Libération Nationale PTT

**Annie PEZ**, Présidente du C.D. de la Drôme

**Dany ROUYEYRE-VIGNETTES**, Présidente du C.D. de Lozère

**Louis SEGRESTAN**, membre du C.D. de Seine-Saint-Denis

#### MEMBRES HONORAIRES DU BUREAU NATIONAL

**CASTERA Edgard**, Président du C.D. du Gers

**CHEVALIER Pierre**, Vice-président du CD des Pyrénées-Orientales

**PAYA André**, Président d'honneur du C.D. des Bouches-du-Rhône

**POLETTI Antoine**, membre du C.D. de Corse-du-Sud

**SANCET Charles**, Président de Libération Nationale - P.T.T.

## LEAS ORGANES DE DIRECTION DE L'ANACR

### MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL

ATHOMAS Jean-Michel, AUGHEY-VITTORI Marie-José, AYMARD Alain-Elie, BARBANT Josiane, BEDOIN Jean-Paul, BIZZARI Patricia, BLANCHARD Alain, BORT Jean-Pierre, BOULANGER Hélène, BOULANGER Yves, BOULET-DIDES Philippe, BOUSSARD Gabriel, BOUSSARD-HERRY Marie-Claude, BREMAUD Alexandre, CARPENTIER Jean-Claude, CASTILLO Jean-Pierre, CHALARD Mireille, CHAUVET Atlantide, CHEVALIER Pierre, COLLET Danièle, COLLIN Bruno, CORTOT Jean-Louis, CRAPEZ Louis, DAEMS Sylvie, DEBUQUOY Thierry, DEHU Michel, DELADERRIERE Gonzague, DELAUNAY Bernard, DELAUNAY Odile, DESCOUT Alain, DREZE Serge, DUPONT-PICALAUSA Monique, DUTHEIL Alain, FLORIN Alain, FOFFANO Jacqueline, FORCONI Xavier, FOUILLE Jean-Pierre, FREY Pascal, FREZOUL Guy, FRIANT-MENDRES Anne, GAIDRY Colette, GAY Roger, GOS Paul, HERBILLON Garance, HERBILLON Jean-Claude, JOUVE Béatrice, KAUFESTEIN Christophe, LABEYRIE Michelle, LABEYRIE Jean-Michel, LAPACHERIE Marie, LARREGOLA Daniel, LAYER Marie-Ange, LEGRAND Michel, LERAT Sébastien, LEVIEUX Daniel, MALECHA Hélène, MARCHESSOU Jean-Frédéric, MARCHESSOU-ROMEO Gisèle, MARIE Jean-Paul, MARTIN Pierre, MELER Norbert, MERGEM Jean-Jacques, MONTAUDON Anne-Marie, MOREL Claude, MOYSSET Marie-Josée, NEPLAZ Bernard, ODOUL Alain, OLIVARI Renée, OOGHE Jean, PALLARES Colette, PASTY Patrice, PATIS Laurence, PETERS Martine, PEZ Annie, PLANCHE Nicolas, POLETTI Antoine, RAGOBERT Jean-Marc, RANOUX Sylviane, RENNARD Jean-Philippe, ROLLAND Jacques, ROSSI Pascal, ROUVEYRE Jean-Marc, ROUVEYRE-VIGNETTES Dany, SAFON Olivier, SANCET Charles, SCAMPS Jérôme, SEGRESTAN Louis, SENTIS Georges, TARDIF Christiane, TAVERA Alain, THEOULE Alain, TILLY Serge, TORTEY Colette, VAISSADE Ghislaine, VALLON Michel, VANDEAUX Joël, VARD Christiane, VARIN Jacques, VAUGELADE Raoul, VAUZELLE Marie-Françoise, VILLARD Colette, VOLLE Mélanie, WEILLER Jacques.

### MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL NATIONAL

BAUDET Jacques, BAZIA Jeanine, BEAURAIN Malika, BELGEULLE Bernard, BOUNY Jean-Pierre, BRUNEL Jean, CARRASSET Lydia, CASTERA Edgard, CAYRON Lucette, CHOLLET Bénédicte, CLAUX Robert, DEMAY Jean-Philippe, DEYDIER Edith, D'HABERES-VANDEL Marie-Jeanne, DURAND Fabienne, EYRAUD-BOUCHAREL Dominique, GIMBERT Jean-Pierre, LAPLUME Jacky, LAVILLE Bernard, LE CORNEC Françoise, LE FUR Roland, LEGAY-FRANCE Ginette, LENAIN Pierre, LESAGE Yvette, LESIEUR Philippe, LOPEZ Fernande, LOVIE Jean, MARCOU-DURET Odile, MARQUIS Hugues, MASSE Jean, MOLIERAC Danièle, PAYA André, PERRU Jean, PIALEPORT Jean-Maurice, PIVIER Marie-Jo, PONTTHOREAU Michel, PRIEUR Jean-Luc, RAMIERE Gilbert, REBOURG Jean, ROUZIER Michel, SIMON Gérard, SOURY Jean, SUSSET Patricia, ZERLINE Nicole, ZERLINE Raymond.

### COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER

MARIE Jean-Paul, expert-comptable agréé et Commissaire aux Comptes retraité, Président ; SEGRESTAN Louis, membre du BN, C.D. de Seine-Saint-Denis ; SZLIFKE Jérôme, expert-comptable et commissaire aux comptes.

# PAIX ET SOLIDARITE, VALEURS DE LA REPUBLIQUE

**Du 7 au 9 novembre prochain s'est tenu à Périgueux le Congrès national de l'ANACR, le 38<sup>e</sup> - en incluant les 4 de l'Association des anciens FFI-FTP l'ayant précédée. Lors de sa réunion du 29 août 2025, le Bureau national avait adopté les**

**grandes lignes de l'intervention d'ouverture de ses travaux le vendredi 7 novembre, publiée ci-dessous. Ce rapport a été adopté par les congressistes le 9 novembre, par 127 pour, 2 contre et 10 abstentions.**

## 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME ET LE FASCISME

Le 20 octobre 2017, le rapport d'ouverture du congrès national de l'ANACR que nous allions tenir jusqu'au dimanche suivant à Dax se terminait sur la citation de cette pensée de Paul Valéry, qui fut membre du Front National de la Résistance : **«La mémoire est l'avenir du passé».**

L'ANACR est sans conteste une association de mémoire, une fonction pour elle existentielle, fondatrice, d'autant plus que le passé auquel elle se réfère est à la fois tragique et glorieux, et est une période marquante de notre histoire nationale, plus largement de l'histoire mondiale contemporaine.

Association de mémoire certes, mais l'ANACR n'est pas de même nature que le «Souvenir napoléonien», fondé en 1937, qui existe toujours mais dont le rapport à la réalité actuelle est plus que ténu. Encore que Poutine ait, à plusieurs reprises – et tout récemment en mars dernier en comparant Napoléon à l'actuel chef de l'État français – fait allusion à la campagne de Russie et au sort funeste en 1812 de la Grande armée napoléonienne.

Nous avons placé ce congrès de Dax de 2017 sous le mot d'ordre : **«Plus que jamais le besoin de mémoire et d'histoire».** C'était il y a 8 ans... Depuis, outre la pandémie de Covid qui, entre mars 2020 et la fin 2022, a frappé pratiquement tous les pays, la France et, comme les autres, notre association, nous enlevant des camarades, des Ami(e)s, dont notre chère Présidente nationale Cécile Rol-Tanguy, le monde a connu et connaît des événements qui, **«plus que jamais»**, ont validé et valident notre mot d'ordre de Dax sur le **«besoin de mémoire et d'histoire».**

Ainsi, l'Europe a connu des conflits qui, se pérennisant, sont allés s'aggravant, à partir de 2014 en février en Crimée puis en avril dans la Région ukrainienne du Donbass, où la Russie entama un processus qui la conduira en février 2022 à la guerre ouverte contre l'Ukraine, guerre qui se poursuit de nos jours ; comme est figée depuis 2008 et jusqu'à aujourd'hui la situation politique et militaire concrétisée par l'occupation par la Russie de 20 % de la République de Géorgie, où elle a suscité la création de deux entités séparatistes. En 2016, 2020 et 2023, les derniers soubresauts d'un conflit ancien opposeront Azéris et Arméniens du Haut-Karabakh.

Le Proche-Orient a été aussi durant cette période – et est toujours – une zone d'affrontements majeurs dans lesquels sont impliqués les acteurs régionaux mais aussi les grandes puissances mondiales, comme on a pu le voir lors du retrait américain et plus largement occidental d'Afghanistan en 2021, comme on a pu et peut le constater au Proche-Orient, avec le conflit actuel opposant Israël aux Palestiniens et à d'autres peuples et pays arabes ; un conflit qui a pris une dimension inquiétante avec le raid israélien sur les installations nucléaires iraniennes.

Ces conflits et plusieurs autres, en Afrique, dans le sous-continent indien, en Asie Orientale, avec les préoccupations mondiales que sont les mouvements migratoires avec lesquels ils sont souvent liés, les dérèglements climatiques, les pollutions, les problèmes sécuritaires..., font la «Une» des journaux, des «talk shows» des chaînes de Télévision, notamment d'information continue, des réseaux sociaux. Une place

notable est aussi donnée à la Seconde Guerre mondiale et à ses suites, dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation.

Avec la participation de moult «spécialistes» – en tout cas présentés comme tels – universitaires, historiens ayant ou non publié, anciens diplomates en poste à Moscou, Washington, Bruxelles ou ailleurs, généraux d'état-major national ou en poste à l'OTAN, journalistes envoyés spéciaux ou correspondants permanents ; et celle de femmes et hommes politiques, notamment membres de groupes d'amitié parlementaire avec tel ou tel pays.

Nombre de ces médias, tant de la presse écrite que de la sphère audiovisuelle, sont liés à des groupes financiers ayant de nombreuses connexions avec l'extrême-droite et, par leurs choix d'invités, par les propos que ceux-ci tiennent, ont un rôle majeur dans la formation de l'opinion de ceux qui les lisent, les regardent et les écoutent ; leur responsabilité dans la montée de ces idées d'extrême-droite à travers le monde est à cet égard importante. Au cœur de cet affrontement d'idées est la connaissance – et à contrario la méconnaissance – des réalités notamment historiques qui ont conduit aux situations actuelles et aux dangers qu'elles recèlent.

**«L'incompréhension du Présent naît fatalement de l'ignorance du passé, mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé si l'on ne sait rien du présent»** a écrit en 1940 l'historien Marc Bloch, l'auteur de l'**«Étrange défaite»**, qui analysa alors les causes de cette défaite de la France.

D'une famille alsacienne ayant opté pour la France après sa défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, médiéviste réputé, révoqué comme Juif par le régime pétainiste, rétabli le 5 janvier 1941 dans ses fonctions pour services exceptionnels, nommé professeur à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. Entré dans la clandestinité en 1943, il va devenir un des chefs pour la Région lyonnaise du Mouvement «Franc-Tireur» puis des «M.U.R.». Arrêté à Lyon le 8 mars 1944 par la Gestapo, interné à la prison Montluc, torturé pendant des jours, il va être fusillé dans la soirée du 16 juin 1944 par un peloton de gestapistes.

Le 23 novembre dernier à Strasbourg, le Président Emmanuel Macron a, à l'occasion des 80 ans de la libération de la capitale alsacienne, annoncé la Panthéonisation de Marc Bloch le 16 juin 2026, date anniversaire de son martyre. Il viendra ainsi rejoindre au Panthéon Simone Veil, figure de la Déportation, Joséphine Baker, Française libre illustrant la diversité et Missak Manouchian, symbole de la part prise par les immigrés dans la Résistance, que nous avons honorés par leur panthéonisation en 2018, 2021 et 2024 ; et Robert Badinter, dont l'entrée récente le 9 octobre 2025 dans le «Temple des Grands hommes» avait été programmée.

**L'Histoire n'est pas la Science du passé, elle est la science des rapports réciproques entre le présent et le passé**, tel est aussi le message que nous a légué Marc Bloch dans son **«Apologie pour l'Histoire ou métier d'Historien»**, écrit en 1941.

Telle est notre ambition, telle doit être notre mission spécifique : en rappelant – exemples à l'appui – ce qu'ont été les circonstances de l'apparition du fascisme au lendemain de la première Guerre mondiale, de son développement, de son accession au pouvoir en Italie puis en Allemagne, en Espagne franquiste, dans le Japon militarisé, sa xénophobie à l'égard des étrangers, des immigrés, des Juifs et des Tziganes, son bellicisme expansionniste, qui conduisit au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

*Certes, comparaison n'est pas raison*, et l'on ne saurait évidemment faire de transposition simpliste entre le contexte des années 1930 à 1940 et la période actuelle, mais pour autant il est nécessaire de tirer des leçons de l'histoire. La période qui s'achève des 80<sup>es</sup> anniversaires de la création du CNR et de l'adoption de son Programme, des débarquements, de l'Insurrection nationale, de la Libération et de la victoire du 8 mai, l'ont permis.

Ainsi, la période de l'entre-deux guerres et celle de la guerre, qui fut aussi pour notre pays celle de l'Occupation, sont riches d'enseignements. L'un des premiers, en ces temps de démocratie en péril à travers le Monde, est qu'une frontière claire et infranchissable doit exister entre les opinions démocratiques – de toutes tendances, de la gauche à la droite – et celles qui trouvent leur inspiration dans les idéologies fascistes, dont le pétainisme fut, la défaite venue en 1940, une déclinaison avec l'instauration de l'Etat français.

Début 1930, il y avait en France près de 3 000 000 d'étrangers, soit environ 7,2 % de la population totale, un pourcentage maximal qui diminuera jusqu'en 1940 (à titre de comparaison, ce chiffre sera en 2023 selon l'INSEE de 10,7 %). La loi de 1927, facilitant les naturalisations par la diminution du seuil de durée préalable de résidence, permettra à environ 450 000 d'entre eux de devenir Français avant 1940.

Le langage à leur égard changera quand la crise, née en 1929 aux États-Unis, va s'abattre sur la France au début des années trente, et y entraîner des faillites d'entreprises, la ruine de petits commerçants, un chômage de masse, la nécessité de soupes populaires.

Comme dans d'autres pays, à l'exemple – au sens littéral du terme – des régimes fascistes d'Europe centrale, et de l'Allemagne où s'est affirmé le Parti nazi, mais aussi liée à une tradition antisémite autochtone tristement illustrée par l'Affaire Dreyfus, se développera en France une campagne faisant des Juifs, des étrangers, des immigrés, les responsables de la crise et de ses conséquences sociales, en premier lieu du chômage.

Le 18 décembre 1931, le député conservateur lorrain de l'«Union Républicaine Démocratique», Pierre Amidieu du Clos, affirma à la Chambre des Députés : «*Nous ne souffrons pas d'une crise de chômage national, mais d'une crise d'invasion étrangère*». Sous l'Occupation, il appuiera en juillet 1941 la création de la «Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme». Ce thème de l'«invasion étrangère» est aujourd'hui repris par Eric Zemmour, Philippe de Villiers et quelques autres...

Cette campagne xénophobe et antisémite va s'accompagner d'attaques contre la République, la «gueuse» dans le langage de ses ennemis, développées par des partis fascistes ou fascisants, tels «La Solidarité française», fondée en 1933 par le parfumeur milliardaire François Coty, admirateur de Mussolini, les «Jeunesses Patriotes» du financier et magnat du Champagne Pierre Taittinger, les «Francistes» de Marcel Bucard, les «Chemises vertes» de Dorgères, les Camelots du Roi liés à la royaliste «Action française» de Charles Maurras. Mouvement d'anciens combattants créé en 1927 et dirigé depuis le début des années trente par le colonel de la Rocque, les «Croix de feu» seront aussi présents lors de la tentative des ligues d'extrême-droite de prendre d'assaut la Chambre des députés le 6 février 1934.

Cette tentative avortée entraînera en réaction, en juillet 1935, la formation du «Rassemblement populaire contre le fascisme», rassemblant une centaine de partis de gauche et d'organisations syndicales, sociales, culturelles et sportives. Ce qui, conjointement au développement du mouvement social, conduira en 1936 à la victoire électorale du Front populaire.

Cette victoire du Front populaire, la personnalité de Léon Blum, président du Conseil, vont attiser les commentaires haineux d'une presse de droite et d'extrême-droite – tels *le Matin*, *Gringoire*, *l'Ami du peuple*, *Je suis Partout* – qui vont s'en prendre avec encore plus de vigueur que par le passé aux étrangers, aux Juifs, accusés d'être les instigateurs des grèves et manifestations.

Selon Henri Béraud, dans *Gringoire*, du 7 août 1936, les manifestants du Front populaire «*n'ont ni le parler ni la figure de gens de chez nous*»... À la Libération, il sera condamné à mort mais gracié. Dans *l'Action Française* du 10 octobre 1936, Léon Daudet dénonce «*la crapule étrangère, une racaille émeutière et révolutionnaire*» qui «*pille, corrompt et assassine*». «*La racaille étrangère dans la France-dépotoir : On entre comme on veut, On fait ce qu'on veut, On ne sort que si l'on veut*», peut-on lire dans *Le Matin* du 29 septembre 1937. Georges Ollivier dénonce dans la «*Revue européenne des Sociétés secrètes*» du 1<sup>er</sup> avril 1938 ce qu'il appelle le scandale des naturalisations : «*Je n'ai jamais senti, comme en juillet 1936, combien le métèque était roi en France*».

Dissoutes, les ligues vont se reconstituer sous d'autres noms, tels le Parti Républicain National et Social (PRNS), de Taittinger, qui regroupe les anciens membres des Jeunesses patriotes, le Parti Social Français (PSF) de de la Rocque issu des «Croix de feu». Quant au «Parti Populaire Français» (P.P.F.), fondé en juin 1936 par Jacques Doriot, il va, par l'intermédiaire de Pierre Pucheu, être financé par le grand patronat et recevoir des subsides du régime fasciste italien, dont il va vanter le modèle.

Dans la clandestinité, s'organise «la «Cagoule». Financée par de grandes entreprises et rassemblant des militants d'extrême-droite, des militaires de haut rang, elle prépare un soulèvement militaire, pratique des assassinats tel en 1937 celui des frères Rosselli, deux antifascistes italiens réfugiés en France, organise des attentats tel – dans le but d'en faire accuser les communistes – celui du 11 septembre 1937 contre le siège de la Confédération Générale du Patronat.

Plus inquiétant sera le rapprochement entre l'extrême-droite et certains secteurs de la droite traditionnelle : ainsi, lancé lors d'un meeting au vélodrome d'hiver le 22 juin 1937, le «Front de la Liberté» regroupe l'Association des amis des Francistes, le Centre de propagande des Républicains nationaux, la Fédération républicaine, le Parti agraire et paysan français de Fleurant Agricola, le P.P.F. de Doriot et le PRNS de Taittinger.

Et puis il va y avoir la contamination de la vie politique par les thèses de l'extrême-droite. Après la fin du Front populaire en 1938, la droite, participant à nouveau aux affaires, obtiendra du Gouvernement Daladier la suppression du Sous-secrétariat d'État à l'immigration, les décrets-lois pris les 2 mai et 19 novembre 1938 vont précariser la situation des étrangers, limitant leur droit d'inscription sur le registre du Commerce, leur imposant une sorte de visa de déplacement, le droit de vote ne devient acquis aux naturalisés qu'après cinq ans, les mots «ordre», «sécurité», «indésirable», «clandestin» deviennent une constante des discours officiels sur le sujet.

Un fichier dactylographique des Étrangers par liste alphabétique et par commune est constitué, un premier «Centre spécial de rassemblement pour étrangers en situation irrégulière» est ouvert au Rieucros près de Mende le 21 janvier 1939 ; l'un et l'autre serviront dans les années noires qui vont suivre.

Ainsi, à la veille de la Guerre, nombre de ceux qui s'engageront dans la collaboration la plus abjecte en se faisant les

supplétifs des nazis avaient déjà fait leur choix ; Nombre d'autres parmi les élites, tant économiques, intellectuelles que politiques, étaient, en partageant ou en reprenant à leur compte certaines de leurs thèses, préparés, par leurs compromissions avec des forces d'extrême-droite ou le compromis avec leurs idées, prêts à adhérer à l'idéologie du régime pétainiste quand il s'installera.

Souvenons-nous aussi que, contrairement à une idée reçue, Hitler n'est pas arrivé au pouvoir en Allemagne en janvier 1933 après un coup de force, ou une victoire électorale ; c'est même le contraire : les dernières élections législatives allemandes pluralistes, sans entraves légales mais non sans violences, eurent lieu en juillet puis en novembre 1932. En juillet, le parti nazi (NSDAP) obtint 37,7 % des voix, suivi par le parti socialiste SPD : 21,58 %, le Parti communiste KPD : 14,32 %, les centristes du Zentrum : 12,44 %, les nationalistes du DNVP : 5,91 % Hindenburg, le président du Reich, ayant refusé de nommer Hitler Chancelier, les électeurs furent reconvoqués dès le 6 novembre 1932 : le Parti NSDAP recueillit 33,09 % des suffrages, perdant 2 millions de voix par rapport à juillet, suivi du SPD : 20,43 %, du KPD : 16,86 % (+ 2,54% par rapport à juillet), du Zentrum : 11,93 %, du DNVP : 8,34 %...

Ce recul du parti nazi et parallèlement la progression du Parti communiste vont, dans le contexte d'importants mouvements sociaux, inquiéter les partis de droite et conservateur, les milieux d'affaires, les grands propriétaires terriens, les dirigeants des Konzern industriels (Krupp, Thyssen...). Avec à leur tête Franz von Papen, leader de l'aile droite du parti catholique centriste, chancelier du Reich du 1<sup>er</sup> juin au 3 décembre 1932, ils vont faire pression sur Hindenburg pour qu'il nomme Hitler, malgré son revers électoral de novembre précédent, Chancelier du Reich à la tête d'un cabinet de droite rassemblant 3 ministres NSDAP, 3 DNVP et 5 divers droite ; ce qu'il devra se résoudre à faire le 30 janvier 1933.

La suite est connue, les électeurs allemands seront à nouveau convoqués le 5 mars 1933. Après qu'à la suite de l'incendie du Reichstag le 27 février, provocation nazie, a été entamé le processus de répression du Parti communiste, dont le secrétaire général Thälmann sera arrêté le 3 mars, le parti nazi obtiendra 43,91 % des voix. Le 22 mars suivant sera ouvert à Dachau le 1<sup>er</sup> camp de concentration... Ainsi, ce furent les dirigeants de la droite «classique» et des grandes puissances financières ou industrielles qui, par peur des «rouges», firent d'Hitler le chancelier du Reich.

Bien évidemment, «comparaison n'est pas raison», mais souvenons-nous du mot d'ordre ayant cours dans le milieu des maîtres de forge du patronat français à la veille de la guerre : «plutôt Hitler que le Front populaire». Et que la droite extrême a eu avec l'extrême-droite des complaisances qui ont pu devenir des complicités la Guerre et l'Occupation venues. Et constatons qu'aujourd'hui des responsables de la droite n'hésitent pas à envisager des accords de pouvoir avec le «Rassemblement National»...

Il aura fallu attendre six longues années pour abattre le fascisme et le nazisme, dont nous célébrons cette année le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'écrasement par les Alliés. La victoire finale sur le fascisme – militairement agresseur en Europe dès 1939, le Reich nazi y envahissant la Tchécoslovaquie puis la Pologne, en Asie dès 1935, quand le Japon occupa la Mandchourie chinoise, et même en Afrique quand en 1936 l'Italie s'empara de l'Ethiopie – pour être probable ne fut pas pour autant aisée : il fallut surmonter bien des obstacles. En premier lieu politiques, car la réaction des démocraties face aux fascismes expansionnistes fut longue à être décidée et mise en œuvre, les opinions publiques, naturellement traumatisées par le bilan tragique de la Première Guerre mondiale – 9 millions de morts et disparus (1,4 million pour la France), plus de 21 millions de blessés (4 millions en France) – aspirant à préserver la Paix à tout prix, sans avoir conscience des implications des non-réponses aux agressions fascistes et, évidemment, de leur coût futur au regard de l'Histoire.

Dans le journal l'Œuvre du 4 mai 1939, Marcel Déat, futur ministre pétainiste, prôna dans son célèbre article «Mourir pour Dantzig ?» la passivité face à l'agressivité d'Hitler à l'égard de la Pologne. Il sera le 19 juin 1945, condamné à mort par contumace par la Haute Cour de Justice, à l'indignité nationale pour avoir été le chef de l'un des principaux partis de la collaboration, le «Rassemblement National Populaire» (RNP).

De même l'annexion (l'«Anschluss») de l'Autriche par le Reich nazi en mars 1938, interdite par les traités de Paix de 1919, venant après la remilitarisation de la Rhénanie en mars 1936, en violation des Traités de Versailles (1919) et Locarno (1925) qui l'excluaient, n'entraîna aucune réaction majeure des démocraties ni de la «Société des Nations» (S.D.N.), en dehors de condamnations aussi «vigoureuses» qu'inoportantes. Et en octobre 1938, ce fut la Conférence de Munich, lors de laquelle la France et la Grande-Bretagne capitulèrent face à Hitler en lui abandonnant les Sudètes tchécoslovaques «pour sauver la Paix», ce qui ne fit que préfigurer la destruction par le dictateur nazi de la Tchécoslovaquie en mars 1939, laquelle entraîna des... protestations «énergiques» de la part de la France et de la Grande-Bretagne ; qui ne dissuadèrent pas le Führer de déclencher le 1<sup>er</sup> septembre 1939 son agression contre la Pologne, détonateur de la Seconde Guerre mondiale.

Et, pour ce qui concerna les deux acolytes principaux de l'Allemagne hitlérienne, l'Italie mussolinienne et le Japon militaire-fasciste, leurs condamnations – elles aussi «vigoureuses» – par la SDN, et les sanctions économiques afférentes les accompagnant, ne les empêchèrent en rien de poursuivre leurs prédatations à l'encontre de la Chine en 1937 ou de l'Albanie en avril 1939.

Il n'y a pas de gros efforts à faire pour déceler des similitudes entre l'époque actuelle et l'avant-guerre, sinon des identités de situation avec l'exacerbation de problèmes ethniques, la mise en œuvre de stratégies annexionnistes et des non-déclaration de guerre devenant des «Opérations militaires spéciales», telle celle qui a déjà fait aujourd'hui en Ukraine plusieurs centaines de milliers de victimes.

C'est la conjonction de la lutte des peuples, tant en Europe qu'en Asie, mobilisés par les Résistances antifascistes, avec la force militaire des Armées alliées qui permit de vaincre les fascismes, de libérer les territoires qu'ils avaient occupés et même annexés, les peuples qu'ils avaient asservis. Elle ne fut pas d'emblée simple à réaliser : Roosevelt dut surmonter le puissant courant isolationniste existant dans son pays, mêlant milieux d'affaires intéressés au maintien du commerce avec l'Allemagne, sympathisants plus ou moins avoués de son régime et pacifistes sous-estimant le danger mortel qu'elle représentait.

Churchill dut de même combattre dans son pays les tenants de la politique d'«apaisement» face à Hitler, ce qui se traduisit avant-guerre par les «Accords de Munich» et la politique britannique de non-intervention en Espagne face à Franco, et ce qui fut encore sensible dans une partie des milieux dirigeants anglais, quand Hitler, au lendemain de sa victoire à l'Ouest en mai-juin 1940, fit le 19 juillet suivant au Reichstag une proposition de... «Paix» ; sans évidemment parler d'évacuation des territoires occupés par la Wehrmacht en France, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg...

Churchill ne tomba pas dans le piège d'une «paix» qui n'aurait que permis à Hitler de pérenniser ses conquêtes et de préparer dans de meilleures conditions de nouvelles agressions, déjà programmées à terme dans les Balkans, contre l'Union Soviétique... Et, heureusement, Roosevelt, avant même que les Etats-Unis entrent en guerre fin 1941, après l'agression japonaise à Pearl Harbour, fit en sorte que son pays fournisse à la Grande-Bretagne les équipements militaires ainsi que les denrées alimentaires lui permettant de poursuivre la lutte.

C'est ce choix de poursuivre, sans concessions aux agresseurs, le combat contre les régimes fascistes qui permit, avec la Résistance et le soulèvement des peuples européens subissant le joug nazi, avec la victoire de Stalingrad début 1943 et en 1944 les débarquements alliés de Normandie et de Provence, la Libération et la Victoire finale sur le nazisme capitulant le 8 mai 1945 à Berlin.

Répétons-le encore, «*Comparaison n'est pas raison*», et le monde en ce premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle est différent de celui du milieu du XX<sup>e</sup> : L'ONU compte aujourd'hui 193 Etats indépendants contre 51 à sa fondation en 1945, la rivalité entre les deux systèmes socio-économiques a perdu de son acuité avec l'effondrement soviétique et des démocraties populaires, et alors qu'en 1945 un seul pays avait acquis l'arme nucléaire, employée au Japon à Hiroshima et Nagasaki..., ils sont actuellement au moins neuf à en posséder : Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France, Inde, Pakistan, Corée du Nord, Israël... On ne saurait donc plaquer les réalités de 1935 et 1945 sur celle de 2025. Pour autant, la multiplication des agressions expansionnistes contemporaines fait que tirer des leçons de l'Histoire n'est pas inutile...

Les discours ultranationalistes actuels menaçants – avec flegme ou tonitruants – notamment de la part de détenteurs de l'arme nucléaire sont plus qu'inquiétants, d'autant plus qu'ils font des émules sur tous les continents. Se multiplient aussi au niveau de gouvernements et des classes politiques, parlementaires notamment, les appels à la conciliation avec les dictatures y compris fascistoides, pourrait-on dire, telles celles de Poutine et Xi Jinping ; Trump aux États-Unis s'engageant sur un chemin institutionnel similaire.

Tout ceci souligne la nécessité du passage de la mémoire de ce à quoi ont conduit les discours d'exclusion tenus il y a trois quarts de siècle, de ce qu'a été la réalité du fascisme au pouvoir, du sens du combat antifasciste et de la Résistance, de ce qu'ont été les enjeux profonds de la Seconde Guerre mondiale. D'où la nécessité de préserver la place de l'Histoire dans l'enseignement, d'encourager le maintien et le développement du Concours National de la Résistance et de la Déportation, de veiller – parallèlement à celle d'assurer le respect du droit à réparation – à la pérennité de la mission mémorielle de l'ONAC et du Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, dont il convient de conforter l'existence et les moyens.

Il y a 80 ans, la guerre qui ravageait la plupart des continents et des mers depuis une dizaine d'années, connaissait des dé-

veloppements qui aboutiront à la paix en septembre 1945, après des sacrifices et des drames finaux, dont les bombes atomiques sur les villes japonaises d'Hiroshima et Nagasaki seront le tragique point d'orgue.

Les espérances des peuples – qu'exprimèrent, à la libération des camps de concentration, les «serments» de Mauthausen et Buchenwald – ne seront qu'imparfaitement pris en compte en cette fin 1945 (mise en œuvre partielle du Programme du CNR, de la Charte des Nations-Unies). Et Churchill allait prononcer le 5 mars 1946 en présence du président américain Harry Truman un discours au Westminster College, à Fulton (Missouri), dans lequel il mit les Occidentaux en garde contre l'avancée du communisme dans les pays d'Europe centrale et orientale, lançant ainsi une «guerre froide» qui allait devenir chaude en Grèce, en Corée, en Indochine, menaçant, lors des crises du blocus de Berlin en 1948 et des missiles de Cuba en 1961, d'un conflit nucléaire ; alors qu'avec la guerre d'indépendance d'Israël (1948) s'était amorcé l'un des conflits majeurs qui, avec ceux de l'Ukraine et des pourtours de la Chine (Taiwan, mer de Chine), menacent encore de nos jours la Paix mondiale...

Avec l'effondrement du système socialiste, de ce qu'il a représenté comme alternative, notamment dans les relations internationales et en espérances sociales, nous avons vu parallèlement la résurgence dans de très nombreux pays des idéologies fascistes, reprenant notamment des thématiques xénophobes avec des terminologies paraphrasant quasiment celles du passé fasciste des années trente à 1945, contre lesquelles ont combattu les Résistants. Or, même si elles sont oubliées par la majorité de nos contemporains, nous savons, nous, ce à quoi elles ont conduit ; ce à quoi elles peuvent conduire... C'est insister à nouveau sur notre rôle de «Passseurs de mémoire».

Cela souligne aussi le rôle irremplaçable de l'ANACR, dont la mission spécifique est précisément le passage de cette mémoire de la lutte des Résistants, des valeurs humanistes, démocratiques, civiques et patriotiques de la Résistance, avec – étant par là-même fidèle à l'esprit du Conseil National de la Résistance – le souci de rassembler autour de ces valeurs et dans ses rangs, de manière pluraliste, des femmes et des hommes de toutes opinions démocratiques, de toutes conceptions philosophiques et religieuses, afin de pérenniser le nécessaire combat contre le fascisme.

## 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS FTP, 70<sup>e</sup> de L'ANACR

Il y a 73 ans, le Journal «*France d'Abord*», daté du 10 juillet 1952, annonça : «l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Française (fondée par les Anciens FFI-FTP) est née». C'était là une décision prise le 6 juillet à l'issue de la Conférence Nationale de l'«Association des Anciens FFI-FTP», réunie à Villejuif cinq semaines après que, dès l'ouverture à Gennevilliers du IV<sup>e</sup> congrès de l'Association le 31 mai précédent, les travaux en ont été interrompus suite à l'intrusion brutale de 150 policiers à son siège national, alors situé Boulevard des Italiens à Paris. Des policiers à la recherche, évidemment infructueuse, de documents permettant de crédibiliser la campagne de presse accusant les Anciens FTP de se préparer militairement à la guerre civile. Nous étions en pleine période de ce que l'histoire a appelé la «Guerre froide»...

*France-d'Abord* – aujourd'hui le *Journal de la Résistance* – né en 1941 dans la clandestinité et qui deviendra l'organe des FTPF, dont le premier numéro légal après 62 clandestins parut à la Libération le 7 septembre 1944, avait annoncé dans son numéro du 28 octobre 1944, la formation d'une «*Association des amis des Anciens FTPF*», en précisant qu'elle sera ouverte

à tous ceux qui ont combattu dans les rangs des FTPF, aux déportés, aux démobilisés, aux réformés, à ceux qui poursuivent le combat dans les rangs de la «1<sup>re</sup> Armée», ainsi qu'aux familles des fusillés ou tués au combat ; et qu'elle le sera à ceux qui, au péril de leur vie, ont aidé et soigné les FTP : médecins, infirmières et religieuses, aux commerçants et paysans les ayant ravitaillés, aux employés d'administration leur ayant procuré de faux papiers, à ceux qui les ont renseignés pour leur sécurité et leurs opérations... «*Peu important les nuances politiques – écrit France d'Abord – qu'ils soient catholiques ou protestants, juifs ou musulmans (...) Crions bien haut : unis comme au combat, unis comme sous l'oppression (...). Au maquis, on ne discutait ni politique ni religion, sinon en camarades, en amis même*».

Parallèlement pourtant allaient se créer, pour une part notable conséquence de la guerre froide qui allait diviser le monde pendant plusieurs décennies en camps rivaux, d'autres associations d'anciens Résistants telles la «Fédération Nationale des Anciens Résistants» (FNAR) l'«Association nationale des Combattants Volontaires de la Résistance» (ANCVR), la «Confédération Nationale des Combattants Vo-

## LES TEXTES DU CONGRES

lontaires de la Résistance» (CNCVR), l'«Association Nationale des Médaillés de la Résistance, le «Comité d'Action de la Résistance» (C.A.R.), l'«Association des Français libres».

Aujourd'hui, toutes les autres Associations nationales d'anciens Résistants sont disparues : ce fut le cas en juin 2000 de l'Association des Français libres, fin 2005 de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance, la CNCVR, le 31 décembre 2009 de l'ANCVR, le 1<sup>er</sup> janvier 2014 de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française, en 2015 de la Fédération Nationale des Anciens Résistants (FNAR) du Comité d'Action de la Résistance, le C.A.R. en décembre 2015...

Disparues parce qu'elles étaient gérées par des incapables ? De petits esprits – faisons-leur la grâce de ne voir en eux qu'une manifestation d'ignorance ou de bêtise, et non de malveillance, dont il faudrait dans ce cas s'attacher à mettre en évidence les motivations réelles – pourraient trouver là la cause de leur disparition... À moins que, plus sérieusement, ce ne soit là que la conséquence du temps écoulé depuis la Libération, qui a épuisé leurs moyens humains et matériels, de plus dans le cadre - les années s'écoulant - de la contraction progressive d'une mémoire sociale et familiale de masse de la Seconde Guerre mondiale dans la société.

Si notre Association, l'ANACR, reste ainsi la seule Association nationale spécifique de la mémoire de la Résistance, si elle existe aujourd'hui, et nous nous battons pour qu'elle existe demain, c'est en premier lieu parce qu'en mai 1970, à son congrès de Sallanches, les Résistantes et les Résistants ont fait le choix d'associer à leurs côtés des «Ami(e)s de la Résistance», avant de décider en 2006, au congrès de Limoges de l'Association, de les intégrer en son sein.

C'est aussi parce que depuis sa création, prolongeant en l'élargissant l'action des Anciens FTP, elle a mené de nombreuses luttes : pour le châtement des criminels de guerre, contre les résurgences du fascisme et le négationnisme, contre le réarmement allemand, pour la reconnaissance des titres de Résistance et la levée des forclusions l'entravant, contre les menaces de guerre, contre les guerres coloniales. Et pour le renforcement, au sein de la «Fédération Internationale des Résistants» (F.I.R.), de la solidarité entre anciens Résistants de tous les Pays qui luttèrent contre le fascisme.

Le combat d'ampleur le plus récent de l'ANACR, reprenant une demande initiée en 1988 par son comité de la Drôme, a été la campagne menée pendant vingt-deux ans, avec le concours actif des «Ami(e)s de la Résistance», s'adressant notamment aux élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux – et qui rallia d'autres associations, dont l'UFAC – en faveur de l'inscription dans le calendrier officiel de la Nation d'une «Journée Nationale de la Résistance». Campagne, dont nous pouvons être fiers et ayant abouti : l'Assemblée nationale adopta à l'unanimité le 19 juillet 2013, une proposition de loi émanant du Sénat, instaurant – moment privilégié de la transmission de la mémoire, en premier lieu aux jeunes générations – la «Journée nationale de la Résistance» à la date du 27 mai, en référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR), le 27 mai 1943 sous la présidence de Jean Moulin.

Pour autant, les effets du temps ne pouvaient être sans conséquences sur l'ANACR aussi, comme sur les autres Associations mémorielles. La FNACA elle-même, avec ses encore près de 200 000 adhérents, qui ont tous plus de 82 ans, s'interroge sur son avenir...

Si les effectifs des Ami(e)s de la Résistance sont relativement stables depuis deux ou trois ans, le recul enregistré précédemment est largement lié à la disparition d'Ami(e)s petits frères et petites sœurs des Résistant(e)s, de leurs jeunes conjointes et conjoints, à 2 ou 3 ans près de la même génération qu'elles et eux, ainsi qu'à celle de nombre de structures locales de l'ANACR animées par des Résistant(e)s qui, à leur disparition, ont mis un terme à leur existence ; les Ami(e)s leur

étant lié(e)s s'éloignant en tout ou partie alors... Ajoutons les conséquences du covid sur ces générations.

Pour très objective que soit cette raison du tassement de nos effectifs, et de ses conséquences sur nos moyens financiers et humains, il n'en reste pas moins qu'il nous pose un problème existentiel.

Or, le monde, la société dans lesquels nous vivons ont besoin – si nous sommes ici c'est que nous en sommes convaincus – du message dont nous sommes porteurs, celui des valeurs de la Résistance : le combat pour la Liberté, la Paix entre les peuples et les nations, la Solidarité entre tous les humains. Nous devons non seulement maintenir mais renforcer nos comités de l'ANACR et leur action tournée vers l'extérieur, c'est-à-dire en faisant connaître par les conférences, expositions, publications... ce que fut le combat de la Résistance, sur le plan local, départemental, régional ; et qui furent les Résistantes et les Résistants, les valeurs qu'ils et elles défendirent et pour lesquelles nombre sont tombé(e)s.

Nous ne pourrions évidemment pas dans le cadre limité dans le temps de ce congrès aborder dans leur complexité – c'est-à-dire de manière non-caricaturale – tous les problèmes que pose la poursuite de cette action, notamment en matière de ressources ; problèmes qu'il faut étudier avec calme et précision, avec la volonté de préserver le legs historique et matériel des Résistants, par devoir, par fidélité.

Certes, les statuts nationaux de l'ANACR précisent dans leur article 14 que *«Le Conseil d'Administration (appelé «Bureau National») a les pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer l'Association. Il fixe les montants de la cotisation annuelle et de ses éventuelles annexes, éditte la carte d'Adhérent(e) Résistant(e) ainsi que la carte d'Adhérent(e) «Ami(e) de la Résistance», règle le budget annuel, détermine les dépenses nécessaires et l'emploi des fonds disponibles.*

*Il procède à toutes acquisitions, échanges ou aliénations des biens, meubles ou immeubles, constitutions d'hypothèques sur les dits immeubles, baux excédant même neuf ans, etc. Il contracte tous emprunts sans limitation de sommes de la manière et aux conditions qu'il juge convenables dans les limites permises par la loi, consent tous cautionnements et autres garanties mobilières ou immobilières de l'Association, autorise toutes antériorités ou subrogations avec ou sans garanties».*

Mais, l'ampleur des problèmes posés sur le plan matériel et la diversité des solutions envisageables, la prise en compte des évolutions technologiques dans le fonctionnement associatif, les problèmes de cadres afférents à l'âge qui s'avance, les implications sur le futur de l'Association nécessitent, pour les aborder de manière approfondie, responsable et constructive, d'avoir du temps pour en débattre de manière collective élargie. C'est pourquoi le Bureau national envisage de réunir dès 2026, sur deux jours, un séminaire consacré spécifiquement à l'avenir de l'ANACR, à ses moyens et à sa mission, préparé par une commission pour en établir les documents d'information préparatoires.

Il a aussi été décidé de proposer le lancement lors de la séance finale de ce congrès d'un Appel aux 30 Villes ayant reçu depuis 1944 un congrès des anciens FTP puis de l'ANACR, ainsi qu'aux 19 villes et collectivités Médaillées de la Résistance et aux cinq collectivités «Compagnon de la libération», en leur rappelant le rôle que l'ANACR a joué et joue et, les informant de ses difficultés matérielles qui hypothèquent la poursuite de son combat, de solliciter leur aide pour la permettre.

Ce qui ne saurait exonérer nos comités locaux et départementaux du renforcement de leur action en direction de leur environnement familial et social afin d'élargir leur audience, leurs rangs et conséquemment leurs ressources.

Les valeurs de la Résistance ne sont transmissibles ni génétiquement ni maritalement, y adhérer, vouloir les transmettre

avec la mémoire de ses combats et de ses combattant(e)s est d'abord un choix personnel, qui a pu et peut être influencé par une histoire familiale ou locale liée à la Résistance.

Quant à la légitimité des «Ami(e)s» pour parler aujourd'hui et demain de la Résistance, ce n'est évidemment pas, vu leur âge, de leur vécu personnel de la Résistance qu'elle peut découler, mais de la connaissance de la Résistance, de la réalité de ses combats, de son rôle dans l'histoire nationale, de ses valeurs. Connaissances et valeurs acquises, parfois dans le milieu familial, ou au contact de Résistantes et Résistants, tout particulièrement au sein de l'ANACR, lors des stages nationaux de formation, et grâce au *Journal de la Résistance*, dont c'est une mission essentielle.

Cette connaissance doit être approfondie avec rigueur, à laquelle doivent être particulièrement attentifs les «Ami(e)s», car ils ont pour mission de largement diffuser autour d'eux les valeurs et la mémoire des combats de la Résistance, dans un nécessaire affrontement d'idées avec celles de l'extrême-droite.

Nous devons aussi être attentifs, en rendant hommage aux porte-drapeaux présents en ces lieux et circonstances, à la préservation et à l'élargissement de la présence physique de la Résistance, des Résistant(e)s et de leurs sacrifices dans l'espace public, lors de cérémonies du souvenir, par des monuments, par les stèles et plaques de rue parfois menacées par la rénovation urbaine, la spéculation immobilière voire, hélas, par des relents plus ou moins camouflés d'un anachronisme pétainisme.

Notre volonté de donner à l'ANACR un avenir digne de son passé traduit notre fidélité à la mémoire des Résistantes et des Résistants qui l'ont animée depuis sa création, et de pérenniser leur combat contre le fascisme, le racisme, la xénophobie, le bellicisme agresseur, qui restent des fléaux de notre temps que connaît le monde, que connaît notre pays.

Le lundi 23 septembre 2025, à la tribune de l'ONU, le Président Emmanuel Macron apportait au peuple palestinien subissant le martyre à Gaza et en Cisjordanie la reconnaissance de son État, tel que décidé par le plan de partage de l'ONU en 1947 et réclamé par bien d'autres résolutions de l'ONU ultérieures. État dont le territoire, à Gaza et en Cisjordanie, est occupé par l'armée israélienne, qui y a commis et commet de nombreux crimes de Guerre ayant déjà fait des dizaines de milliers de victimes. Rappelant sa condamnation sans réserve des actes criminels de barbarie commis le 7 octobre 2023 par le Hamas, et demandant la libération immédiate des otages qu'il détient, l'ANACR apporte son soutien aussi sans réserve à la reconnaissance de l'État palestinien par la France, aux côtés de 157 autres États membres de l'ONU.

Ce soutien, l'ANACR l'apporte aussi au peuple ukrainien, victime de l'agression impérialiste de la Russie et qui se bat pour sa liberté, son identité nationale et son intégrité territoriale, et appuie les initiatives de la France pour renforcer à la fois les moyens de défense de l'Ukraine, rechercher les voies de l'arrêt des combats et définir le cadre d'une solution négociée du conflit respectant les règles internationales devant régir les rapports entre États.

Notre prochain congrès, statutairement, devra avoir lieu à l'automne 2028. À cette date, notre pays sera au sortir d'une élection présidentielle en avril-mai dont, à 18 mois de distance, on peut en mesurer, vue la menace de l'extrême-droite en alliance potentielle avec la droite extrême, l'enjeu démocratique ; un enjeu nous impliquant, dans la fidélité à notre histoire. Souhaitons aussi sans trop y croire que les conflits que nous connaissons aujourd'hui auront trouvé une solution respectueuse des droits de l'homme et des peuples, que d'autres n'aient pas surgi.

Nous aurons, dans le cadre de la préparation de ce scrutin, débattu de l'insertion de notre Association dans le combat républicain pour la sauvegarde des conquêtes démocratiques et sociales préservées du Programme du Conseil National de la Résistance, dans la lutte contre la xénophobie dont sont souvent victimes les immigrés, contre le racisme et l'antisémitisme ; antisémitisme que confortent ceux qui veulent, de manière inadmissible, associer la communauté juive de notre pays, que ce soit pour les approuver ou les dénoncer, aux actes criminels des dirigeants israéliens à l'encontre du peuple palestinien et de ses droits nationaux légitimes.

Nous devons opposer à ce racisme, à cette xénophobie, dont les manifestations croissantes ne peuvent qu'inquiéter, la solidarité qui s'affirma tout au cours de la lutte que menèrent les Résistants et les Français libres, parmi lesquels se côtoyèrent Français de métropole et d'outre-mer, des villes et des maquis, de couches sociales diversifiées, de convictions démocratiques diverses, croyants et non-croyants, immigrants et coloniaux, des guérilleros du Sud-ouest aux antifascistes allemands des maquis des Cévennes, des héros M.O.I. de l'«Affiche rouge» aux Républicains espagnols de la colonne Dronne de la 2<sup>e</sup> DB, des combattants du bataillon du Pacifique aux Tirailleurs marocains, algériens, tunisiens, malgaches et sénégalais de la «1<sup>re</sup> Armée»... dont nombre de descendants sont aujourd'hui parmi nous, avec nous, partie constitutive du peuple français.

La France, laïque, sociale et solidaire, dont la devise est : «Liberté, égalité, fraternité», est et doit rester la Patrie des Droits de l'Homme. C'est notre combat.



### RÉSOLUTION GÉNÉRALE

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR) a tenu son 34<sup>e</sup> congrès à Périgueux du 7 au 9 novembre 2025. Depuis sa création en 1952, continuant, en s'élargissant à toutes les formes et sensibilités de la Résistance, l'Association des Anciens FFI-FTPF formée en décembre 1944, l'ANACR n'a cessé, en fidélité aux valeurs qui motivèrent le combat des Résistants et pour lesquelles nombre d'entre elles et eux tombèrent, de le poursuivre en luttant pendant ces décennies jusqu'à nos jours pour que soient poursuivis et châtiés les criminels de guerre, contre les guerres d'agression, les guerres coloniales, les résurgences du fascisme, les atteintes à la démocratie, le racisme, la xénophobie, pour que soient pérennisées les avancées sociales et démocratiques mises en place à la Libération en application de mesures préconisées par le Programme du CNR. Et pour que soient reconnus le rôle de la Résistance dans la libération de la France, celui des Résistant(e)s dans la restauration de la démocratie dans notre pays, pour que soit instituée une «Journée nationale de la Résistance».

Pendant ces décennies qui suivirent la Libération, qui virent la création de l'ANACR, qui furent celles de la «Guerre froide», laquelle à plusieurs reprises faillit devenir chaude, de 1947-1948 au début des années 1990 qui virent l'implosion d'un des deux blocs antagonistes s'étant affrontés pendant près d'un demi-siècle, l'ANACR a mené bataille pour les valeurs démocratiques, sociales et humanistes de la Résistance, rassemblant de manière pluraliste des anciennes Résistantes et anciens Résistants. Avec, à partir de 1970 à leurs côtés des femmes et des hommes des générations ayant suivi celles de la Résistance et en partageant les valeurs, les «Ami(e)s de la Résistance», aujourd'hui pleinement intégrés dans l'ANACR, dont ils ont la responsabilité d'assurer la pérennisation de l'action.

La fin de la «Guerre froide» n'a pas été la fin de l'Histoire, elle n'a pas mis un terme aux conflits, qui se sont pérennisés ou multipliés malgré la mise place en 1945 de l'ONU pour les prévenir ou les stopper, ni même aux risques majeurs liés à l'armement nucléaire qui, modernisé et disséminé, est aujourd'hui en possession de 9 États : États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Chine, Inde, Pakistan, Corée du Nord, Israël. Deux d'entre eux sont impliqués dans des conflits meurtriers : la Russie qui, depuis février 2022 mène une agression à objectifs annexionnistes contre l'Ukraine, agression qui a déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts civils et plus de 100 000 blessés civils et militaires, Israël, dont le conflit avec les Palestiniens qu'il prive de leurs droits nationaux depuis plusieurs décennies, a pris une nouvelle dimension répressive de masse menée par Tsahal contre la population civile de Gaza – plus de 54 000 victimes dont 15 000 enfants – après l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 du Hamas contre une Rave party israélienne ; un conflit qui a connu des développements inquiétants avec son extension par des frappes israéliennes au Liban, en Syrie, et surtout lors de celles en juin 2025 contre le programme nucléaire iranien, avec le concours actif de l'aviation américaine décidé par Donald Trump, qui rejoint ainsi le camp des bellicistes menaçant la Paix mondiale ; nos craintes quant à un conflit majeur étant renforcées par les discours militaires chinois à l'encontre de Taïwan et les rodomontades nucléaires nord-coréennes.

S'inscrivant dans le respect du droit des peuples et des nations, directement inspiré des valeurs pour lesquelles combattirent les Résistantes et les Résistants, l'ANACR a condamné à plusieurs reprises durant des décennies la négation des droits nationaux du peuple palestinien, les guerres meurtrières menées contre lui, dont la plus récente est celle de Gaza toujours en cours, se prononçant pour le respect de la solution à deux États telle que décidée en 1947 par les Nations-Unies, elle n'a cessé de demander à ce que la France reconnaisse l'État de Palestine. C'est pourquoi nous nous félicitons que le 22 septembre dernier, lors de l'Assemblée générale de l'ONU coprésidée par Emmanuel Macron, la France ait officiellement reconnu l'État de Palestine. Pour autant, notre pays avoir une diplomatie active contribuant à ce que cesse la guerre à Gaza, à y faire entrer toute l'aide humanitaire à sa population, pour que cesse la répression israélienne en Cisjordanie et la colonisation, pour arrêter la guerre en Ukraine dans le respect de son intégrité et de son identité nationale, pour aussi réformer l'ONU, paralysée par le veto des membres du Conseil de sécurité.

Préoccupés par les menaces contre la Paix mondiale, nous le sommes aussi par la montée à travers le monde, en Europe des hypernationalismes qui, se conjuguant de plus avec des intégrismes religieux et des discours négateurs de la démocratie, multiplient les conflits internes aux États et les conflits régionaux, comme en Afrique, du Sahel à la Corne de l'Afrique ou dans l'Afrique des Grands Lacs, conflits qui poussent pour une part les populations, victimes des exactions militaires mais aussi de la dégradation de leurs conditions de vie liées à la surexploitation de leurs ressources par les firmes des pays développés, associée au dérèglement climatique, à fuir les zones de guerre et prendre les routes de l'exil, notamment vers les pays où il fait mieux vivre ; dont la France.

Hélas, ces chemins de l'exil, compte tenu des barrières entravant leur venue que multiplient les États de destination en Europe, dont le nôtre, mènent pour des milliers de ceux qui les empruntent à la mort en Méditerranée, depuis les côtes du nord de l'Afrique, dans l'Atlantique depuis celles des Canaries, de la Manche. Quant à ceux ayant réussi à entrer sur le sol européen, les politiques migratoires des États européens en font des «sans papiers», confinés à la précarité de la clandestinité, à l'internement dans des centres de rétention

précurseurs de leur expulsion. Cela est indigne, au regard de notre histoire commune, beaucoup de ces immigrés étant originaires d'anciennes colonies européennes, et tout simplement d'un devoir de solidarité que nous devons avoir avec les plus démunis. Porteurs de la mémoire de cette solidarité qui, dans la Résistance fut celle de Français et immigrés, nous demandons à ce que soient prises les mesures assurant un accueil décent aux immigrés désirant rester parmi nous, et pour éviter les drames mortels de l'immigration clandestine.

Comme la plupart des pays européens, la France a connu et va connaître une succession de scrutins électoraux dans un contexte de progression de l'extrême-droite ; pour notre pays, ils furent européen puis législatif en 2024, ils seront municipal en mars 2026, présidentiel au printemps 2027, dont les campagnes préparatoires sont de facto déjà engagées. Avec le thème de la sécurité qui lui est fréquemment lié, pas seulement par l'extrême-droite, celui de l'immigration, notamment clandestine, son coût social de par les aides spécifiques nécessaires à lui apporter, sera très présent dans les débats, souvent oubliés de son apport à l'économie, en termes de production de richesses et de participation à la consommation. Par contre, de manière relativement récente, est mis en avant pour en dénoncer le danger le thème du «grand remplacement» qui verrait à terme proche la population française, blanche, chrétienne et francophone remplacée par une autre bronzée, musulmane ; ce qu'aucune étude démographique sérieuse ne prédit. De fait, ce thème est un marqueur des discours d'extrême-droite, xénophobe, spécifiquement islamophobe qui infuse et diffuse dans le Rassemblement national et ses alliés voire au-delà ; ce qui n'exclut pas la coexistence en leur sein avec des antisémites, qui ne ressortent pas tous de l'Islam radical.

Xénophobie, racisme, islamophobie, antisémitisme, sont avec d'autres, tels l'antidémocratie, la remise en cause en cause du respect des minorités, du droit à l'avortement ou l'homophobie, des composantes très souvent associées de l'idéologie d'extrême-droite, ce sont des fléaux devant être condamnés, combattus sans concessions.

La menace de l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite est, au regard de l'expérience du passé, un risque que l'on ne se saurait prendre. Rappelons cette pensée de Marc Bloch, citée en ouverture de ce congrès de l'ANACR en cette période de 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération et de la victoire sur le fascisme : **«L'incompréhension du Présent naît fatalement de l'ignorance du passé, mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé si l'on ne sait rien du présent».**

### SUR LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

La revue *Le Journal de la Résistance – France d'abord*, publication nationale de l'ANACR, constitue un outil essentiel de transmission de la mémoire et de la connaissance historique de la Seconde Guerre mondiale. La qualité reconnue de ses articles, riches, documentés contribue de manière déterminante à la valorisation de l'histoire de la Résistance et de ses acteurs.

Toutefois la longueur et la densité de ces articles peuvent décourager une partie des lecteurs et des abonnés, entraînant une baisse préoccupante des abonnements et menaçant ainsi la viabilité économique de la revue. Il semble nécessaire d'adapter la revue à l'évolution des attentes du lectorat tout en préservant son exigence historique et sa mission de mémoire.

Le Congrès propose :

D'adopter une formule mixte pour la revue : Publication, dans la version papier, de synthèses ou résumés des articles les plus développés ; Mise en ligne, sur un site internet dédié, des versions complètes et intégrales de ces articles, accessibles aux lecteurs souhaitant approfondir les sujets abordés, notamment les chercheurs et historiens.

D'utiliser l'espace libéré dans la revue papier pour : Renforcer la présence d'articles sur les activités des comités départementaux de l'ANACR.

Inclure des informations d'actualité en lien avec les objectifs et les valeurs de l'association (actualités internationales, commémorations, actions mémorielles, initiatives citoyennes, etc.).

De constituer un groupe de travail chargé d'étudier les modalités techniques, éditoriales et financières de cette évolution (site internet, organisation des contenus, communication auprès des abonnés, etc.).

Cette évolution, conciliant exigence historique et accessibilité, constitue un chantier important, mais nécessaire pour assurer la pérennité et le rayonnement du journal de la Résistance – *France d'abord*

*Adoptée à l'unanimité au Congrès départemental ANACR Isère et au Congrès National ANACR à Périgueux Novembre 2025*

## LE CONGRES EN PHOTOS



«IL N'Y A DE SI BONS AMIS  
QUI NE SE QUITTENT...»

Après trois jours passés en  
commun, quelques photos  
souvenirs...  
Quelques livres...  
Et un repas convivial de fin de  
congrès.

**Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, celui d'Ami(e)s de la Résistance qui consacreront leurs efforts à faire vivre la mémoire et les valeurs de la Résistance. La Direction Nationale de l'Association et son Journal adressent aux familles des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.**

## Lucienne FORESTIER-GAILLARD (Somme)

Née en 1929, Lucienne Forestier-Gaillard, nous a quittés à l'âge de 96 ans le 24 septembre 2025. Native de Saint-Blimont, alors fille aînée d'André et Françoise Gaillard, Résistants FTP du Vimeu, elle participa à l'âge de 12 ans à un défilé patriotique en portant les couleurs bleu-blanc-rouge ; l'année suivante, à 13 ans, elle devint agent de liaison des Résistants, transmettant messages clandestins, armes, tickets de ravitaillement, tracts, le journal clandestin «*Picardie libre*», aidant des aviateurs alliés abattus. Avec sa sœur âgée de 4 ans et demi, elle échappe à l'arrestation qui frappe le 16 juin 1944 ses parents dénoncés à la Gestapo et qui seront incarcérés à la prison d'Abbeville, où sont emprisonnés 70 Résistants ; quatre d'entre eux, dont le père de Lucienne, condamnés à mort, devant être fusillés le 25 juin. Mais, dans la nuit du 21 au 22 juin, un commando de onze Résistants neutralise les gardiens de la prison et libère tous les prisonniers avant de se replier sans aucune perte... Toute sa vie, Lucienne, qui poursuivit son engagement clandestin jusqu'à la Libération, s'attachera à perpétuer la mémoire de ces combats de la Résistance, à partir de 1988 dans le cadre de l'ANACR, dont elle deviendra présidente départementale du comité de la Somme, intervenant dans les collèges pour les retracer devant les élèves, en soulignant les valeurs qui motivèrent les Résistant(e)s. En 2000, elle fut élue au Conseil et au Bureau national de l'ANACR, accédant ensuite à l'Honorariat du BN en 2008. Lucienne Forestier-Gaillard avait reçu en 2001 la Croix de Chevalier de l'Ordre national du Mérite, et en 2024 la Croix de chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

## Marie-Hélène QUINTREC, Louis le MERLE (Morbihan)

Née en 1923 dans une famille paysanne d'un petit village de Centre Bretagne, Marie-Hélène Quintrec est disparue le 29 août 2025. Alors âgée de 102 ans, elle rejoint le groupe de Résistance «Les vengeurs de Châteaubriant» formé par son camarade d'école Henri Donias (capitaine Georges). Elle sera agent de liaison de «*Jim*» (Jean Kessler), acheminant listes d'effectifs, d'objectifs, des armes, qui serviront au piégeage de voitures, à l'attaque de sentinelles, à la destruction de lignes téléphoniques, de l'usine de Locminé. Fin 1943, elle sera envoyée en Gironde pour aider à la structuration des FTP, échappant à l'arrestation suite à la chute d'une cache bordelaise consécutive à une dénonciation, elle se fera rapatrier vers sa ferme de Moustoir -Remungol. Elle assurera des liaisons avec la direction clandestine des FTP en Région parisienne, sera agent de liaison de Jean Maut («commandant Posper»). C'est dans la lutte clandestine qu'elle rencontra René Chapon, qu'elle épousera en 1944, après qu'après avoir été arrêté, emprisonné à Pontivy, Vannes, Fresnes, Villeneuve-Saint-Georges, il ait été libéré en août 1944 par un groupe de Résistants du train l'emmenant en déportation.

Né le 30 juillet 1925 à Hennebont, Louis LE MERLE est décédé le 15 novembre 2025. Travailleur comme tourneur-ajusteur à la base de

sous-marins de Lorient, âgé de 17 ans, il refuse de partir au STO en Allemagne et se cache chez son arrière-grand-père à Pluméliau. Puis il rejoint la Résistance sous le commandement du capitaine Thomas au sein du 7<sup>e</sup> bataillon F.F.I. du commandant Muller, participant à des actions de sabotage notamment de véhicules, en mettant du sucre dans les réservoirs, avant de prendre part à des combats dans la région d'Hennebont, du viaduc SNCF de Kerpotence. À la dissolution du 7<sup>e</sup> bataillon, intégré au 118<sup>e</sup> R.I., il sera positionné sur la Poche de Lorient, avant de poursuivre son engagement jusqu'en Allemagne, où il sera démobilisé à Baden-Baden de la 1<sup>re</sup> Armée française le 26 septembre 1946.

## Pierre CHARRET (Nord)

Décédé à 99 ans le 30 mars 2025, Pierre Charret, né le 4 décembre 1925 en Haute-Vienne, fils d'un chef cantonnier des Ponts-et-Chaussées mort en 1938 et d'une couturière, fut élève de l'École Primaire Supérieure de la Souterraine (Creuse) et entra en 1942 à l'École normale d'instituteurs en 1942.

Il fut l'un des quatre créateurs du détachement FTPF «René-Laforge» au Lycée de Guéret où avaient été transférés les normaliens après la suppression des écoles normales par Pétain en septembre 1940. Après le Débarquement de juin 1944, les jeunes Résistants rejoindront le maquis jusqu'en août suivant. Homologué sous-lieutenant FFI, s'engageant pour la durée de la Guerre, il suivit un stage militaire et fut envoyé à l'école militaire de Saint-Maixent et intégré en janvier 1945 comme adjudant au régiment creusois qui devint le 13<sup>e</sup> R.I. Sur le front de La Rochelle puis transféré en Algérie, il y sera démobilisé comme étudiant en août 1945. À la Libération, après avoir effectué sa 4<sup>e</sup> année de formation à l'École normale de Moulins (Allier), il devint instituteur en Creuse à Faux-la-montagne puis à Saint-Léger-Bridereix. En décembre 1946, il se maria à Wasquehal (Nord) avec Lucienne Dupriez, ouvrière devenue infirmière en 1940. Muet en octobre 1950 dans le Nord, il fut instituteur à Bourbourg, Roubaix puis Wasquehal. Après une année universitaire de formation, il fut nommé en 1963 instituteur spécialisé pour l'enfance inadaptée, fonction qu'il exerça jusqu'à sa retraite en 1980.

Ayant rejoint à sa démobilisation en 1945 la cellule communiste de l'École normale de Moulins, il devint secrétaire de la section communiste de Gentioux puis de celle de la Souterraine, puis avec son épouse membre du comité fédéral communiste de la Creuse, jusqu'à son départ part en 1953 dans le Nord où il poursuivra son engagement, ce qui le conduira à entrer dans les instances fédérales communistes, à être 1958 suppléant du candidat communiste Gustave Ansart dans la 8<sup>e</sup> circonscription (Roubaix) avant d'être lui-même candidat en 1962, ainsi qu'aux élections régionales de 1964 et 1970. Il fut aussi militant syndical parmi les instituteurs, devenant en 1953 secrétaire départemental de la FEN-CGT puis sera responsable départemental «Unité et action» du SNI.

Président d'honneur départemental de l'ANACR du Nord, il était chevalier de la Légion d'honneur.

## André FAURE, Paul PUYDEBOIS, Élise BEYNEL-DELMAS (Corrèze)

Âgé de 16 ans en 1939, disparu à 102 ans début 2025, André Faure avait signé en octobre 1942 – ayant alors 18 ans – un engagement de 3 ans pour l'Armée d'Afrique afin d'échapper à la «Relève» en Allemagne. Mais, le 8 novembre la Wehrmacht envahit la zone Sud, et arrive à Brive le 11 ; l'Armée d'Armistice sera dissoute... Fin 1943, après s'être «déserteur» – réfugié en Aveyron puis à Limoges, il regagne clandestinement la Corrèze à Collonges puis rejoint près de Strenquels un maquis FTP avec lequel il participe, au sein du 2<sup>e</sup> R.I. du Lot à la Libération de Cahors, Montauban et Toulouse. À partir de septembre 1944, il intègre la Brigade du Médoc et participe aux combats du Médoc et de la Pointe de Grave, jusqu'à la capitulation allemande du 20 avril 1945. En 2024, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Paul PUYDEBOIS, né le 1<sup>er</sup> avril 1923 à Saint-Pantaléon, placé en 1937 chez Aléxis Jaubert, Député-maire radical-socialiste de Larche et qui sera l'un des 80 parlementaires qui refuseront les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940. Entré à la SNCF en 1943, il est incorporé aux Chantiers de jeunesse, dont il désertera à la première permission pour rejoindre la Résistance. Avec 4 autres «réfractaires», il formera le 1<sup>er</sup> groupe de Résistants de Cajarc, qui sera suivi d'autres. Surnommé «Dynamite», il participera à de nombreux sabotages de voies ferrées, de pylônes électriques, d'usines, et participera aux libérations de Cajarc, Cahors, Caussade, Montauban et Toulouse. Fin septembre 1944, il signe un engagement au 2<sup>e</sup> R.I. pour la durée de la Guerre, et, après avoir participé aux combats du 14 au 20 avril 1945 à la Pointe de Grave contre le retranchement allemand, avant d'être envoyé en Alsace puis en Moselle, il sera démobilisé le 15 octobre 1945 à la Châtre (Indre) avec le grade de sergent. Ayant repris son poste à la SNCF, il adhèrera à sa création à l'ANACR, dont il deviendra porte-drapeau. Il était Médaille militaire, Croix de Guerre 1939-1945, Croix de CVR et Chevalier de la Légion d'honneur.

Élise BEYNELCHATEL («Lily») a laissé un émouvant témoignage dans un livre de souvenirs qu'elle publia en 2002 : «*Une famille corrézienne dans la tourmente*», qu'elle aurait aimé sous-titrer : «*J'avais 16 ans en 1943*».

## Suzanne PLISSON (Indre-et-Loire)

Disparue à 96 ans, Suzanne Plisson était entrée en Résistance comme agent de liaison de l'âge de 15 ans. Arrêtée en juin 1943 à Angers, comme son frère qui sera fusillé à Poitiers à l'âge de 20 ans, elle sera, par le transport parti de Rennes le 2 août 1944 en direction de Belfort, après un passage dans une prison allemande, déportée le 1<sup>er</sup> septembre 1944 au camp de concentration de Ravensbrück (y recevant le matricule 62899), où elle sera libérée par les Soviétiques.

Le Comité ANACR d'Indre-et-Loire a déploré aussi la disparition de Claude GOUTANIER, Président du Comité du Lochois.

## Henri DUPUY, Paul BASPEYRAS (Dordogne)

Décédé le 14 mai 2025, Henri Dupuy était né le 5 juin 1920 à Thiviers (24). Comme plu-

sieurs jeunes de son âge, la défaite, avec pour conséquences l'occupation du nord de la France et le régime pétainiste, le conduisirent à entrer dans la police afin d'éviter d'être envoyé en Allemagne. Avec son épouse Raymonde, ils habiteront à Périgueux chez Hélène, la mère d'Henri, veuve, engagée dans la Résistance, dont le domicile sera un point de chute pour les fuyitifs et Juifs pourchassés, des jeunes voulant rejoindre le maquis, des Résistants venant d'effectuer un coup de main, Raymonde les aidant à entrer ou sortir de la ville. Lui-même engagé dans la Résistance au sein du bataillon A.S. «Roland» sous le pseudonyme de «Riquet», Henri a une activité de renseignement, récupérant notamment grâce à des postiers les lettres adressées à la Gestapo et, avec le concours d'une fille de la Préfecture (Hugues Puyjarinet, Louis Feyfant, Marguerite Eberentz), fourniture de faux papiers. La famille Dupuy est associée dans la mémoire à une famille polonaise juive réfugiée d'Alsace, les Gruska, aidant les trois garçons de cette famille à échapper à la déportation qui frappa leurs parents en leur procurant faux papiers et cachettes. Hélène Dupuy reçut la Croix de guerre avec étoile d'argent et la Légion d'honneur, Henri reçut la Médaille de la Résistance, la Croix de Guerre et la Médaille militaire. En 1994, Hélène, son fils Henri et sa belle-fille Raymonde ont reçu le titre de «Juste parmi les Nations», en 2007, Yves Guéna remettait à Henri la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Paul BASPEYRAS, né le 4 juin 1925, venu s'installer à Boulazac avec ses parents et ses neuf frères et sœurs dans une métairie fut scolarisé à l'école du vieux bourg et après le certificat d'études, il sera un temps ouvrier agricole ; Engagé le 28 août 1944 dans la Résistance dans le groupe «Soleil» sous les ordres de René Coustelier, commandant du 4<sup>e</sup> régiment FFI de Dordogne puis du 3<sup>e</sup> bataillon du 108<sup>e</sup> R.I., il participera à la Libération d'Angoulême et au siège de la Poche allemande de La Rochelle. Ayant signé un engagement pour la durée de la Guerre, il est fait prisonnier au combat le 15 décembre 1944 et interné au camp de la Sauzaie d'où il sera libéré le 6 mai 1945, malade des poumons. Rétabli, il travaillera dans une ferme puis sera magasinier, terminant contre-maître chef. Il était titulaire de la carte du Combattant.

Le Comité ANACR de Dordogne a déploré aussi la disparition le 4 avril 2025 de Colette RIEU née Prébeau, Amie de la Résistance, membre du comité local de Périgueux, très attachée au devoir de mémoire.

## Noëlle VINCENSINI (Haute-Corse)

Née le 3 janvier 1927 en Corse à Piedicroce, Noëlle Vincensini est décédée le 22 mai à l'âge de 98 ans. Élève au lycée Georges Clemenceau de Montpellier, elle distribue des tracts et des journaux de résistance et rejoint les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (FUJP) à Montpellier. Chargée de fournir des armes au maquis, agente de liaison, devenant agent du réseau action R3. Victime d'une dénonciation, elle est arrêtée en avril 1944 par la Gestapo et des collaborateurs. Elle sera déportée le 4 juillet avec trois de ses amies à Ravensbrück, s'évadant en mai 1945 lors d'une marche de la mort lors de l'évacuation du camp.

Elle sera décorée Chevalière de la Légion d'honneur en 2008, et élevée au grade d'officière de la Légion d'honneur le 15 avril 2016.

## Camille SENON, Edith DAUBRICOURT (Libé PTT)

Décédée le 2 octobre 2025, Camille Senon, née à Oradour-sur-Glane le 5 juin 1925, avait 19 ans quand le 10 juin 1944, elle revenait en tramway depuis Limoges, où elle travaillait, vers son village natal. A proximité du bourg, un barrage allemand stoppa le tramway, les S.S. de la *Das Reich* sommant les passagers de descendre du tram, alors que des soldats croisaient une fosse. Le sang-froid de Camille, qui s'adressa à un soldat allemand qui laissera partir les passagers du tram, permit d'éviter un massacre supplémentaire. Entrée aux PTT en 1947, élue en 1955 secrétaire générale du syndicat CGT de ses services financiers, elle milita aussi au Parti communiste, devenant parallèlement passeuse de mémoire des années terribles de l'Occupation, de ses drames, de la Résistance. Nommée en 1982 Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, elle en fut élevée en 2010 au grade d'officier. Elle avait reçu les Palmes académiques en 2008.

Edith DAUBRICOURT, née le 9 avril 1943 et décédée à 82 ans le 26 juillet 2025 à la Chaussée Saint-Victor (Loir-et-Cher), entrée aux PTT en 1958 et s'est syndiquée en 1961 à la CGT dont elle deviendra fut une dirigeante de La Fédération postale (PTT/FAPT) Parallèlement elle s'investira dans le devoir de mémoire dans le cadre de Libération nationale-PTT, elle était la compagne de Charles Sancet, son Président.

## Daniel HULLIER, Claude COLIN (Isère)

Daniel Huillier, né le 7 mai 1928 à Villars-de-Lons nous a quittés ce 24 décembre 2025. Son père Victor était entré en Résistance début 1942 avec un médecin, Ernest Samuel, un hôtelier, Théo Racouchat, un banquier, Edouard Masson, un entrepreneur, Baptiste Converso, responsable de «Force et lumière», Marcel Dumas, le percepteur, M. Charlet. En contact avec Léon Martin, ils formeront un premier «groupe franc» et en novembre 1942 naîtra le premier maquis du Vercors, beaucoup de réfractaires se retrouveront à partir de décembre dans la ferme d'Ambel. Après de son père, Daniel alternera école, exploitation familiale, missions de liaison, réceptions de parachutages, transports d'armes et de munitions. Alors que plusieurs de ses oncles seront victimes de l'occupant, massacré à Grenoble, déportés, il permettra à son père d'échapper à l'arrestation, lui-même, en juillet 1944, échappera à l'arrestation par la Gestapo et à la mort... Après-Guerre, licencié des Ours de Villars-de-Lons, il fit une carrière sportive, fut président de son club, sélectionné en équipe de France et membre du comité directeur de la Fédération française des sports de glace. Il fut aussi chef d'entreprise du groupe automobile Huillier bâti avec son frère Victor, disparu en 2021.

Décédé le 9 novembre 2025, Claude COLIN, né le 4 avril 1943 dans la Meuse, fit des études à l'université de Nancy et, après deux années de coopération en Algérie (1966-1968), il s'installa à Grenoble, où il enseigna l'allemand de 1971 à 1975, entreprenant alors des études en sciences de l'information, obtenant en 1980 un doctorat «la radio, sa thèse portant sur «la radio, instrument d'intervention sociale et politique» ; d'octobre 1984 à septembre 2001, il sera assistant puis maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'uni-

versité Stendhal de Grenoble. Parallèlement à son travail universitaire, il publia de 1979 à 2023, une vingtaine d'ouvrages consacrés notamment à la communication, aux FTP dans la Meuse et en Rhône-Alpes, aux Juifs de la M.O.I., au «Travail allemand», aux étrangers dans la Résistance... Membre des «Ami(e)s de la Résistance (ANACR)» dès leur formation, il apporta notamment comme conférencier son précieux concours à l'activité de notre Association à Grenoble, en Rhône-Alpes mais aussi sur le plan national, en participant notamment à son Stage national de formation en y intervenant sur le T.A...

## Roger BAUSSANT (Haute-Savoie)

Décédé le 21 décembre 2025 à 98 ans, il était - né en 1926 - entré très jeune en Résistance aux côtés de son père François, il rejoindra la compagnie locale FT 93-06. Participant à la prise en charge des réfractaires au STO dans les chalets d'alpage du Joly, du Reblat et des Chatelet, à la sécurisation des routes, notamment lors de l'enlèvement de la statue de Germain Sommeiller à Saint-Jeoire pour la cacher aux Allemands et éviter qu'elle soit fondue, aux transports des parachutages sur le plateau de Plaine Joux, il fit passer des messages, participa à des sabotages à la libération de Marignier puis de Vougy.

L'ANACR de Haute-Savoie a été aussi endeuillée par la disparition de Francis BAULET né à Bonneville le 21 février 1940 et décédé le 12 mai 2025, à l'âge de 85 ans, qui fut conseiller municipal de Cornier. Professeur d'histoire, auteur de travaux sur l'origine des noms des lieux de sa commune, de nombreux articles de journaux, de revues, il s'investit avec l'ANACR dans la transmission de la mémoire de la Résistance aux Jeunes générations, notamment dans le cadre du CNRD.

## Jean GUILLERMIN (Ain)

Né à Bény le 23 janvier 1923, deuxième d'une fratrie de cinq enfants, Jean Guillermin s'est éteint le 10 février 2025 à l'âge de 102 ans.

Après une scolarité à Bény, il avait rejoint l'atelier de maréchal-ferrant de son père. En novembre 1942, il dut partir huit mois aux Chantiers de jeunesse ayant remplacé le service militaire. A sa libération, il dut partir au service obligatoire (STO) en Allemagne, d'où il s'évada du convoi à Sathonay-Camp et revint à Bény.

Là, il commença la Résistance en imprimant des tracts pour inciter les jeunes de ne pas partir en Allemagne. Avec un groupe, ils formèrent le premier bataillon des Francs-tireurs partisans (FTP). Ils sabotèrent les voies de communications des chemins de fer reliant Strasbourg à Lyon, la ligne de chemin de fer à Moulins-des-Ponts, le 14 juin 1944, il y a eu une grande bagarre pendant des heures avec les soldats allemands du train blindé...

Récipiendaire du titre de Combattant de la Résistance, il reçut la Légion d'honneur le 4 février 2025 sur son lit d'hôpital.

## Josette AUBERT-LE PREVOST (Paris)

Décédée le 9 avril 2025, Josette le Prévost était née à Paris le 21 novembre 1938. Militante communiste et de diverses structures associatives du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, elle s'était investie dans l'ANACR, auprès de son époux René Le Prévost, figure de la Résistance de l'arrondissement dont elle s'attachait à pérenniser la mémoire de son combat, présidant le comité local ANACR.

Je cherche des informations sur les actes de Résistance de mon grand oncle Fernand Séguin, résistant FTP fusillé à Bergen-Belsen le 30 avril 1945. Une rue d'Arnouville-lès-Gonesse, lieu où il résidait avec sa femme, porte son nom.

Contacteur Apolline SEGOUIN  
14 rue Royale 69001 - LYON  
Tél: 06 73 42 15 38  
E-mail: apolline.seguin@hotmail.fr

\*\*\*

Historien amateur appartenant à la Société des Sciences, des Lettres et des Arts (SLA) de Cholet, dans le Maine-et-Loire, j'ai enquêté début 2024, sur le capitaine PELTEKIAN, figure de la résistance choletaise. Cela m'a permis de retrouver ses descendants et de recueillir assez d'éléments pour honorer ce Résistant à travers une exposition officielle au mois de Septembre 2024. Cependant, je continue mes recherches et souhaiterais approfondir mes connaissances sur le réseau «Libération Nord» dans le Maine-et-Loire et particulièrement à Cholet. J'ai déjà des informations sur la structure en 1944 mais n'ai pas le détail des personnes engagées à cette période. Auriez-vous ces informa-

tions ? Ou bien à qui puis-je m'adresser ? Quelqu'un sauvegarde-t'il la mémoire de «Libération Nord» ? En vous remerciant par avance.

Contacteur Pascal PAVAGEAU  
5, Avenue de la Libération  
49300 - CHOLET  
Tél: 07 81 94 92 18  
E-mail:  
pascal49pavageau@gmail.com

\*\*\*

Adhérente de l'ANACR, j'habite dans le Gers. Mon père, soldat, a combattu en France et en Allemagne pendant la guerre et, en lisant ses lettres, j'ai découvert que son cousin avait servi dans la Résistance. Pour l'instant, je n'ai que très peu d'informations et j'aimerais qu'on m'aide à retrouver son dossier. Il s'appelait Maurice HEIZMANN, né à Paris le 7 mai 1920 et, selon le site du ministère des Armées, il a servi dans les FFC au sein du réseau Action R6. Merci pour toute aide qui me serait apportée.

Contacteur Phyllis COHEN  
123, allée du Bidet.  
32810 - LÉBOULIN  
Tél: 06 10 61 80 85  
E-mail: phylliscohen@gmail.com

\*\*\*

Je suis à la recherche de toute information concernant Roger KOESSLER alias PRADIER, né le 25/04/1911 à Reims, qui a servi comme lieutenant dans le groupe Demorny. Je possède uniquement une copie de son permis de conduire et deux feuilles délivrées par Jean F Collin et Paul Philippon, qui attestent de son appartenance à cette formation et de sa participation aux combats de Ste-Foy-la-Grande, Libourne et Bergerac.

Contacteur Yannick JULIEN  
5, rue de la Vendée  
17170 - ST JEAN DE LIVERSAY  
Tél: 06 58 19 56 57  
E-mail: julyan.julien@gmail.com

\*\*\*

Dans le livre de Gilles Hénnequin: «la Résistance en Côte-d'Or» le nom de mon père LAPORTE André Antoine, né le 25 novembre 1926 à Morey-Saint-Denis, apparaît nommément. Il aurait fait partie de l'unité combattante de la compagnie Valmy et dans le groupe Ara. Je recherche un document attestant de cette participation de mon père dans la Résistance.

Contacteur Patrick LAPORTE  
2 rue Victor Hugo. 59141 - IWUY  
Tél: 06 11 83 62 38  
E-mail: papylens62@sfr.fr

## URGENT

L'ANACR, comme avant elle les autres Associations d'Anciens Résistants aujourd'hui disparues depuis plusieurs années, et pour des raisons identiques inhérentes aux conséquences humaines et matérielles de l'évolution démographique négative de ses effectifs – notamment Résistant(e)s – plus de 80 ans après la Libération, connaît des difficultés financières grandissantes, qui nécessitent une grande rigueur dans la transmission sans attendre à la Trésorerie nationale de la part nationale des cotisations des cartes placées.

Nous rappelons qu'un don substantiel à la Trésorerie nationale – en particulier de la part des comités départementaux ayant des réserves conséquentes – serait aussi une aide plus que bienvenue, car l'ANACR nationale ne reçoit aucune subvention.

C'est pourquoi est extrêmement précieuse l'aide apportée, en participant à la souscription nationale, par plusieurs comités locaux et départementaux de l'ANACR, Nous remercions chaleureusement ceux qui ont déjà fait ce geste à la mesure de leurs possibilités, ainsi que les Ami(e)s qui l'ont fait à titre personnel.

## SOUSCRIPTION NATIONALE

Comité départemental de l'Aisne: 100 €; Comité des Alpes de Haute-Provence: 500 €; Comité régional d'Alsace: 100 €+200 €; Comité départemental de l'Ardèche: 1000 € + 40 €; Comité départemental de l'Ariège: 200 €+431 €, Olivier Nadouze (Ariège): 200 €; Anonyme (Ariège): 100 €; Comité départemental de l'Aube: 130 € + 3000 €; Patricia Bizzari (Aube): 400 €; Comité départemental de l'Aude: 200 €; M. Misguich (13): 500 €; Rémy Perrot (Cher): 30 €; Comité Local de Saint-Maixent (Corrèze): 80 €; Comité départemental de Corse-du-Sud: 150 € + 150 € + 200 € +150 € +150 €; Comité départemental de Haute-Corse: 500 €; Comité départemental des Côtes-d'Armor: 1000 € et +3500 €; Comité de Tréguier (22): 3000 €; Comité départemental de la Creuse: 50 €+100 €; Comité local de Fursac (Creuse): 50 €; Comité local de Montignac (Dordogne): 200 €; Anonyme: 100 € (Dordogne), Dominique Eyraud-Boucharel: 107 € (Dordogne), Jean-Paul Bedoin (24): 178,70 €; Annie Pez (Drôme): 150 €; Anonyme (Drôme): 500 € + 340 €; Comité départemental du Finistère: 300 €; Comité local de Barjac (Gard): 500 €; Comité départemental de Haute-Garonne: 500 €; Comité départemental du Gers: 300 €; Serge Michaud (Gironde): 300 €; Comité départemental de l'Indre: 50 € + 50 € + 200 €; Comité de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre): 200 €, Georges Lasserre (Indre): 30 €; Comité départemental de l'Indre-et-Loire: 100 €; Comité départemental de l'Isère: 200 € +150 €; Comité départemental des Landes: 400 €; Comité départemental du Loir-et-Cher: 500 € + 500 €; Philippe F raix (44): 110 €; Jacques Chantre (Lot-et-Garonne): 100 €; Comité départemental de Lozère: 200 €; Marianne Pernet (51): 60 €; Marie-Claude Boussard (Nièvre): 80 €+100 €; Francis Chevalier (Nord): 70 €; Comité départemental de l'Oise: 500 €; Comité départemental du Pas-de-Calais: 200 € +100 €; Jean Gouillardon (63): 85 €; Comité départemental des Hautes-Pyrénées: 1000 €+500 €+1000 €+500 €; Comité ANACR du Conflent (66): 100 €; Georges Federmann (67): 50 €; Comité départemental du Rhône: Gilbert Gibard: 55 €; Comité départemental de Haute-Saône: 150 €; Comité départemental de Savoie: 500 € + 1500 €; Comité départemental de Haute-Savoie: 1000 €; Albert Goldstein (Paris): 50 €; Janine Mottet (Seine-Maritime): 100 €; Charles Schmidt (77): 85 €; ANACR-Yvelines: 800 €; Comité du Tarn: 300 €; Jean Michel (83): 500 €; Comité départemental du Vaucluse: 200 €; Comité local de Pernes-les-Fontaines (84): 200 €; Comité local de Bollène (84): 200 €; Comité local de Valréas (84): 250 €; Comité départemental de Haute-Vienne: 200 €; Anne-Marie Montaudon (Haute-Vienne): 200+70 €; Comité local de Châteauneuf-la-Forêt: 150 €; Comité local de Couzeix-Chapdelat (87): 100 €; J.V. (Essonne): 150 €; Comité départemental des Hauts-de-Seine: 100 €+30 €; Jean-Pierre Figuères (92): 30 €; Jean-Paul Marie (93): 200 €+410 €; Comité départemental ANACR du Val-de-Marne: 1500 € +1500 € +1000 € + 150 € + 2000 €; Libération Nationale PTT: 200 € +300 € +200 €. **Total 41 201,70 €.**

## AVIS DE RECHERCHE

Après un travail de recherche et une publication d'article portant sur des enfants juifs placés et cachés dans une maison d'enfants en Eure-et-Loir pendant la Seconde Guerre mondiale, avant d'être arrêtés et déportés en 1944, j'ai été récemment contacté par une enfant cachée dans cette même maison d'enfants. Elle est aujourd'hui octogénaire et j'ai recueilli son témoignage qui permet d'envisager ce qui pourrait être un réseau organisé pour cacher des enfants juifs, notamment entre la Maison Maternelle, dont le siège était situé rue Manin dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement et deux femmes vivant dans le XX<sup>e</sup> arrondissement

Cette enfant, avec ses parents et son frère, vivaient rue des Pyrénées au début de la Guerre. Quand la traque des Juifs s'est intensifiée, ses parents ont confié leurs enfants à une femme, vivant avec une amie, dans un immeuble rue Villiers-de-l'Isle-Adam (peut-être entre le n° 63 et le n°67). Dans le souvenir de cet enfant, cette femme s'appelait Isabelle (peut-être «Temporal» ?). Les enfants ont été cachés un temps chez elle avant qu'elle ne les emmène à la Maison Maternelle du Nid des Bois à Authon-du-Perche en Eure-et-Loir. Les enfants y sont restés quelques temps avant qu'une nuit cette femme, Isabelle, ne vienne à bord d'un taxi G7 les récupérer pour les ramener à Paris, avant de les héberger dans un pavillon en banlieue, dont la commune n'est pas identifiée, jusqu'à la fin de la guerre. À la Libération, les enfants ont été remis à leurs parents. Isabelle et son amie n'ont pas laissé de coordonnées à la famille, prétextant quitter la capitale pour aller s'installer dans le sud de la France. Dans ses souvenirs, l'octogénaire est persuadée que cette femme appartenait à un réseau de résistance.

Aussi, je me permets de vous contacter afin de savoir si votre association garde trace d'éléments pouvant éclairer ce témoignage, tant sur l'action résistante de la Maison Maternelle, des membres de son personnel (cache d'enfants juifs) et cette habitante, Isabelle, du XX<sup>e</sup> arrondissement.

Vous remerciant par avance de l'attention portée à ma demande,  
Contacter Alexandre PARIS  
47 ter rue de la République.  
28000 - CHARTRES  
Tél: 06 72 84 01 25  
E-mail:  
alexandre.paris3@wanadoo.fr

\*\*\*

Je suis membre de la Société d'histoire de Vitry. Nous poursuivons des recherches afin de compléter le parcours dans la résistance du poète Paul

VALET, pseudonyme de Georges Grégoire SCHWARTZ né en 1905 à Lodz, médecin de Vitry-sur-Seine et qui après son engagement en 1939 a eu un rôle important dès 1942 dans la résistance de Haute-Loire et Cantal. Il a fondé l'appel de la Haute-Loire. Il aurait rencontré Jean Moulin. Nous avons fait un hommage au poète lors de notre exposition, récente sur la mémoire de la déportation et les et les familles juives de Vitry et travaillons à une grande rétrospective.

Je désire aussi des renseignements pour un autre sujet – personnel – vous avez lors d'une exposition à La Châtre en 2014 montré des éléments ayant appartenu à Raymond SALEM qui était mon beau-père. Je suis à la recherche d'éléments permettant de reconstituer son parcours entre avril 1942 (arrestation à la Châtre) et mai 1944 (internement à Drancy avant départ Pologne Gleiwitz). J'ai récemment découvert un ensemble de photos de son parcours avec l'Armée soviétique à la libération des camps (en cours de numérisation au Mémorial de la Shoah)

Contacter Myriam GOUJJANE  
8, rue Alfred-de-Musset.  
94400 - VITRY  
Tél: 06 43 94 16 77  
E-mail: mgoujj@gmail.com

\*\*\*

Les archives des Vosges et de Haute-Saône n'ont guère pu répondre à toutes mes interrogations et à celles de mon père pour en savoir davantage sur mon grand-papi du côté de mon père, M. Henri JACQUEMIN, né le 18 avril 1908 à Mirecourt.

Il y a, dans son matricule militaire, une indication expliquant qu'il a fait partie du maquis de Morillon du 1-8-43 à après la Libération (15-9-1944), en tant que FFI (année pour laquelle il a visiblement reçu et médailles et barrettes). D'abord sous les ordres du lieutenant Rolland (Tinchant) puis sous ceux du capitaine Arnould (alias Leclerc), en tant que sous-chef de secteur du FFI de la région Darney et Vauvillier.

Je n'ai malheureusement guère l'alias qu'il a pu usiter durant ces mois difficiles. Je sais juste qu'il était sans doute toujours en contact avec ses oncles situés à Mirecourt (soit beaucoup de Jacquemin et quelques Grandjon!), mais plus avec sa femme qui a fait de son mieux pour élever ses deux filles durant ce temps.

Quelqu'un aurait-il une quelconque mention de lui? Ou pourrait-il me dire où je dois chercher?

Contacter Alice GREMILLOT  
App' 303, bat b, 242 route de Laignaguet. 31200 - TOULOUSE

Tél: 07 83 86 76 48.  
E-mail: a.gremillot@gmail.com

\*\*\*

Je vous contacte dans le cadre de recherches familiales et historiques concernant mon grand-père, André Édouard Alphonse CHEVALIER, né le 29 octobre 1916 à Capestang (Hérault).

Ma mère m'a indiqué qu'il a fait partie du maquis de Stenay durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Je souhaiterais savoir s'il existe dans les archives ou fonds: des listes de maquisards, des témoignages, documents, photos ou récits le concernant, ou tout document relatif au maquis de Stenay où il aurait été actif.

Je précise que je ne peux pas me déplacer sur place et vous serais très reconnaissant(e) de bien vouloir me communiquer toute information ou copie numérique disponible.

Contacter  
Céline ZALEWSKI.GUICHARD  
9, ruelle du cimetière  
08200 - GIVONNE  
Tél: 06 73 24 61 12  
E-mail: celine.guichard@neuf.fr

\*\*\*

Mon arrière-grand-père, Eugène Défontaine, avait un atelier de mécanique de précision et habitait avec toute sa famille 8 rue Burnouf. Je n'ai rien trouvé le concernant dans le livre sur la Résistance dans le 19<sup>e</sup> arr<sup>e</sup> de Paris. Pourtant il a été un Résistant de la première heure (mais il est mort en 1958) et son fils, Julien, a été déporté à Buchenwald (d'où il est revenu, mais il a été tué dans un accident de voiture en 1951).

Pourriez-vous me guider dans mes recherches sur ses (leurs) activités dans la Résistance dans le 19<sup>e</sup> arr<sup>e</sup>? Eugène imprimait des tracts dans son atelier, il fabriquait des insignes... Bref, il existe certainement des traces de ses activités durant l'Occupation... mais encore faut-il les trouver!

Contacter Christine PUTINAR  
7, La Briqueterie  
02400 - BRASLES  
Tél: 06 81 43 25 75  
E-mail\*:  
christine.putinar@gmail.com

\*\*\*

Je m'appelle Ilya Guchmanidze et je vis en Géorgie, à Batoumi. Je souhaite vous faire part de l'histoire de mon grand-père, Ilya Guchmanidze, un soldat soviétique qui s'est évadé d'un camp de concentration et a rejoint la Résistance française. Entre 1943 et 1945, il a participé, avec soldats géorgiens, à la libération des villes françaises de l'occupation allemande. Il a été décoré d'autres de quatre ordres français, qui lui ont été retirés par les

autorités soviétiques à son retour en Géorgie.

Je souhaiterais savoir si des informations le concernant sont conservées dans les archives françaises. Je vous serais très reconnaissant de votre aide.

Contactez ILIA GUCHMANIDZE  
khimshiashvili 11, flat 5  
6010 - BATUMI  
Tél: 995555791200  
E-mail\*:  
ilia.guchmanidze@gmail.com

\*\*\*

Lors d'une randonnée, j'ai vu au Prieuré du Châtel (La-Tour-en-Maurienne) 3 plaques commémoratives, dont 2 libellées comme suit «En souvenir des otages rescapés de Pontamafrey du 01/09/44" (8 noms) et "Hommage aux victimes de la barbarie nazie du 30-31 août 1944" (10 noms). La 3<sup>e</sup> mentionne «02//09/44 libération du Châtel par les FTPP-FTPF, FFI-FFL».

Par ailleurs, dans le Dauphiné Libéré, une photo du 29/08/2024 montre une cérémonie de commémoration de la libération du Chatel face à deux plaques identiques à celles du Prieuré, mais situées devant la nouvelle église.

Malheureusement, j'ai eu beau fouiller de partout, mais aucune explication sur 3 plaques et les événements qu'elles relatent.

Je souhaiterais vraiment en savoir plus sur les faits dont elles témoignent. Pouvez-vous me renseigner ou me diriger vers la source d'informations appropriée ?

Merci infiniment pour toutes les précisions que vous pourriez m'apporter.

Contactez Luc BEAUFILS  
Résidence Echappée belle,  
1649 Route du Roc rouge  
73200 - MERCURY  
Tél: 06 73 66 96 27  
E-mail: luc.beaufils1@orange.fr

\*\*\*

J'effectue des recherches généalogiques concernant Louis Jean Marie BORDES mon grand-oncle, alias fausse pièce d'identité Paul BLANCHARD, né le 1<sup>er</sup> décembre 1914 à Arlos (Haute-Garonne), résistant et passeur actif dans les réseaux «Dutch-Paris», «Françoise», et «Victoire-Buckmaster» pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il a participé à plusieurs passages de fugitifs vers l'Espagne, dont Paul MIFSUD, notamment depuis la région de Galié (31) avec sa belle-famille AGASSE et sa femme Marcelle BORDERES, ma grand-tante, et a collaboré avec d'autres figures locales de la Résistance. D'après mes sources familiales et quelques archives, il a été assassiné d'une balle dans la nuque en

juillet 1944, sans que sa mort soit officiellement établie ni reconnue dans les bases de données officielles de Résistants morts pour la France.

Dans le cadre de la reconstitution de son parcours, je souhaite savoir si votre association détient des dossiers, témoignages, documents ou contacts concernant cet homme, sa femme et sa belle-famille dans son engagement.

Contactez Elisabeth BORDERES  
2, Côte de Bauby  
31800 - LATOUE  
Tél: 07 82 21 50 98  
E-mail: aylizag@gmail.com

\*\*\*

Je souhaite avoir accès au dossier de mon grand-père Jean Alexandre HUON, né au Havre en avril 1925 et décédé en 2009, et à tout renseignement le concernant. Il servit dans la marine marchande et fut affecté dans les réserves de l'Armée de mer par circulaire ministérielle n° 1297PM4 du 23 mai 1946. Il a comme frères Roger Huon et Louis Victor Huon (F.F.I.).

Il fut durant la guerre impliqué dans un incident à l'aéroport de Lannion ayant mis en fureur les Allemands, qui arrêtaient des hommes dont Jean Alexandre et Louis Huon, menaçant de les fusiller; ils furent sauvés in extremis. J'aimerais savoir s'il y a des documents concernant ces événements.

Contactez Carole RODET  
Po box 56  
GRANTHAM NH 03753 USA  
E-mail: carole.rodet22@gmail.com

\*\*\*

Je cherche des renseignements sur les groupes «Boby» (Charente-Maritime ou Périgord?), «Murray», de Tarbes, ainsi que sur la «colonne Soulet» des Hautes-Pyrénées.

Ces groupes sont remontés de Bordeaux par nationale 10, libérant Montlieu, Montendre et Chevaux en Charente-Maritime le 30 août 44, au matin. Stationnés à Jonzac le 2 septembre 1944, ils seraient alors rentrés dans leurs foyers.

Contactez François RAVAIL  
41, route de Lauglusie,  
24430 - COURSAC  
E-mail: frav de Bordeauxauxil@live.fr

\*\*\*

Gustave PARRAIN, mon grand-oncle, né au Havre le 13 décembre 1902, engagé dans la Résistance, il fut arrêté le 20 juin 1944, torturé puis fusillé le 3 juillet 1944. Il est officiellement reconnu comme «mort pour la France» et son nom inscrit sur le monument aux morts de Brive.

Je souhaite savoir si vous disposez des documents, lettres, témoignages ou toutes autres archives en lien avec Gustave PARRAIN

Contactez Rene GONDOUIN  
358, rue Pierre-Mendes-France  
76610 - Le HAVRE  
Tél: 06 12 80 00 68  
E-mail: renebilly@hotmail.fr

\*\*\*

J'effectue des recherches personnelles concernant l'histoire de mon grand-père, Shaiz PATLADZE, originaire de Géorgie, qui aurait participé à la Résistance française à Paris entre 1943 et 1945.

D'après les rares éléments que nous avons pu recueillir, il aurait été membre d'un groupe de Résistants connu sous le nom de «Maquis Rouge», actif à Paris durant l'Occupation. Il aurait mené des activités clandestines en collaboration avec un compagnon prénommé Jean, dont le nom de famille pourrait être Sorel (ou proche de cette prononciation). Il semble également qu'ils utilisaient une boutique de tissus comme couverture pour leurs opérations de résistance.

Mon grand-père n'a jamais parlé de cette période de sa vie, ce qui rend la recherche particulièrement difficile. Je cherche aujourd'hui à en apprendre davantage sur son implication dans la Résistance, les membres du «Maquis Rouge» à Paris, et sur l'identité de ce Jean.

Je serai reconnaissant à toute aide pouvant me guider dans mes recherches vers des archives, des témoignages ou toute information concernant ce «Maquis Rouge» actif à Paris ou dans sa région, des résistants géorgiens ou étrangers engagés dans des réseaux communistes ou internationaux, des activités de résistance opérant sous la couverture de boutiques de textiles, un résistant prénommé Jean avec un nom de famille approchant Sorel.

Contactez David PATLADZE  
Bianconi 5, 40126 - BOLOGNA  
Tél: 34 92 98 98 00  
E-mail: dato.pa@gmail.com

\*\*\*

Je suis à la recherche de renseignements sur mon grand-père (documents de détention ou /et de décès) qui a été arrêté à Montélimar vers 1943 par la Gestapo ou la Milice et qui est mort en détention.

Contactez Claude CAVALLO  
346 Chemin des Barelles  
83500 - LA SEYNE-SUR-MER  
Tél: 06 80 21 81 14  
E-mail: claude.paule@orange.fr

## VILLES EN GUERRE

Hors-série du Monde, divers auteurs

Au-delà de ses prémices telle la Guerre d'Espagne, c'est l'attaque, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, sans déclaration de guerre, de la Pologne par l'Allemagne nazie, concrétisée par le bombardement de Varsovie, qui ouvre en Europe la Seconde Guerre mondiale, la capitale polonaise est bombardée comme soixante-quatre autres villes du pays. L'agresseur ne vise pas que les infrastructures stratégiques militaires, mais il s'attaque aussi aux habitations civiles ; Varsovie ne capitulera qu'après trois semaines de combats, 25 000 civils auront été tués, 50 000 blessés.

En mai 1940, la Wehrmacht attaque à l'ouest, y compris les États neutres que sont la Belgique et les Pays-Bas, où l'aviation allemande effectue le 14 mai un raid terroriste sur Rotterdam, 2<sup>e</sup> ville du pays, y détruisant 24 000 maisons, y faisant 80 000 sans-abris et y tuant un millier de civils.

«**Mondscheinsonate**» («Opération Clair de lune») est le nom donné par la Luftwaffe au raid de bombardement qu'elle effectua dans la nuit du 14 au 15 novembre 1940 sur la ville de Coventry, dans le centre de l'Angleterre, dont 568 de ses 320 000 habitants furent tués et 723 blessés.

L'invasion sans déclaration de guerre par le Reich de la Yougoslavie s'accompagne le dimanche 6 avril 1941 du bombardement sans préavis de sa capitale Belgrade par la Luftwaffe : près de 17 000 civils sont tués.

Quant à l'attaque le 21 juin 1941 contre l'Union soviétique, elle va durant les mois et les années qui vont suivre être suivie par des bombardements, des sièges de cités qui se multiplieront en Russie, en Biélorussie, en Ukraine...

Ces rappels d'une réalité contemporaine soulignent la pertinence de la Publication en novembre 2025 par la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du Ministère des Armées d'un numéro hors-série de sa revue «*Les chemins de la Mémoire*» consacré aux «Villes en guerre». D'autant plus que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours, de Dubrovnik à Srebrenica en ex-Yougoslavie, de Grozny en Tchétchénie à Alep en Syrie, et bien sûr à Gaza, les villes – et donc leurs habitants – sont impliquées voire au cœur de bien des conflits.

Présentant le contenu et précisant la démarche de ce hors-série des «*Chemins de la Mémoire*», Evence Richard, directeur de la Mémoire du ministère écrit : «*Les guerres transforment profondément les villes. Avant les combats, il s'agit d'en organiser la protection et la défense. Pendant le siège et l'assaut, elles sont le théâtre des affrontements militaires et souvent la cible de bombardements massifs ; plus tard, elles deviennent le territoire de reconstructions et d'inscriptions mémorielles.*

«*Des deux sièges de Paris durant l'année terrible aux guerres les plus récentes, les villes sont devenues, à l'époque contemporaine des objectifs privilégiés des belligérants, lieux de combat au sol, cibles de bombardements stratégiques de destruction massive et d'intimidation et malheureusement aussi le cadre d'exactions (...).*

«*Consacrer ce hors-série des Chemins de la*



*mémoire aux villes en guerre, c'est à la fois examiner comment les batailles s'emparent des espaces urbains et interroger les rapports entre situations de guerre et identités urbaines...*

Regroupées en trois grandes parties – «La ville comme champ de bataille», «Vivre en guerre et dans les ruines», «Reconstructions et mémoires» – vingt-neuf contributions d'auteurs – maîtres de conférence en histoire contemporaine, doctorants en histoire, professeurs émérites, chercheurs du CNRS responsables de structures mémorielles civiles et militaires... – abordent tous les aspects de ces trois problématiques, en les situant dans l'espace et le temps, ce qui permet de mesurer les permanences et les évolutions tant des techniques militaires que des valeurs attachées aux différents conflits.

Cela fait aussi de ce hors-série un utile outil de connaissances sur la période de la Seconde Guerre mondiale en France – évocations du massacre de Tulle le 6 juin 1944, de la politique des otages, de la grève des mineurs du Nord... – mais aussi en Europe – évocations de Stalingrad, du soulèvement du Ghetto de Varsovie, de la libération de Prague...

Est aussi riche d'informations le rapprochement entre les politiques d'occupation et d'otages allemandes dans le nord de la France de 1914 à 1918 et de 1940 à 1944.

Les villes bombardées de la guerre d'Espagne, la mémoire du drame nucléaire d'Hiroshima, le génocide des Tutsi au Rwanda, celui commis par les Khmers rouges à Phnom Penh, les bombardements contre les civils ukrainiens et ceux de Gaza ne sont pas oubliés...

«**VILLES EN GUERRE**», *LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE*. Numéro Hors série, novembre 2025 avec 29 auteurs, universitaires, chercheurs, doctorants. 120 pages abondamment illustrées.

## 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU CNR



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MÉMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITÉ 5 € ; PAR 100 : L'UNITÉ : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITÉ 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

### CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

### repères pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€  
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire  
Par 100 : 2€ l'exemplaire  
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

## LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration  
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Pierre MARTIN

REDACTION - ADMINISTRATION  
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS  
Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S  
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS  
France ..... 15 €  
Etranger ..... 17 €  
Abonnement de soutien ..... 30 €  
Le numéro ..... 4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE  
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD  
Le gérant : Charles SANCET  
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0521A06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo  
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris  
Tél. : 01.40.03.96.60

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n<sup>os</sup> par an, 15 €)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €  
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS